

Sommaire

	Pages
Le Maire	
Le mot du Maire	2
1 - La vie communale	
Répartition géographique des membres du Conseil, compte-rendu des Conseils Municipaux	3
Personnel communal	4
Etat Civil	5
Budgets mairie et assainissement 2012	6
Réalisations et projets	7-17
Evénements communaux et loisirs	18-27
2 - La vie pratique	
Mairie et agence postale communale, cantine, garderie, ramassage scolaire	28
Météo, dégradations, déchèterie, terre sur la route, chiens, site internet	29-31
Tarifs communaux 2013	32-33
Artisans et commerçants	34
Ecole	35
Bibliothèque municipale	36-37
Assistantes maternelles, assistantes sociales, n° d'urgence, horaire des cars	38
Recensement, urbanisme, SIVEER,	39
Papiers d'identité, Sorégies, SIAEP, Aidants familiaux	40
Gendarmerie	41
Mission locale, ADMR	42
Présence Verte Services, APEF	43
Pluriservices, Ecole de musique « La Cendille »	44
Les Loupiots, Colin Maillard	45
Office de tourisme	46
Syndicat Mixte du Pays Civraisien	47
Communauté de Communes du Pays Gencéen	48-50
Calendrier des fêtes	51
3 - La vie associative	
Liste des associations	52
Gymnastique Volontaire, Sport et Santé, Club des Aînés Ruraux	53
Escal' Lab, ADEPEN, Association Communale de Chasse	54
Le Merveilleux Noël, Comité de Jumelage Saint Romphaire	55
Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire, Trot 86	56
Murmures et Cultures à Champagné	57
Boule de Neige, les Donneurs de Sang Bénévoles	58
Association André Léo	59
Association des Parents d'Elèves	60
Les Trois Fontaines, les Bidouilles de Cagouille	61
AMAC, Sporting Club « Les Montagnards »	62-63
Comité FNACA	63-64
Comité des fêtes	64
4 - Expression libre	
Roméo et Juliette	65
Silhouette 3	66
Silhouette 4	67
Les Sarcophages de Champagné ont une histoire	68
Couvertures	
Nuit Romane du 9 août 2012	1ère
Publicité	2ème et 3ème
Les Arbres de Champagné	4ème

Comité de rédaction

Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF

Comité de rédaction et de relecture :

Annette BOSSEBOEUF, Michel RUSSEIL

Claudette BERTHOMME, Louis VIBRAC

Michel MINGOT, Olivier PIN

Secrétariat : Estelle PINTUREAU



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Malgré la morosité ambiante, l'année 2012 a été une année de projets pour notre belle commune de Champagné-Saint-Hilaire. Chacun d'entre vous a participé pour que l'on parle de nous de façon positive ; c'est la meilleure façon de faire progresser notre belle cité.

Les choix importants, cette année, ont porté sur :

- Le développement économique, avec l'installation d'une esthéticienne dans les locaux de la Communauté de Communes, et la reprise du bar par la commune, avec l'aide financière de la Communauté de Communes, afin de permettre l'installation d'un couple d'exploitants pour que ce lieu devienne aussi un restaurant.

- L'animation en été avec le marché des producteurs et des artisans d'art, et la Nuit Romane du 9 août, avec une participation active de plus de 100 bénévoles.

En 2013, un autre projet nous attend, c'est la modification des rythmes scolaires, passage de 4 à 4,5 jours de classe. Pour notre commune, l'impact financier sera important, et ceci sans aucune aide prévue de l'Etat qui nous annonce, d'ailleurs, des baisses de dotations; il faudra trouver des économies dans nos budgets de fonctionnement, ou trouver des ressources supplémentaires dans des projets économiques pour que notre capacité d'investissement ne soit pas atteinte. L'installation d'éoliennes sur notre territoire fait partie de ce potentiel de ressources. Nous devons nous battre pour défendre l'intérêt général, et non des intérêts particuliers ou corporatistes; c'est le seul moyen d'aider les plus démunis.

Notre commune a des atouts, elle est située dans la deuxième couronne de Poitiers. La vente des lots au Goupillaud en témoigne et récompense notre dynamisme. En 6 mois, nous avons vendu 3 lots, 3 autres permis de construire sont déposés, et un lot est réservé. Les 105 enfants que nous avons dans notre école montrent aussi le rajeunissement de notre population.

Les élections municipales de 2014 approchent ; la loi devrait être modifiée pour que les communes de plus de 1000 habitants passent en scrutin de liste avec un fléchage pour les délégués de la Communauté de Communes ; nous ne devrions pas être concernés, puisque nous sommes à la limite inférieure de ce seuil. Une autre modification va être aussi l'obligation de dépôt des listes avant les élections. Il faudra que chacun se prononce sur son envie de se présenter à ces élections, avec des projets et des engagements pour sa commune.

Nous avons réalisé beaucoup, ceci grâce à l'investissement et aux décisions rapides du Conseil Municipal, mais aussi grâce au travail et aux compétences de nos employés. Qu'il me soit permis ici de les remercier.

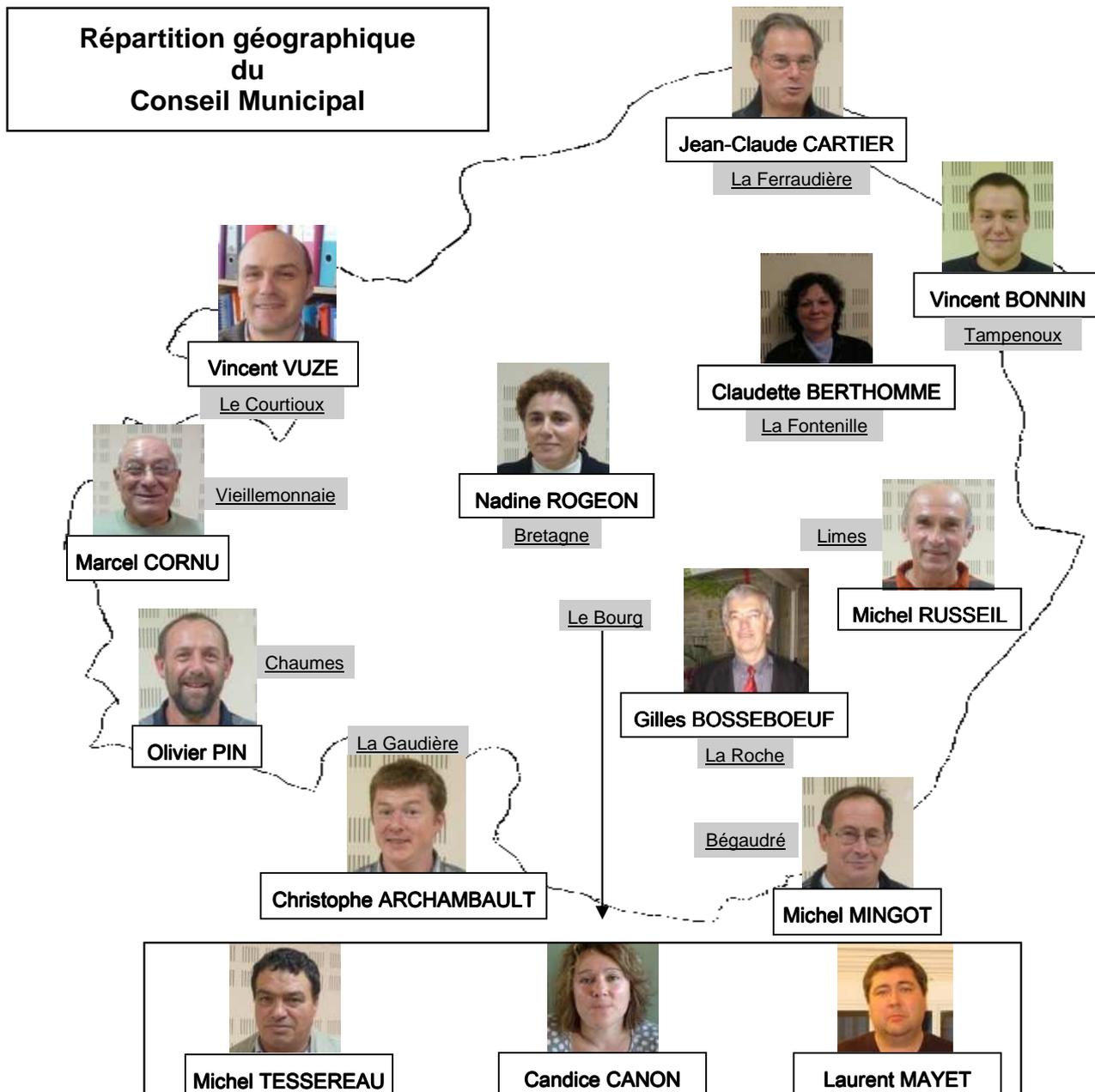
Je remercie également toutes les personnes qui participent à l'épanouissement de notre commune, les bénévoles, les associations, les commerçants, les entrepreneurs, les enseignants.....

Je souhaite la bienvenue à Champagné à tous les nouveaux arrivants, c'est un choix de vie qu'ils ne regretteront pas. Pour l'année 2013, je vous présente mes meilleurs vœux, santé, réussite, bonheur et solidarité surtout.

Bonne lecture...

Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF

1 - LA VIE COMMUNALE



Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés «Champagnois» sont au nombre de 963 au dernier recensement (calculs INSEE par rapport aux données de 2009). La population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est de 1062 habitants. La superficie est de 46.9 km². Champagné est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le lieu habité le plus haut du département, l'altitude y est de 195 mètres.

Les travaux du Conseil Municipal :

En un an, nous avons fait 16 réunions de Conseil et étudié plus de 300 points.

Hors la gestion, pour le progrès de notre commune, nous avons traité les affaires suivantes :

- Achat des murs et de la licence IV pour le bar restaurant, recherche d'un repreneur, ainsi que étude et début des travaux.
- Contrat de maintenance et gestion des panneaux photovoltaïques.
- Travaux pour un nouveau logement 2, route de Sommières
- Vente des lots au lotissement Le Goupillaud
- Extension jusqu'à 18 heures 30 des horaires de la garderie scolaire, et extension jusqu'à 15 h. de l'aide aux GS/CP.
- Suivi fermeture Doux
- Achat d'un nouveau véhicule (Jumpy) en remplacement de la 305 HS
- Elections présidentielles et législatives
- Animations : randonnée et spectacle à la base de loisirs, Nuit romane, journées du Patrimoine.
- Travaux d'amélioration de l'école et de la voirie.

Le Personnel Communal

La Municipalité emploie onze personnes qui assurent la bonne marche de la commune.

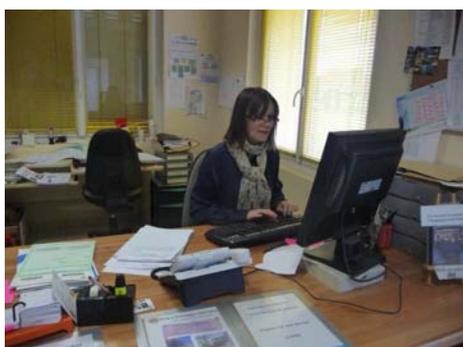
Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, cinq agents se répartissent le travail : Brigitte ROCHAIS, Marylène CAVEL, Yves COLON, Fabrice DIDIER et Christian MANCEAU. Ils sont secondés par du personnel en contrats aidés. Monsieur Colon prendra sa retraite le 1er Janvier 2013.

A la mairie, deux secrétaires, Annie BOILLEDIEU et Florence MAYET, se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale communale. Elles sont secondées par un contrat aidé.

La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se répartissent les tâches de la manière suivante :

- A l'école, Marie SAULNIER, seconde la maîtresse des très petite, petite et moyenne sections et assure la garderie du matin.
- Un contrat aidé seconde la maîtresse de grande section, le matin, et assure la garderie du soir.
- Les repas sont préparés sur place par Eliette ROBIN, aidée par Marylène CAVEL dans les différentes tâches de la restauration scolaire. Madame Robin prendra sa retraite le 1er mars 2013.

La surveillance de la récréation de l'après repas est assurée par nos agents municipaux,



Florence MAYET



Brigitte ROCHAIS



Christian MANCEAU



Annie BOILLEDIEU



Marie SAULNIER



Eliette ROBIN



Marylène CAVEL



Yves COLON



Fabrice DIDIER

Etat civil

Naissances

21 Décembre 2011	:	Jade	PETIT
03 Janvier 2012	:	Calie	TESSIER
05 Janvier 2012	:	Liana	MOREAU
13 Février 2012	:	Mao	BOUGE
23 Février 2012	:	Alana	JARRY
13 Mai 2012	:	Mathilde	DUJOUR
30 Juin 2012	:	Paul	SAMMUT
04 Juillet 2012	:	Amaia	MOTUELLE LADUZ
07 Août 2012	:	Noam	BRUMAUD
17 Août 2012	:	Jorian	DOUCE
31 Octobre 2012	:	Wendy	MOREAU
04 Décembre 2012	:	Aloïs	DOUTEAU



Mariages



Erratum 26 novembre 2011 : Gwenaëlle ALCOBENDAS - MONINO et Yohann VIGNAUD

18 Août 2012	:	Virginie	TRANCHANT et Johnny MILLET
07 Juillet 2012	:	Carine	JOURDAIN et Guillaume TENCA

Décès



05 Février 2012	:	Suzanne	SQUINABOL née GOURDEAU à Champagné
24 mars 2012	:	Andrée	GRANIER née COUSSON à Poitiers
01 Avril 2012	:	Raymond	BOUDEELE à Poitiers
07 Avril 2012	:	Jeanne	DION née BERGER à Poitiers
08 Avril 2012	:	Michel	DESGRANGES à Poitiers
26 Mai 2012	:	Driss	DIOUF à Saint-Jean-de-Boiseau
29 Juin 2012	:	Frédéric	PENAULT à Champagné
17 Juillet 2012	:	Henri	MORINEAU à Champagné
14 Septembre 2012	:	Robert	DELHOUME à Poitiers
24 Octobre 2012	:	Henri	HUGAULT à Poitiers
31 Octobre 2012	:	Georgina	BELLOT à Gençay
02 Novembre 2012	:	Yvette Gisèle	BIBAULT née DESOUCHE à Poitiers
19 Novembre 2012	:	Marie Joseph	FRETIER née ROYAUX à Civray
06 Décembre	:	Edith	PENAULT née CONTIVAL à Champagné-Saint-Hilaire

FONCTIONNEMENT

RECETTES	
	Prévu
Atténuations de charges	3 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	67 901,00
Impôts et taxes	189 596,00
Dotations, subventions et participations	344 312,00
Autres produits de gestion courante	30 500,00
Produits financiers	100,00
Produits exceptionnels	120,00
Excédent de fonctionnement reporté	58 322,91
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00
TOTAL	703 851,91

DEPENSES	
	Prévu
Charges à caractère général	208 730,00
Charges de personnel et frais assimilés	294 200,00
Atténuations de produits	2 105,00
Autres charges de gestion courante	42 000,00
Charges financières	26 800,00
Charges exceptionnelles	330,00
Dépenses imprévues	27 800,00
Virement à la section d'investissement	100 799,91
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 087,00
TOTAL	703 851,91

INVESTISSEMENT

RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement	100 799,91
Produits des cessions d'immobilisations	18 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	204 603,74
Subventions d'investissement reçues	107 853,00
Emprunts et dettes assimilés	207 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 087,00
TOTAL	639 343,65

DEPENSES	
Emprunts et dettes assimilés	48 000,00
Immobilisations corporelles	70 612,78
Immobilisations en cours	444 510,84
Déficit d'investissement reporté	66 220,03
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00
TOTAL	639 343,65

BUDGET ASSAINISSEMENT 2012

FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Vente de produits finis, prestations de services	49 110,00
Subventions d'exploitation	11 000,00
Produits exceptionnels	79,15
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 755,48
TOTAL	63 944,63

DEPENSES	
Charges à caractère général	29 410,00
Charges de personnel et frais assimilés	200,00
Atténuations de produits	2 300,00
Autres charges de gestion courante	450,00
Charges financières	8 610,00
Charges exceptionnelles	20,00
Déficit de fonctionnement reporté	12 403,07
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 551,56
TOTAL	63 944,63

INVESTISSEMENT

RECETTES	
Excédent d'investissement reporté	45 224,73
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 551,56
TOTAL	55 776,29

DEPENSES	
Emprunts et dettes assimilés	6 950,00
Immobilisations en cours	45 070,81
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 755,48
TOTAL	55 776,29

☞ La genèse « d'Hortense », bar, brasserie, pizzeria, restaurant ☞

En septembre 2011, Gisèle Lucas, exploitante du café des sports, Christine et Jean-Pierre Acévêdo, les propriétaires, demandent la participation du maire afin de rechercher une solution pour la reprise de l'unique bar restaurant de notre commune. Gisèle Lucas n'avait pas envie de voir mourir cet espace et Christine Acévêdo, née Viaud, ne pouvait pas croire que le travail qu'avait fait sa grand-mère dans cet espace, pouvait être effacé aussi rapidement.



Girouette ancienne retrouvée lors des travaux

J'ai donc pris contact avec France 3, qui a réalisé un reportage dans la semaine, avec une diffusion au début du 19/20 et du 12/13, ainsi qu'avec France Bleu Poitou qui, tout au long d'une matinée, a diffusé son interview.

Nous avons aussi envoyé une annonce à TF1 pour son émission SOS Villages. Beaucoup de prétendants, plus ou moins sérieux, ont pris contact mais sans projets vraiment concrets. En décembre 2011, un couple de la profession prenait contact en ayant vu l'annonce sur SOS Villages ; ils avaient plusieurs « pistes »... Notre première rencontre a eu lieu le 4 janvier 2012 ; de la déception se lisait sur leur visage car ils pensaient découvrir un restaurant, mais de cuisine point. La confiance s'est établie, et ils ont fait le choix de venir à Champagné. Le Conseil Municipal a alors décidé d'acheter la licence et aussi les murs. Nous avons fait réaliser une étude de marché par la Chambre de Commerce.

Le bâtiment était constitué de plusieurs parties et de 2 étages ; le Conseil a fait le choix d'affecter le rez-de-chaussée au bar/restaurant, de conserver une partie du premier pour une location, et de réfléchir pour l'affectation du premier étage (chambres, extension du gîte.....). Les plans et le suivi des travaux sont réalisés par le cabinet d'architecte Moreau de Vivonne.

Les travaux ont commencé dès le mois d'avril alors que nous n'étions pas propriétaires ; merci de la confiance que nous a accordée Christine Acévêdo, et merci aussi pour son attachement à notre commune qu'elle a quittée depuis longtemps.

Ces travaux de grande ampleur ont été réalisés avec nos agents municipaux : trois ouvertures dans des murs allant jusqu'à 1,1 mètre de largeur, décaissement d'un local sur une profondeur de 1,5 mètre (c'est à cet endroit que nous avons trouvé 4 sarcophages, dont un a été enlevé, fouillé ; il sera exposé).



Travaux par les agents municipaux

Les ordres de service aux entreprises ont été passés début octobre 2012 pour un objectif de démarrage de l'activité de ce commerce au 1^{er} mars 2013.

Actuellement les prévisions budgétaires s'établissent ainsi :

Dépenses prévues TTC:

Achat de la licence IV :	6 500 euros
Achat des murs :	70 000 euros
Toiture :	25 000 euros
Notaire, Architecte, bureau d'études et travaux :	198 500 euros
Total prévu :	300 000 euros

La réfection de la toiture a été réalisée par l'entreprise Olivier FOUCAULT de Brux et les entreprises d'aménagement dans le bar restaurant sont :

LOTS	NOM DE L'ENTREPRISE
N°2 - Maçonnerie	CONTIVAL à Lusignan
N°3 - Menuiserie	CHAUVINEAU à Lusignan
N°4 - Plâtrerie isolation	CHAUVINEAU à Lusignan
N°5 - Carrelage faïence	TILLET ROUSSEAU à Romagne
N°6 - Electricité VMC chauffage	LUMELEC à Mazerol les
N°7 - Plomberie sanitaire	GIRAUD à Savigné
N°8 - Aménagement cuisine	BENARD à Fontaine Le Com te
N°9 - Aménagement bar	BENARD à Fontaine Le Comte



Réfection de la toiture



Travaux à l'intérieur

N.B. l'ensemble de ces coûts n'est pas à affecter au restaurant puisqu'il y a une location et un premier étage dans lequel pourra se faire une autre activité.

Recettes prévues :

Subvention Communauté de Communes :	40 000 euros sur 2 ans
Subvention Région :	40 000 euros
Subvention Département :	25 000 euros
Subvention FISAC :	57 000 euros
Subvention FEADER :	25 000 euros
Subvention Récupération de la TVA :	36 000 euros
Soit un total de :	223 000 euros.

Le reste est financé par la commune ; à noter l'implication immédiate et forte de la Communauté de Communes du Pays Gencéen (versement de 20000 euros en 2012 et de 20000 euros en 2013), et le versement de la subvention de la Région avant le commencement des travaux ainsi que la réponse positive du Département ; Nous attendons aujourd'hui les décisions concernant le FISAC et le FEADER .

Travaux réalisés avec les concours financiers de:



Le couple qui va œuvrer pour que ce restaurant donne encore plus de vie et de convivialité à notre commune est composé de Delphine et Halim Boudéraoui ; il a été convenu avec eux d'un loyer de 3,0% du chiffre d'affaires. Ce couple a deux jeunes enfants.

Le nom « Hortense » a été choisi par Delphine et Halim, en voici l'explication :

- Hortense est un prénom floral ; il vient du latin "Hortus", qui veut dire jardin. Ainsi, nous aborderons une thématique et une décoration autour du jardin, des fleurs, des légumes, des herbes aromatiques... Nous avons aussi choisi ce nom car le restaurant "naîtra" au Printemps prochain.

Le 7 Janvier 2012, lors des vœux du maire, nous avons souhaité une bonne retraite à Gisèle et Daniel, ci-dessous vous trouverez les mots de Louis Vibrac qui espérait une succession, son vœu est exhaussé...



Halim et Delphine Bouderaoui

Texte et photos de Gilles Bosseboeuf

GISELE ET DANIEL

Bistrot, estaminet, café, troquet, bar, buvette, brasserie, guinguette, taverne, cafèt ...ils en ont inventé des mots, les Français, pour désigner ces petits lieux clos ou ces petites terrasses sous les arbres où l'on pouvait boire autre chose que de l'eau ou de la piquette. Et surtout, où l'on pouvait se rencontrer. Le petit café, le petit blanc limé, le canon de gros rouge, le bock ou le demi de bière, le picon bière, la tournée de pastis avec beaucoup de jaune et un tout petit peu d'eau...c'était rarement pour se pochtroner tout seul, sauf en cas de cafard, c'était par envie de convivialité, c'était pour se reposer après le turbin -et pas uniquement le samedi soir !-, et passer de bons moments avec des copains, à marteler le zinc de vérités, à se jeter dans les moustaches des bonnes blagues, à plaisanter avec la serveuse.

Ah ! Comme cette chanson de Francis Carco, chantée par Yves Montand, Juliette Gréco, Marie Dubois, Frida Boccara ... rappelle bien l'ambiance des cafés d'autrefois.

*Le doux caboulot
Fleurit sous les branches
Et tous les dimanches
Plein de populo.
La servante est brune,
Que de gens heureux !*

*Il y en avait combien des, des...allez, prenons le terme administratif ! **des débits de boissons** à Champagné autrefois ? J'en ai connu quatre en arrivant ici en 1972 tenus par la Nénette, le Claude ...Poupard, la mère Brunet, et celui qui ne coupait plus les cheveux, Monsieur Fouché. Mais dans un autrefois plus lointain, c'était six, c'était 8, c'était 11 peut-être. Il faut dire que la dalle était toujours en pente, et que travailler des mains la terre, le bois, le fer, les voitures, ça donne soif ! Hélas ! Les drugstores et les Macdo sont venus à la charge, le grand verre en carton de coca glacé a supplanté le petit verre de jus de la treille, les gamins sont allés étudier et travailler en ville. Et, et..*

On peut remercier Gisèle et Daniel d'avoir maintenu la tradition durant 34 ans à Champagné. La tradition du comptoir à hauteur de bras pour s'y accouder sans peine, ou qu'il faut atteindre par une ascension d'un siège haut. La tradition des bouteilles d'apéros bien alignées sur leurs étagères, offrant le choix aux langues desséchées. La tradition du vagissement de la cafetière ou du percolateur annonçant que le café est brûlant. La tradition des tables biens alignées, mais assez serrées pour qu'on se touche quand on joue à la belote. La tradition du sol nettoyé tous les soirs et le poêle ronflant pour couvrir le sifflement de la bise. La tradition des bouquets exhalant leurs doux parfums poivrés. Et surtout, surtout, la tradition du babyfoot, assailli par les jeunes, après un match sur le stade, pour prendre la revanche sur 80 cm2.

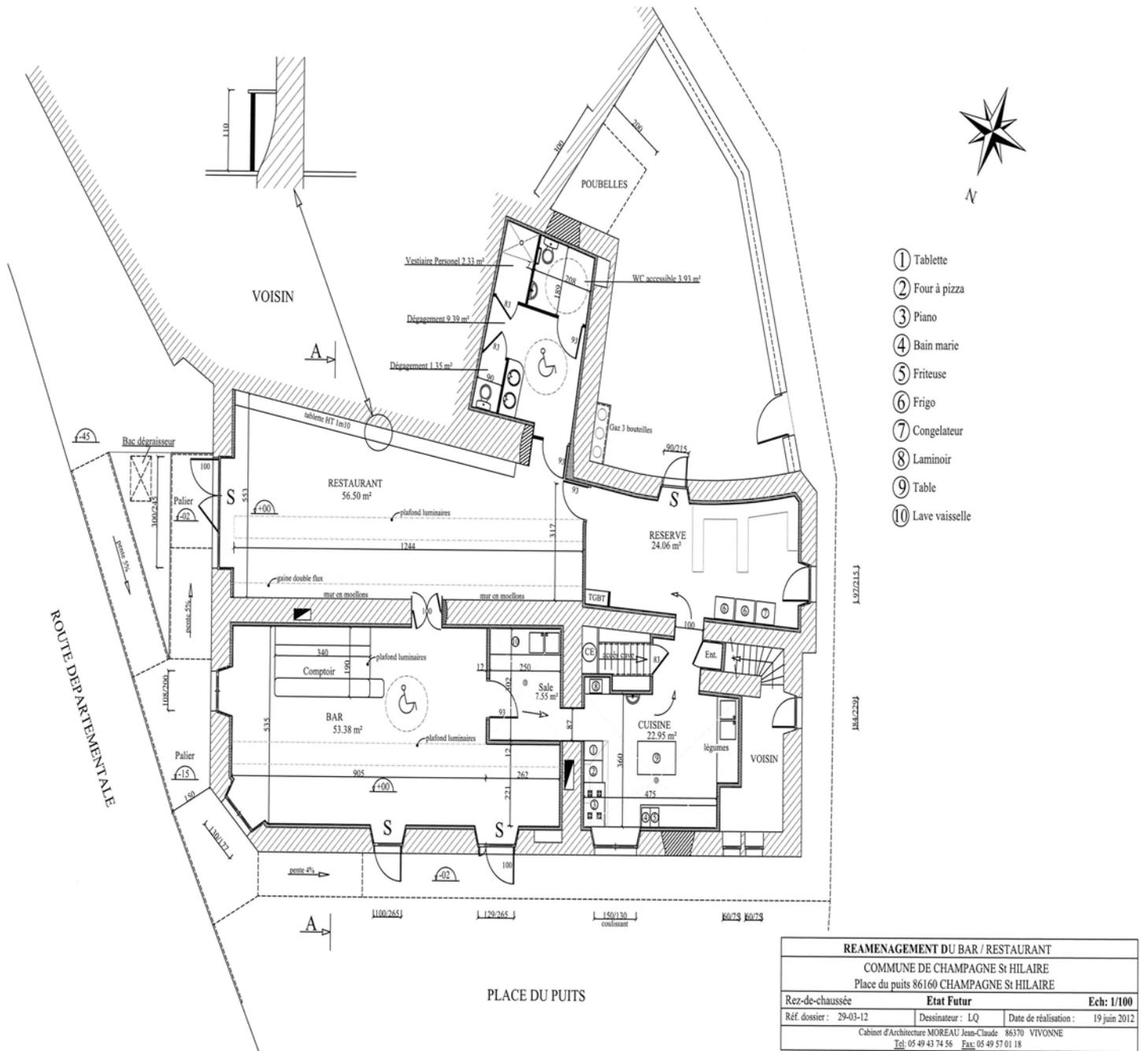
La pièce à côté, qui servait parfois de garage à Daniel et Gisèle, était en fait une salle des fêtes ! A leur époque, on n'y a plus fait de théâtre, on n'y a plus projeté des films d'aventures, mais on y a fait des banquets et des lotos.

Et le parvis que la commune a goudronné et où demeure la trace du puits, devenait l'été, avec deux ou trois tables, avec l'ombre des tilleuls, une terrasse accueillante et un poste d'observation de la vie communale.

Avant Gisèle et Daniel, cet établissement qui a fermé ses portes le 1er janvier 2012 a été le siège de la Kommandantur allemande en 1940, et quelques années avant leur arrivée, en 1966, il avait été le P.C. du tournage du film « Par mesure de silence » avec Muriel Baptiste, Alfred Adam et Paulette Dubost.

*Oui ! Le café Viaud aussi célèbre à Champagné que le café Flore à Paris, mériterait bien d'être classé monument historique ! Non ! Pas Gisèle et Daniel tout de même ! Mais le mieux serait qu'il continue d'être un lieu de convivialité sous une autre forme peut-être, et que Gisèle et Daniel à qui on souhaite **une retraite paisible**, aient des successeurs !*

Louis Vibrac le 6 Janvier 2012



Bar restaurant vue de la place du 13 août 1944

🌀 La Base de Loisirs 🌀

Comme chaque année depuis 2008, nous améliorons l'accueil à la base de loisirs. Cette année, nous avons continué l'installation de gabions pour délimiter le parking. Nous avons aussi amélioré les sous-bois afin que les promenades soient possibles, une délimitation entre l'espace chevaux et l'espace pique-nique a été faite avec du bois de la base de loisirs (c'est l'utilisation au maximum des matériaux trouvés sur place). Une seule ombre au tableau, c'est le vol de la balançoire, irresponsabilité évidente ! N'hésitez pas à prévenir la mairie ou un élu si vous constatez des anomalies ou des fréquentations douteuses !!!.



Texte et photos de Gilles Bosseboeuf

🌀 Lotissement Le Goupillaud 🌀

Ce lotissement est constitué de 11 lots viabilisés, dont les superficies vont de 600 à 785 m². Le prix de vente TTC est de 28€ le m².

Nous avons eu beaucoup de demandes en 2012 ; actuellement, 3 lots sont vendus avec les permis de construire accordés, et les pavillons sont en cours de construction ; 2 autres demandes de permis de construire sont déposées et 1 autre lot est réservé ; ceci fait 6 demandes en 2012. Champagné-Saint-Hilaire est une commune attractive qui est très bien située par rapport à Poitiers. Malgré la crise, nous nous développons chaque année.

Nous avons décidé en 2012 de faciliter l'accès à la propriété, et ceci sans attendre tout de l'Etat. Par délibération en date 1^{er} février 2012, le Conseil Municipal a voté, pour l'année 2012, une diminution du prix de la parcelle : Une réduction de 4 000 € par lot est accordée, plus 500 € par enfant à charge, limitée à 5 000 € par acquéreur.

Exemples :

Le lot le moins cher était vendu avant diminution 16 800 € TTC ; avec l'avantage offert, ce même lot serait vendu comme suit :

- acquéreur sans enfant	: 16 800 € - 4 000 € = 12 800 €
- acquéreur avec 1 enfant à charge	: 16 800 € - 4 500 € = 12 300 €
- acquéreur avec 2 enfants à charge	: 16 800 € - 5 000 € = 11 800 €

Cette mesure est reconduite pour l'année 2013 par décision du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2012.

Faites connaître rapidement ces possibilités autour de vous, car les lots seront vite épuisés.

Texte de Michel Russeil



Photo de Gilles Bosseboeuf

🌀 Inscription sur les listes électorales 🌀

L'inscription sur les listes électorales de la commune ne se fait pas de manière systématique, elle doit être une démarche volontaire des personnes. Nous invitons toutes les personnes non inscrites ou les nouveaux arrivants à venir en mairie (avec pièce d'identité et justificatif de domicile) avant le 31 décembre pour une inscription effective l'année suivante. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, le formulaire de demande d'inscription peut être téléchargé depuis le site www.service-public.fr, les mêmes pièces justificatives doivent être jointes et adressées à la mairie. Les cartes d'électeurs sont envoyées au mois de mars.

Nous vous informons qu'aucune élection n'est prévue à ce jour en 2013.

Texte de Florence Mayet

🌀 Elections présidentielles et législatives 🌀 à Champagné-Saint-Hilaire

1er tour : 22 avril 2012 présidentielles

Inscrits : 707
Votants : 592
Blancs/Nuls : 18
Exprimés : 574

Nom des candidats	Nombre de voix
Mme JOLY Eva	19
Mme LE PEN Marine	111
M. SARKOZY Nicolas	119
M. MÉLENCHON Jean-Luc	66
M. POUTOU Philippe	11
Mme ARTHAUD Nathalie	4
M. CHEMINADE Jacques	0
M. BAYROU François	59
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	13
M. HOLLANDE François	172

1er tour : 10 juin 2012 législatives

Inscrits : 709
Votants : 432
Blancs/Nuls : 10
Exprimés : 422

Nom des candidats	Nombre de voix
M. CHÉRON Michel	25
M. VINCENDEAU Thibaud	6
M. FLAMANT Marc	3
M. DELANNOY Enguerrand	103
M. BOUGRIER Samuel	23
M. AUPETIT Serge	2
M. VERDIN Alain	5
M. RAGUET Alexandre	3
Mme CASSETTE Danièle	1
Mme PERROT Cécile	56
M. CLEMENT Jean-Michel	195

2ème tour : 6 mai 2012

Inscrits : 707
Votants : 584
Blancs/Nuls : 39
Exprimés : 545

Nom des candidats	Nombre de voix
M. HOLLANDE François	309
M. SARKOZY Nicolas	236

2ème tour : 17 juin 2012

Inscrits : 709
Votants : 388
Blancs/Nuls : 16
Exprimés : 372

Nom des candidats	Nombre de voix
M. DELANNOY Enguerrand	141
M. CLEMENT Jean-Michel	231

🌀 Logement locatif 🌀

L'immeuble dit « DEBENEST » à l'angle de la place du 13 Août 1944 et de la route de Sommières avait été partiellement aménagé par la commune en 2010, avec l'installation d'un toilettement canin et un bureau de conseils en systèmes et logiciels informatiques au rez-de-chaussée.

Par sa configuration, il permettait la réalisation d'un appartement locatif à l'étage, avec entrée au 2, route de Sommières. Le Conseil Municipal a décidé sa réhabilitation.

Un appel d'offres a été lancé pour les lots : plomberie sanitaire, électricité, placo et réfection du parquet au second étage, les menuiseries extérieures, le crépissage intérieur de la cage d'escalier et le carrelage du rez-de-chaussée ; ces travaux sont terminés :

Plomberie sanitaire	3 600 €
Électricité	5 942 €
Menuiserie	8 462 €
Aménagement second étage	8 516 €
Aménagement de l'entrée RDC	3 237 €
Branchements : électricité et eau	1 267 €
Divers (toiture)	1 020 €



Photo de Gilles Bosseboeuf

Les employés municipaux ont réalisé au premier étage : le placo, l'isolation, le cloisonnement et les portes intérieures, la pose du parquet flottant, les plinthes et l'ensemble des peintures. Achat de matériaux pour pose en régie : 10 254 €

Le financement est assuré par emprunt. La surface habitable créée est de 97m², logement de type 3. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 09 Mai 2012, a fixé le montant du loyer à 350 euros. La mise à disposition est prévue pour le 1^{er} trimestre 2013.

Le parc locatif communal se compose de : 7 logements, 2 locaux commerciaux-artisanaux (toilettement canin, Login entreprise) 1 local commercial (bar restaurant pizzeria) en cours de rénovation.

La Communauté de Communes possède 1 bâtiment avec 1 bureau d'entreprise (SARL Bonnet), 1 local artisanal (esthéticienne).

Texte de Michel Russeil

🌀 SIAEP, Syndicat d'eau de Romagne, Champagné-Saint-Hilaire, Sommières 🌀

2012 : année de travaux. Après le remplacement de l'épine dorsale entre Champagné et Romagne, le syndicat d'eau de la région de Romagne, sous la présidence de Bernard Porcher, continue l'entretien de son réseau. Les canalisations et raccordements de Sommières à la Porcherie, ainsi que celles de la rue Etienne Saby à Champagné, ont été remises à neuf par l'entreprise Guillon de Sauzé-Vaussais pour un montant de 264 000 € ; Ces travaux étaient rendus nécessaires pour maîtriser des fuites de plus en plus nombreuses et coûteuses à réparer. Le syndicat continue ses efforts et assure une distribution toujours plus performante d'une eau de qualité grâce au forage du Patural des Chiens. L'ensemble du réseau vieillissant est renouvelé petit à petit en fonction de sa fragilité et des personnes nouvelles à desservir. Si l'investissement nous incombe, la maintenance du réseau est assurée par les agents du SIVEER. Les interventions rapides de nos collaborateurs nous permettent de vous proposer un service efficace tout en maîtrisant le coût du m³ d'eau.

Mais les temps changent et dans la mouvance politique actuelle, la volonté de faire des économies d'échelle se concrétise aussi du côté de la gestion de l'eau. Les directives du Préfet et la gestion de la distribution de l'eau potable sur une grande partie de notre territoire par un syndicat unique, nous dirigent vers un transfert de compétences et un regroupement de nos petits syndicats locaux en une seule entité gérée au niveau départemental. Les élus de base resteront vigilants pour que les efforts réalisés jusque là restent votre principale garantie de service et de maîtrise des coûts. La responsabilité de vos élus est votre meilleur atout dans cette restructuration ; ils sauront rester innovants et économes tels que nos Aînés le leur ont enseigné afin de préserver cette ressource et de la distribuer équitablement.

N'oubliez pas de surveiller vos compteurs ! L'amélioration des performances du réseau passe par vos observations,

Merci de votre contribution.

Texte d'Olivier Pin

☞ La Voirie ☞

Entretien routes et chemins :

Année difficile pour l'entretien de la voirie ; beaucoup de pluie jusqu'en juillet. C'était bon pour l'herbe, mais la pousse était plus rapide que le broyage. Est-ce vraiment un problème ? N'est-ce pas un moyen d'apprécier la nature que « nous n'écoutons pas, alors qu'elle nous parle », comme le disait Victor Hugo ?

Néanmoins, nous avons réalisé beaucoup de travaux de réfection, de fossés et de dérasage des bords de routes ou chemins, pour empêcher les dégradations de la voirie par l'eau de ruissellement. C'était aussi la première fois que nous réalisons l'entretien des routes avec le matériel acheté par la Communauté de Communes. Après utilisation, plusieurs avantages apparaissent :

- Pas de contrainte d'appel d'offres, donc moins d'administratif.
- Pas d'attente de l'entreprise.
- Mise en œuvre facile, puisque, hors la préparation des routes, il ne faut que 2 personnes, le conducteur du gravillonneur (agent de la Communauté de Communes), et un agent de la commune pour le remplissage en graviers avec le tracto-pelle, et le passage du rouleau.
- Avec un même budget, nous pouvons réaliser 25% de plus d'entretien.

L'inconvénient pour la commune est l'utilisation d'un agent, mais en contrepartie, les agents ont la responsabilité totale de l'entretien de la voirie, l'inconvénient devient un avantage.

Cette année, nous avons réalisé 4200 mètres de sandwiches, une couche de gravier 6/10, puis bitume et une couche de gravier 2/6. Le coût total, non compris la préparation qui a toujours été faite par nos agents, a été de 25000 euros ; nous avons utilisé 320 tonnes de diorite concassée et 24607 tonnes d'émulsion. Le coût au m² pour la commune est inférieur de 25% par rapport à l'année dernière ; nous pourrions donc entretenir plus de routes grâce à l'aide de la Communauté de Communes.

Nous avons aussi mis beaucoup de calcaire sur nos chemins. La voirie est un des principaux postes de dépenses pour la commune. Prenez soin des chemins et des routes, merci de réparer les dégradations accidentelles.

*Texte de Michel Russeil et Gilles Bosseboeuf
Photos de Gilles Bosseboeuf*



Gravillonnage et cylindrage

Création de parking et accès pour le cabinet de kinésithérapeutes et ostéopathes :

Suite à une demande de création de parkings supplémentaires et d'une autre voie d'accès pour le cabinet de kinésithérapeutes pour accueillir les patients, une voie sera réalisée en calcaire à partir de l'allée de Bellevue jusqu'à la limite de propriété côté droit. Des parkings seront créés côté gauche entre la voie et la limite de propriété du salon de coiffure. Ce tracé ne sera pas forcément définitif en fonction des futurs projets.

Le Conseil Municipal a souhaité nommer cette voie «**Allée ALFRED DOUX**» en hommage à Monsieur Alfred DOUX, Maire de Champagné-Saint-Hilaire de mars 1944 à mai 1953. Il avait été blessé pendant la guerre 1914/18. C'est une reconnaissance pour cet homme qui a donné de lui-même pour la commune de Champagné. Cette rue sera à l'endroit où se trouvaient les écoles et la mairie, incendiées par l'occupant pendant la bataille du 13 août 1944.

Texte de Michel Russeil et Gilles Bosseboeuf.

🌀 **Escale Bien-Être, 10 rue Etienne Saby** 🌀

La Communauté de Communes du Pays Gencéen possède 2 locaux à usage commercial, rue Etienne Saby. Un local a été libéré au début de l'année 2012 par notre coiffeuse, Madame Hélène Hébras (Lonli Lonla) qui s'est installée dans la même rue 12, Bis Rue Etienne Saby, sur un terrain vendu par la commune.

Madame Aurore Sueur, habitant Romagne s'est dit aussitôt intéressée par ce local. Après une étude d'implantation faite ensemble, et une rencontre avec le Président Moïse Baudiffier, Aurore nous a confirmé sa volonté de s'installer à Champagné pour y exercer son métier d'esthéticienne qu'elle exerçait déjà à domicile et aussi dans des maisons de retraite.

La commune a fait quelques travaux de démontage, et la Communauté de Communes a fait exécuter les travaux ci-dessous :

Pose d'un volet roulant, entreprise Souille :	1 475 € HT
Confection de deux cabines et plans de travail, entreprise Tillet Régis :	3 137 € HT
Plomberie, pose vasques et luminaires, entreprise Sadaune :	3 242 € HT
<u>Soit un total de :</u>	7 854 € HT

Les peintures ont été faites par Aurore Sueur.

L'ouverture de l'activité dénommée « Escale Bien-Etre » s'est faite le 16 Avril 2012.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurore, et du succès dans son entreprise.



Travaux en cours de réalisation

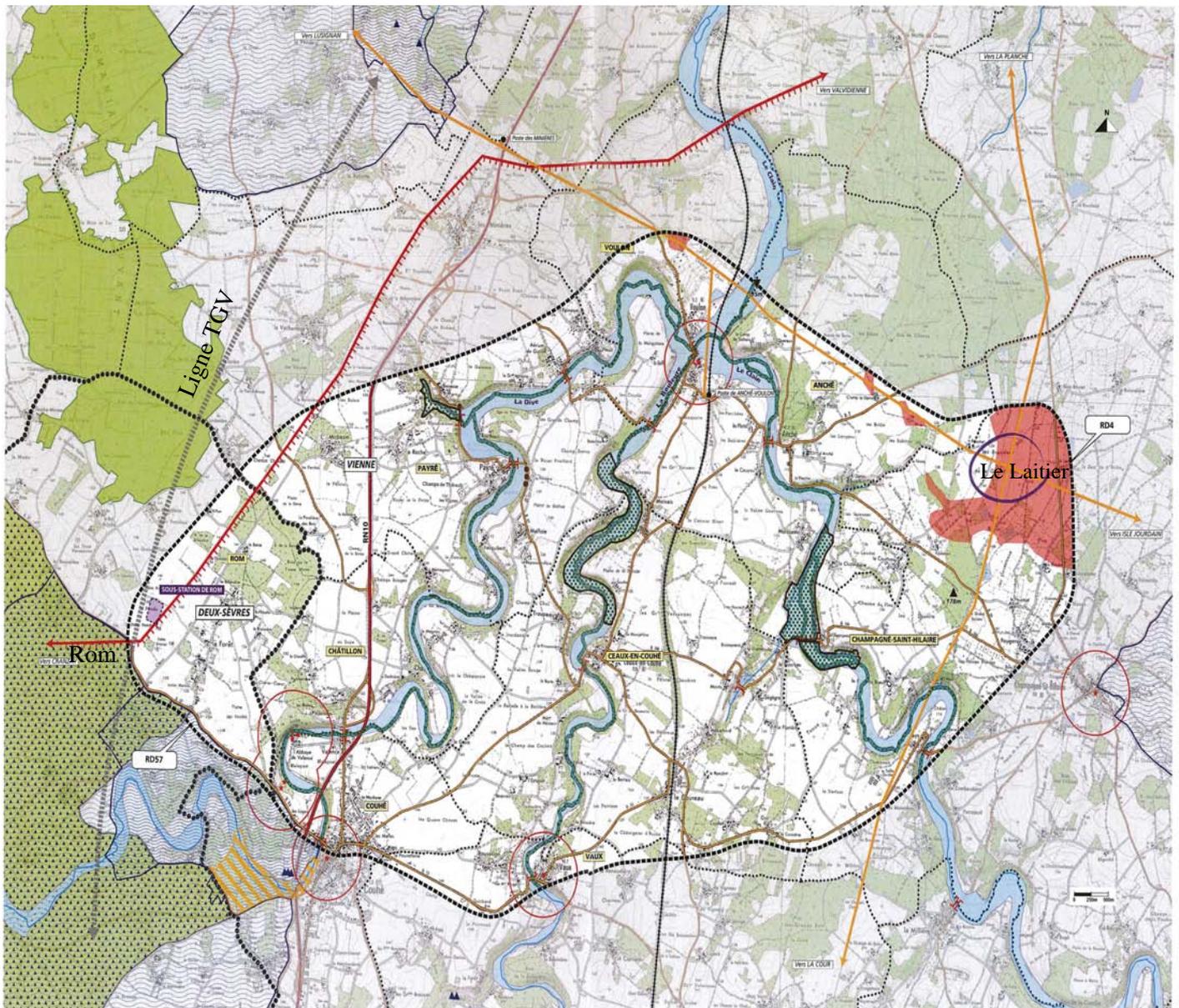


Aurore Sueur esthéticienne

Texte et photos de Gilles Bosseboeuf.

🌀 Projet de liaison électrique en 90000 volts entre Rom et Champagné-Saint-Hilaire 🌀

RTE (Réseau de transport d'électricité), étudie actuellement la liaison des réseaux électriques 90000 volts entre Rom et Le Laitier à Champagné-Saint-Hilaire. Cette liaison sera souterraine. L'étude a lieu actuellement, une zone est définie pour son passage (voir carte ci-dessous) ; l'objectif est de terminer cette étude en 2013, pour un dépôt de dossier fin 2013 (il n'y a pas d'enquête publique). Un croisement de lignes se fait au Laitier. RTE va acquérir entre 7000 et 8000 m² de terrain pour l'interconnexion des réseaux, il n'y a pas de transformateur prévu actuellement. Les travaux devraient débuter en 2015.



Zone de passage de la ligne 90000 Volts

Texte de Gilles Bosseboeuf.

🌀 Déchèterie et collecte en container 🌀

Au cours de l'année 2013, la Communauté de Communes a le projet d'installer à la déchèterie un système d'entrée par carte électronique. Chaque foyer payant la redevance des ordures ménagères recevra par courrier une information plus détaillée ainsi que la carte lui permettant l'accès à la déchèterie.

Horaires Route de la Grande Grange : Ouvert lundi et vendredi de 8h à 17h
Fermée les jours fériés - Réservée aux habitants de la commune

Outre les containers classiques de collecte (magazines/journaux/prospectus ; verre, plastique/emballage) **un container blanc "RELAIS"** pour vêtements, linge de maison, chaussures liées par paire, maroquinerie, a été installé sur le parking de la grande salle des fêtes.

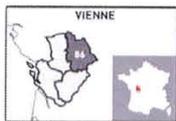
Vous pouvez y déposer votre don après l'avoir mis dans un sac fermé afin de le protéger.

Pour information, grâce aux dons provenant de vos armoires, un emploi durable est créé par semaine depuis 1984 pour lutter contre l'exclusion. Ce dépôt de container est géré par RELAIS qui est signataire de la chartre IRFS (Inter Réseau de la Fibre solidaire).

Texte de Claudette Berthommé



🌀 La Poste 🌀



MUTUALISATION EN MAIRIE : OFFRIR PLUS SANS DÉPENSER PLUS

Champagné-Saint-Hilaire | Partant du constat qu'offrir plus de services aux habitants ne pouvait se traduire par plus de dépenses, Gilles Bosseboeuf, maire de Champagné-Saint-Hilaire, présente la nouvelle organisation de l'accueil de sa mairie.

Bien que les nouvelles technologies permettent d'accéder à distance aux services publics, un besoin de proximité se développe simultanément. Pour affirmer l'attractivité de sa commune rurale d'un millier habitants, Gilles Bosseboeuf a décidé d'agir : « *L'analyse des attentes des habitants montrait que nous devons étoffer les services. On constate une envie de revenir vers les services publics de proximité dès lors que l'offre est diversifiée et qu'ils sont facilement accessibles. Mais la contrainte est que les communes n'ont plus les moyens d'entretenir plusieurs bâtiments. Pour réussir, il faut s'adapter.* »

La mutualisation, clé du succès

Aujourd'hui, le bâtiment municipal regroupe la mairie, l'agence postale, un point d'accès Internet et une belle médiathèque. Le public est accueilli au guichet unique pour les opérations postales et les demandes

communales simples. Pour les dossiers complexes, les personnes peuvent être reçues individuellement par la seconde secrétaire. Utilisant pleinement le bénéfice de l'indemnité versée par La Poste, la nouvelle organisation offre ainsi plus de services tout en rationalisant les charges.

Les habitants reviennent vers la mairie

Les objectifs de Gilles Bosseboeuf sont atteints : mieux accueillir les habitants, offrir une plus grande amplitude d'accès, améliorer les conditions de travail tout en garantissant la même qualité de service pendant les congés. « *La vraie satisfaction est que les habitants retrouvent le chemin de la mairie. Tout le monde s'y retrouve : la collectivité, La Poste, la population.* »

Pour plus d'informations : michel.condet@laposte.fr
et www.champagne-saint-hilaire.fr



Le maire et son équipe près du guichet municipal multiservices.

Parution de Postéo automne 2012
groupe la Poste Poitou-Charentes

7 Janvier 2012 : Vœux du maire de Champagné-Saint-Hilaire

En présence de nombreux élus, des membres du Conseil Municipal, et d'un très nombreux public, nous avons passé un agréable moment de convivialité apprécié de tous. Il a été précédé des discours du Maire et des élus. Ensuite, le Conseil Municipal remercia Gisèle et Daniel Lucas, ce fut le moment de leur souhaiter une longue et bonne retraite bien méritée. Vous trouverez dans la Genèse d'Hortense, l'hommage fait par Louis Vibrac pour ces années passées à Champagné-Saint-Hilaire. Puis chaque président d'association, ainsi que la responsable de la bibliothèque municipale, présentèrent leur bilan de l'année écoulée, ainsi que les animations prévues pour 2012. Ci-dessous vous trouverez le discours du Maire

Vœux du maire de Champagné-Saint-Hilaire 7 janvier 2012

.....

Merci à tous de votre présence aujourd'hui ; qu'il me soit permis de saluer en premier les nouveaux habitants, ils sont nombreux. Qu'ils soient les bienvenus dans notre commune. Sachez que les nombreuses associations, la commune vous attendent pour participer à la vie de Champagné-Saint-Hilaire.

Qu'il me soit permis dans un premier temps, en mon nom et au nom des adjoints et des conseillers, de vous présenter pour cette nouvelle année 2012 tous nos vœux de bonheur, de santé, de travail et aussi de prospérité pour vous, vos familles et ceux qui vous sont chers. J'ai une pensée émue pour tous les Champagnois qui nous ont quittés en 2011, mais la vie nous amène ses peines et ses joies. Cette année encore, 10 bébés sont nés à Champagné ; en 2010, il n'y en avait eu que 9, c'est une évolution notable. La dernière, Jade Olga Petit, devra attendre l'année prochaine pour voir figurer son nom sur le bulletin municipal puisqu'elle est née le 21 décembre 2011.

Je vais essayer d'être bref ; cette année, le bulletin municipal est déjà distribué, vous y trouverez toutes les informations concernant les réalisations et les animations de 2011.

A souligner tout de même en 2011, l'installation des panneaux photovoltaïques financés principalement par la commune ; la rentabilité sera au rendez-vous puisque, en 6 mois de soleil, la recette a été de 29000 euros pour un investissement de 240000 euros. Nous avons financé sans subventions, un local pour un entrepreneur, Login Entreprise ; nous saisisons toutes les opportunités qui s'offriront pour faciliter les installations sur notre commune. Nous avons aussi continué à améliorer notre base de loisirs par la délimitation des parkings, l'installation de jeux, et la création d'un espace détente chevaux, suite à la demande d'une cavalière. Nous continuerons en 2012, peut-être avec un projet de plus grande ampleur.

Il faut parler, bien entendu, de la fermeture de l'abattoir Doux avec la perte d'emplois pour 39 personnes ; je pense à toutes ces familles touchées par ce fléau qu'est le chômage ; j'espère que chacun retrouvera un emploi. Bien qu'ayant suivi le dossier de très près, et ayant espéré une reprise, aujourd'hui, aucune solution se fait jour, j'ai choisi de ne pas médiatiser car je pense qu'il n'y avait aucun intérêt à le faire, mais tout de même, je suis un peu déçu par le peu d'attention de la part des politiques face à ce dossier. Aujourd'hui, il est suivi par Madame la Sous-Préfète ; j'espère qu'une activité sera retrouvée.

En 2012, beaucoup de chantiers nous attendent :

Tout d'abord, nous allons travailler sur la reprise du bar, suite au départ en retraite de Gisèle. Ce bar n'est pas viable seul, il faut y associer un restaurant voire d'autres activités ; aujourd'hui, nous sommes en relation avec la chambre de commerce. Nous aurons besoin certainement rapidement de la Communauté de Communes, et aussi des aides des différentes institutions.

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, nous allons continuer d'améliorer la base de loisirs, et j'espère que nous pourrons avancer sur un projet plus ambitieux ; pourquoi pas là aussi, avec la Communauté de Communes et les associations de la commune..

Il y a aussi la sécurisation Rue Etienne Saby devant nos écoles ; nous ferons au moins l'étude en 2012. Sur cette rue, et sur celle de la Carlière, la canalisation d'eau sera changée en début d'année.

Avec la Communauté de Communes,

- un plateau multisports sera installé derrière les écoles ; ceci sera un plus pour nos écoliers, et aussi pour les enfants pendant les vacances scolaires.

- un dossier ZDE sera présenté avec une zone à Champagné-saint-Hilaire, et je tiens à

remercier Madame la Sous-Préfète d'avoir organisé des rencontres avec la Dreal (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) pour une collaboration nécessaire afin d'avancer sainement sur ce type de dossier. Trop souvent la concertation est inexistante entre le maire et l'Administration ; on dit qu'il faut écouter les maires, mais aussitôt qu'ils ouvrent la bouche, on leur dit que ce n'est pas de leur compétence, et pourtant, il me semble qu'ils sont élus au suffrage universel, choisis par les habitants.

Et bien d'autres dossiers nous attendent, mais je ne vais pas tout citer.

A noter cette année sur vos agendas les Elections Présidentielles le 22 avril et le 6 mai, puis les Législatives le 10 juin et le 17 juin.

Pour 2012, je voudrais évidemment que tous nos projets réussissent, je voudrais aussi que chacun fasse l'effort pour avoir les meilleures relations de courtoisie avec ses voisins, que chacun se respecte, j'espère aussi toujours plus de solidarité dans ces temps difficiles, mais ce sera peut-être l'occasion de redynamiser le pays ; nous commençons à réentendre le mot ré-industrialisation, il est temps d'y penser.

Je voudrais remercier le travail d'animation que font les nombreuses associations ; elles sont un vecteur important de communication pour notre commune, et ce, sans que nous ayons besoin de répondre à des demandes de subventions systématiques. En 2012, avec le Conseil Municipal, nous leur demanderons de porter le nom de la commune lors de leurs manifestations, ou bien sur leur site internet, c'est un moyen de promotion qu'il ne faut pas négliger.

Je veux aussi dire merci à l'ensemble du Conseil Municipal ; les décisions sont prises dans la sérénité, mais rapidement ; par exemple, si nous avions tergiversé pour prendre la décision d'investir des panneaux photovoltaïques, ça n'aurait plus été possible, car la rentabilité n'aurait plus été là.

Merci aussi à tous ceux qui participent dans les commissions, ou sous une autre forme à la vie et au progrès de notre commune, je formule le vœu qu'il y ait encore plus de participants.

Merci aussi pour la qualité du travail réalisé par le personnel de la commune ; sans eux, il n'y aurait pas de progrès.

Merci à nos enseignants pour le travail de qualité qu'ils font, Champagné avec 4 classes est une des plus grandes écoles de la Communauté. Merci aux bénévoles qui permettent à la bibliothèque municipale de fonctionner.

Que 2012 soit aussi une année de réussite pour tous nos entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, qu'ils n'hésitent pas non plus à venir à la mairie pour nous exprimer leurs souhaits, leurs attentes, leurs propositions.

Un dernier mot pour dire à tous ceux qui sont dans le besoin, combien je pense à eux, je compte sur la solidarité de chacun pour aider ses proches et remonter les problèmes importants à la mairie.

Pour cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux, santé, réussite, bonheur et solidarité, et espère que nos projets aboutiront.

Encore une fois meilleurs vœux pour 2012

Gilles Bosseboeuf, maire de Champagné-saint-Hilaire



18 Janvier 2012 : Repas des Aînés

Les Aînés Ruraux se sont retrouvés le mercredi 18 janvier 2012 pour partager ce moment convivial. Comme chaque année, les Conseillers Municipaux et les membres du CCAS ont accueilli les Aînés Ruraux et assuré le service des différents plats.

Les jours précédents, un colis avait été remis à chaque personne malade âgée de plus de 74 ans ne pouvant pas assister au repas.

Nous remercions les participants qui ont assuré l'animation en racontant des histoires drôles, des anecdotes, ou bien en chantant des chansonnettes de répertoire plus ou moins connu.



Texte de Claudette Berthommé

19 Mars 2012 : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie devant le monument aux morts, puis recueillement de tous devant la tombe de Monsieur René Bibault, mort en Algérie le 11 février 1957. La cérémonie se termina par le verre de l'amitié.



31 Mars 2012 : Ouverture de la pêche

Cette année, l'ouverture a eu lieu le 31 mars. Malgré un temps maussade, la journée fut réussie ; les pêcheurs étaient au rendez-vous. Un empoissonnement de carpes et gardons a été réalisé début 2012.

Avec des tarifs attractifs (les moins chers de la région et nul besoin de carte fédérale car l'étang est communal) qui, en 2013, n'augmenteront pas; nous avons réussi, encore cette année, à avoir un solde positif de 78 €.

Cette activité ne coûte donc rien à la commune et permet de faire connaître la base de loisirs et de la faire vivre. N'hésitez donc pas à faire connaître et à vous approprier ce lieu de détente et de loisirs. En 2013, l'ouverture aura lieu le 06 avril et la fermeture le 29 septembre. Venez nombreux.



Texte de Laurent Mayet

8 mai 2012 : Commémoration de l'armistice de 1945

Sous un ciel menaçant et quelques gouttes de pluie, le Maire et trois enfants déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts en souvenir de cette horrible guerre mondiale 1939/1945.

Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, lecture fut faite du discours écrit par Marc Laffineur, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

L'assistance se retrouva dans la salle du Conseil, et avant le moment de convivialité habituel, le Maire fit le point des réalisations et des projets en cours ; ce sont 4 ans d'actions pour ce Conseil depuis les dernières élections de 2008.



Résumé de l'intervention du maire :

Horaire et tarif de la garderie : l'amplitude horaire jusqu'à 18 heures 30 est conservée mais il n'y aura qu'un tarif unique le soir, au lieu de deux.

Point sur le bar-restaurant : voir l'article spécifique pour ce commerce, l'ouverture est prévue le 1^{er} mars 2013.

Comptage des véhicules sur les différentes départementales : Un comptage des véhicules a été fait en mars ; il y a entre 1700 et 2000 passages au centre du bourg par jour.

Fréquentation du site Internet www.champagne-saint-hilaire.fr Plus de 10000 visites par an, les pages les plus regardées : les vidéos, les comptes-rendus du Conseil Municipal et les associations.

Point sur la production des panneaux photovoltaïques du 6 avril 2011 au 5 avril 2012:

Revenu 38 400 euros

Remboursement de l'emprunt : 15 117 euros/an

Revenu annuel : 23 283 euros qui sera diminué à partir du 6 avril des frais de gestion de SERGIES et des frais de maintenance par SPIE, donc le revenu sera tout de même de 20000 euros par an.

Total capital plus emprunt à rembourser : 302000 euros

Soit un retour sur investissement de 7 à 8 ans, donc conforme aux prévisions, c'est un très bon investissement.

Subvention La POSTE : une intention d'engagement de 2500 € est proposée pour l'accueil mairie-bibliothèque, une consultation est en cours pour l'achat de mobilier complémentaire pour la bibliothèque. L'intention est devenue réalité, et les meubles sont achetés.

Achat d'un véhicule :

Il n'est plus possible de trouver de pièces détachées pour le véhicule Peugeot 305 ; le Conseil Municipal décide d'acheter un Jumpy L1H1 HDI90 club blanc année 2008 au garagiste de Champagné, Vincent Raveau, pour un montant de 8674 euros TTC (avec attelage galerie).

Point Abattoirs DOUX : Une réunion a eu lieu le 3 avril à la Sous-Préfecture ; E. Pinguet, Secrétaire Général de l'entreprise Doux, explique qu'il y a 11 personnes reclassées en CDI, 2 en CDD, et 1 en formation qualifiante. C'est l'entreprise FIE qui s'occupera de la revitalisation.

Le Goupillaud, lots à partir de 12800 euros (avec 2 enfants à charge 11800 euros)

Logement : réfection du logement 2, route de Sommières, en cours

Mise aux normes de l'éclairage public : suppression des lampes à mercure, et sécurisation

Article et photo faits le 8 mai 2012: Gilles Bosseboeuf

1er Juillet 2012 : Randonnée et animation à la Base de Loisirs

Randonnée pédestre et circuit VTT

Dimanche 1^{er} juillet 2012, après le café offert par la Municipalité à la base de loisirs des Trois Fontaines, **120 randonneurs à pied et une dizaine de vététistes** ont pris le départ de la **randonnée annuelle organisée par la commune de Champagné-Saint-Hilaire** dans le cadre des Gencéennes.

A 9 h, les randonneurs à pied quittent la Base de Loisirs en direction de la Fontenille alors que les cyclistes ont déjà pris la direction de Lussabeau pour rejoindre la Courdémère, le Laitier, la Rouère où a lieu la première pause ravitaillement.

Après ce moment de réconfort, on se sépare.

Les bons marcheurs suivent le fléchage rouge du **circuit de 13 kms** en longeant les étangs de Racot. Ils traversent la route d'Anché puis celle de Ceaux pour rejoindre la Tuilerie puis ils remontent jusqu'à la Croix de Bois Vert en passant par Mauhin, et reviennent vers Grand Champ.

Les plus fatigués suivent le circuit bleu de 10 kms et retrouvent les plus sportifs dans le chemin de la Garenne, au deuxième point de ravitaillement. Après avoir pris quelques forces, la joyeuse troupe traverse la Cité Champ Petit Jean, s'étire jusqu'au village de Limes et s'achemine doucement vers la Base de Loisirs des Trois Fontaines.

Les cyclistes, quant à eux, suivent le fléchage orange et **parcourent 24 ou 40 kms**, selon leur choix, sur les chemins et petites routes de campagne. Après cet effort physique important et un massage des fesses efficace, tout le monde rejoint la Base de Loisirs des Trois Fontaines où la municipalité offre l'apéritif. Puis, chacun s'installe pour le pique-nique autour du théâtre de verdure sur les tables mises à disposition par la commune.

L'association des Trois Fontaines, qui a ouvert la Flibuste pour l'occasion, propose des repas, des boissons et des glaces à ceux qui n'ont pas eu le temps de préparer leur panier et tous partagent cet agréable moment de convivialité avant de participer aux animations gratuites de l'après-midi proposées par la Clique sur Mer.

Les enfants sont heureux de retrouver les jeux installés près du toboggan et le minigolf. **D'autres font des promenades à dos de poneys avec Sylvie** et ses amies.

La Base de Loisirs a, une fois de plus, été le théâtre d'activités de détente dans un cadre reposant et tous se séparent en espérant se retrouver au même endroit l'année prochaine.

Texte d'Annette Bosseboeuf et photo de Gilles Bosseboeuf

Animation du 1^{er} juillet

Le Conseil Municipal a proposé un après-midi détente ; après le pique-nique ou le repas préparé par l'association des Trois Fontaines, l'animation fut assurée par le groupe LA CLIQUE SUR MER dans son spectacle ORPHEON SUR LA VILLE, devant un nombreux public. Ce spectacle était proposé dans le cadre de la diffusion culturelle du CONSEIL GENERAL DE LA VIENNE qui participait à 70% du coût.

Les artistes, en déambulant sous les ombrages ou devant le théâtre de verdure, ont conquis les spectateurs. Une journée très agréable et conviviale dans le cadre magnifique de notre base de loisirs.



Texte de Michel Russeil et photo de Gilles Bosseboeuf

9 Août 2012 : Nuit Romane

REGION POITOU-CHARENTES Nuits Romanes

Les Nuits Romanes connaissent, chaque année, un enthousiasme croissant dans les communes organisatrices. Pilotées par le Conseil Régional, elles permettent de faire découvrir gratuitement l'Art Roman de notre région en alliant musique, spectacle de rue et mise en lumière des édifices romans.

La commune de Champagné-Saint-Hilaire peut être fière de celle qu'elle a organisée le jeudi 9 août 2012 avec les élus et les nombreux bénévoles. Afin de mettre en valeur toutes les facettes de notre patrimoine culturel, une visite de l'église, un marché de producteurs et d'artisans d'art ainsi qu'une exposition sur l'Art Roman avaient été associés à cette Nuit Romane.

La visite de l'église St Gervais-St Protais était guidée par notre historien local, Louis Vibrac. 200 amateurs d'histoire ont ainsi pu admirer le portail roman classé depuis 1925, avec ses voussures décorées de griffons et de feuillages, ainsi que les magnifiques vitraux de Louis Mazetier.

De 16h à 19h30, l'exposition « **Images de femmes dans l'Art Roman** » et le diaporama « **l'Art Roman, un art à partager** » ont fait le plaisir de 160 visiteurs.



Marché de producteurs et d'artisans d'art

A partir de 16h, **16 producteurs locaux et 10 artisans d'art de la région ont participé au marché**, installé sur la place du 13 août 1944, et ont proposé leurs produits aux nombreuses personnes, heureuses de pouvoir se restaurer sur place et de déguster des spécialités régionales. Elles ont d'ailleurs pris d'assaut les tables et les barbecues mis à leur disposition par la commune avant d'assister au **magnifique concert Gospel donné dans l'église par le groupe Sankofa**. De mémoire de Champagnois, on n'avait jamais vu autant de monde attablé sur la place de la mairie.

Les deux chanteurs, les trois chanteuses et leur musicien n'ont pas eu de difficulté à conquérir les 600 personnes qui avaient pu accéder à l'intérieur de l'église. Les autres, un peu frustrées, hissées sur la pointe des pieds, n'ont pu percevoir que quelques échos de ces magnifiques chants. Une consolation, elles étaient les premières à pouvoir profiter du **spectacle extérieur Baglama, présenté au chevet de l'église, magnifiquement illuminé par le Collectif « le Champ des Toiles »** dont les prestations un peu longues ont quelque peu déçu une partie du public qui attendait plus d'acrobaties aériennes.

Après le spectacle et pendant la **mise en lumière de l'église**, chacun a pu suivre le chemin éclairé par des photophores, pour se rendre dans le pré de la cure où les attendait **un buffet bien garni préparé par les nombreux bénévoles, avec la participation de producteurs locaux**. **Ce moment de convivialité**, sans bousculade, où chacun a pu déguster, échanger, profiter de la douceur estivale de la soirée et apprécier la bonne organisation et l'engagement des bénévoles **a clôturé cette belle journée** et a mis en valeur le sens de l'accueil auquel les Champagnois sont très attachés et qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit des Nuits Romanes.



Mise en lumière



Moment de convivialité

Ce jour-là, **environ 1500 personnes se sont déplacées à Champagné-Saint-Hilaire**. Pour une première, on peut dire que c'est une réussite.

Maintenant la question est sur toutes les lèvres : faisons-nous une autre Nuit Romane ?

La décision est prise : nous avons fait acte de candidature...

Texte de Annette Bosseboeuf et Michel Russeil

13 Août 2012 : Commémoration de la bataille du 13 août 1944 à Champagné-Saint-Hilaire, 68^{ème} anniversaire de cette dure journée.

Notre abbé Claude Moussolo célébra l'office religieux à 10 heures 30 et commenta les difficultés de l'abbé Giret à trouver un hébergement car les sœurs du Parc avaient peur des représailles des occupants ; c'était ça, le visage de cette guerre.....



Sortie des porte-drapeaux de l'église



Commémoration devant le monument aux morts

Puis, nous nous rendîmes au monument aux morts à 11 heures 30 où deux gerbes furent déposées, l'une par notre Conseiller Général, Arnaud Lepercq, et l'autre par le Maire de la commune, accompagné d'enfants.

Après la sonnerie aux morts, puis la minute de silence, monsieur Pierre Bonvalet interpréta, à capella, le « Chant des Partisans ». Ensuite, le Maire, puis le Conseiller Général prirent la parole,



Intervention de Monsieur Arnaud Lepercq



Monsieur Pierre Bonvalet à capella

Vous trouverez ci-dessous le discours du maire :

« 13 Août 2012, 68^{ème} anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire, cette bataille qui a marqué notre commune ; le temps passe, mais nous n'oublions pas. Cette commémoration est pour nous le moment d'honorer les morts de cette terrible journée du 13 Août 1944, mais aussi tous ceux qui ont combattu pour que nous retrouvions notre démocratie et notre liberté, et aussi d'honorer tous ceux qui ont souffert pendant cette guerre. Souvenons-nous des maquisards morts pendant cette journée de combat, de monsieur Georges Ponsonnet assassiné par les Nazis, route de Sommières, de messieurs Louis Roy et Jean Pierron abattus, route de Gençay, et des 10 maquisards morts pendant le combat au haras ; nous pouvons être fiers de leur engagement, ils ont sacrifié leur jeunesse pour nous. J'ai aussi une pensée particulière pour ces maquisards qui nous quittent chaque année (Messieurs Bardon, Delhoume, Changeur.....), et en particulier pour Moïse Brothier qui, je le cite ; « n'avait fait que son devoir, mais pas plus que son devoir », il voulait dire qu'il respectait l'homme. Honneur aussi à ceux que je n'ai pas cités. Cette commémoration est un moment important pour que chacun n'oublie pas ce passé abominable, et que chacun puisse trouver dans cet instant une base de réflexion pour que notre monde devienne meilleur, et que nous nous posions la question dans notre vie quotidienne : respectons-nous complètement la façon de pensée de nos proches, de nos voisins, et dans nos actes réfléchissons-nous assez avant de porter des jugements sur Une telle ou Un tel. Mais aussi ceci permet de créer des liens et d'améliorer notre connaissance sur ce que chacun a vécu ; en effet, grâce au discours de Louis Vibrac devant la stèle du haras l'année dernière et à sa mise en ligne sur notre site internet, nous avons un courrier du neveu de Jacques Abel Florentin qui nous indique que sa maman lui a légué un mémoire rédigé de sa main contant cette triste époque et comportant des témoignages poignants ainsi qu'un poème rédigé par Abel intitulé « GOTT MIT UNS » par référence à l'inscription figurant sur la boucle du ceinturon nazi. Nous pourrions nous poser cette question : cette bataille devait-elle être déclenchée ? Personnellement, je ne me la pose plus ; si nous raisonnons par l'absurde, chacun serait resté chez lui et Hitler aurait continué ses abominations. Lorsque l'on voit ce qui se passe autour de nous, notamment en Syrie, le combat contre les dictateurs est un devoir ; je salue sincèrement le courage de ces jeunes qui ont donné leur sang pour nous. Je ne me pose qu'une seule question ; si j'avais été dans leur situation, aurais-je été à la hauteur ?, aurais-je été aussi à la hauteur si j'avais été maire le 13 Août 1944 ? Alfred DOUX, maire de l'époque, l'a été, lui qui a tant souffert, blessé et amputé pendant la guerre 1914/1918, il a assumé ses responsabilités lors de cette rude journée du 13 Août 1944 ; il avait été nommé maire par le Préfet. Je me souviens de ce regard rigoureux quand j'étais enfant, il était impressionnant ; pour l'enfant que j'étais, c'était difficilement compréhensible ; adulte, on comprend. C'est pourquoi il est important de transmettre notre histoire à nos enfants ; le Conseil Municipal a donc décidé de nommer une rue Alfred Doux ; il représentait les habitants de Champagné en 1944.

Merci à vous qui portez notre drapeau, ce drapeau qui représente dans le monde notre pays de libertés.

Je vous remercie de votre présence, qui montre votre attachement au devoir de mémoire

Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix

Gilles Bosseboeuf le 13 août 2012 »



Dépôt de gerbe devant la Villa du Haras

L'ensemble des élus et des personnalités remercièrent les porte-drapeaux, puis nous nous rendîmes sur les 3 stèles pour déposer une gerbe. Nous terminâmes par un vin d'honneur à l'école puis par un repas à la petite salle des fêtes.

Texte et photos de Gilles Bosseboeuf

14 et 15 Septembre 2012 : Journées Européennes du Patrimoine

Désignées par le Ministère de la Culture sous le titre de « Patrimoine Caché », elles ont été placées à Champagné-Saint-Hilaire sous le signe de la forêt, l'arbre, le bois. « *Promenons-nous dans les Bois* » telle était l'invitation lancée à tous, par la commune et l'association « *Murmures et Cultures à Champagné* ».

La promenade a commencé dès le vendredi 14 septembre pour une trentaine de personnes, devant le grand écran de la Salle des Fêtes. Celui-ci les a amenés dans un premier temps, avec Louis Vibrac, à suivre l'évolution en dix siècles, de la couverture forestière de la commune, puis dans un deuxième temps, à la découverte d'industries champagnoises, dérivées de l'utilisation du bois : la fabrication du charbon, la métallurgie du fer et l'usage des fours à chaux. Ces activités sont aujourd'hui disparues, mais elles ont laissé des traces...bien cachées, que les photos et les explications de Pierre Rossignol ont bien révélées.

Le samedi 15 septembre, la galerie de tableaux, de patchworks et de dessins d'enfants s'est offerte dans le hall, la salle de réunion de la mairie et la bibliothèque. Un large public a pu déambuler devant des paysages arborés, aux ambiances très diverses. Il a pu aussi toucher de près la diversité des arbres et des bois grâce aux spécimens de M. Gérard Boutet, joliment présentés sur les tables, et grâce aux panneaux pédagogiques prêtés par le Centre Régional de la Propriété Forestière.

M. Arnaud Lepercq, fort impressionné par la qualité de l'exposition, s'est mêlé au public avant de se joindre aux orateurs : Mme Françoise Pasquay, présidente de l'association, M. Gilles Bosseboeuf, maire de Champagné et Louis Vibrac, initiateur de l'expo. Chacun a exprimé avec sa sensibilité, le plaisir qu'il ressentait devant ces créations, a félicité et remercié les vingt « artistes amateurs », et a insisté sur l'importance de l'arbre dans notre nature. *Un grand merci à Mme Lisa Castagna Vivat' Vivaces qui a embelli gratuitement la salle du Conseil avec une composition florale de son choix.*



Exposition de tableaux

L'après-midi, à 14 heures devant la mairie, Charline et Frédéric Durivault accueillent un groupe d'une vingtaine de personnes pour les guider dans une petite promenade autour du bourg. Promenade ensoleillée, agrémentée d'informations pratiques fort intéressantes : comment distinguer un épicéa d'un sapin, ou reconnaître un troène, une épine noire ; compter le nombre d'essences d'arbres et d'arbustes dans une simple haie ; évaluer la hauteur et le poids d'un cèdre argenté ; mille détails découverts dans les arbres qui constituent pourtant notre environnement. Le petit périple se terminait dans le pré de la cure où Christophe Archambault attendait, la plane à la main, en train de peaufiner un bardeau de châtaignier. Sous les regards étonnés de ses auditeurs, il expliquait la façon de fendre les rondins de bois, la méthode pour disposer ces tuiles spéciales sur la charpente et vantait la solidité et la durée d'une telle couverture.



Promenade autour du bourg



Christophe Archambault peaufine un bardeau de châtaignier

Une deuxième « journée » de visiteurs suivait, à partir de 16 h 30 le même parcours, en profitant des haltes pour découvrir des arbres originaux, ou pour en comparer avec les leurs, ou encore pour poser des questions.

A 18 heures, en regrettant la faiblesse de la participation des enfants, Annette Bosseboeuf , organisatrice du concours de dessins d'enfants, remettait les prix qui consistaient en un plant d'arbre pour chaque participant, et en un livre offert par la bibliothèque ou par M. le maire pour les lauréats. Comme les années passées, grâce à l'intérêt du thème choisi, grâce à la passion des animateurs et aux talents des « artistes », les Journées européennes du Patrimoine à Champagné ont mobilisé beaucoup de curieux !

*Texte de Louis Vibrac
Photos de Gilles Bosseboeuf*

** Ajout de Gilles Bosseboeuf*

11 novembre 2012 : Commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les Morts pour la France

Par un temps serein, et en présence d'une assistance nombreuse et recueillie, le maire déposa une gerbe au pied du monument aux morts, puis demanda une minute de silence à la mémoire des morts pour la France.

Il rappela ensuite que le monument avait été érigé en 1924, et que le choix du lieu de son installation avait été fait par les familles des morts de Champagné pendant cette horrible guerre.

Puis le Maire fit la lecture du message de Kader ARIF, Ministre de la Défense, en charge des anciens combattants. Le discours commençait ainsi : « Le 11 novembre 1918 à 11 heures, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, mettant fin à quatre ans d'une terrible guerre. Premier conflit mondial, qui marque par son ampleur et par le nombre de victimes, militaires et civiles, l'entrée brutale dans ce 20^{ème} siècle sanglant, la Grande Guerre marquera à jamais les esprits..... »

Le Maire, les Adjoints et les Conseillers ont remercié les porte-drapeaux et tout le monde se retrouva dans la salle du Conseil pour partager le verre de l'amitié.



Texte et photo de Gilles Bosseboeuf

2 — LA VIE PRATIQUE

La Mairie et l'Agence Postale Communale

• Coordonnées

1 Place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

☎ 05.49.37.30.91
Fax 05.49.37.20.49

Courriel : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

• Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h00.

Le vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le samedi : de 9h00 à 12h00.

*La Poste à côté de chez VOUS. Les opérations courantes de votre bureau de poste 6 jours sur 7.
Services disponibles dans votre Agence Postale Communale*

- ⇒ **Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique**
- ⇒ **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo**
- ⇒ **Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande**
- ⇒ **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ **Retrait d'espèces** pour les titulaires de CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par compte**
- ⇒ **Départ du courrier : 12h00**

Infos utiles — Bureau de poste de GENCAY

- ⇒ Rue du Palateau — 86160 GENCAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h15 / 13h45 - 17h00
- ⇒ Le samedi : 9h00 - 12h00
- ⇒ **Départ du courrier** : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi
- ⇒ **Conseiller Financier** : Madiana MESRINE — Tel. 05.49.36.12.01
- ⇒ **Conseiller Clientèle Professionnelle** : Catherine METAYER — Tel. 06.43.62.66.67

Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres normalisée est fortement conseillée.
Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

La Cantine et la Garderie — voir les tarifs en page 32

☎ 05.49.52.86.33 — En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.
Horaires de la garderie : à partir de 07h30 le matin et de 16h00 à 18h30 le soir.

Le Ramassage Scolaire

Il est assuré par la Communauté de Communes. Deux mini-bus de 9 places chacun assurent ce service. C'est l'entreprise DEMELLIER, qui, cette année encore, a obtenu le marché du ramassage des enfants de l'école publique de Champagné-Saint-Hilaire. Tous les ans, les horaires sont revus et communiqués aux familles qui utilisent ce mode de transport pour leurs enfants.

Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

MAIS T'ES HAUT A CHAMPAGNE

E
T
E
O

BILAN MÉTÉO 2012

Le bon temps est celui qui ne dure pas !

On l'a vérifié cette année avec deux semaines, du 31 janvier au 13 février, très froides et neigeuses, entraînant des difficultés de déplacement. Deux mois de sécheresse entre la mi-février et le 10 avril avec 7 mm de pluie seulement le 18 mars, mettant à mal les réserves d'eau. Une autre longue période de sécheresse entre le 14 juillet et le 20 septembre, (avec seulement deux petites pluies), qui assèche les mares et les réserves. D'autant que la sécheresse est aggravée par la canicule.

Donc **les saisons ont été bien tranchées**, les contrastes de température et de pluie très importants : le coeur de l'hiver a été particulièrement froid avec un minimum de -13°C, le coeur de l'été a été très chaud : la température a culminé le 22 juillet avec 20°C/38°C et le 16 août avec 22°/37,6°. Les bouleaux, les cerisiers en ont perdu une partie de leurs feuilles.

La succession des saisons s'est faite de façon assez proche du rythme prévu par le calendrier : le printemps s'est installé en mars, selon des températures de 18 à 20°C dans la journée ; l'été s'est fait un peu attendre, les températures maximales dépassant les 25° à partir du 15 juillet ; l'automne s'est manifesté en trois jours ! Le 20 septembre, les hirondelles nous quittent, le 21, les pluies réapparaissent doucement et le 22, le thermomètre cesse de grimper jusqu'aux 25°C.

L'année 2012, qui en est à son troisième trimestre, est marquée par **les caprices des éléments atmosphériques**. Les températures font des chutes brutales parfois : le 10 mai, le mercure pousse une pointe à 29°C et les jours suivants, il peine à monter jusqu'à 18°C ; le 29 juillet, il fait 28 °C dans la journée, le 31, il ne fait plus que 18°C. Le vent d'automne s'est installé pour plusieurs jours et s'est même offert un air de tempête le 24 septembre. Les pluies se sont fait attendre deux fois pour mieux arriver en force : 7 mm en mars mais 154 en avril ; 7 mm encore dans les deux derniers mois de l'été, mais 122 dans les dix derniers jours de septembre et déjà 122 mm en octobre, loin d'être terminé. Si novembre et décembre étaient semblables à l'année passée, le total cumulé de la pluviométrie atteindrait la moyenne générale de l'ordre de 760 mm/an.

2012 ne figurera pas parmi les années exceptionnelles, sauf si les deux derniers mois font les trouble-fête.



Treille sous la neige février 2012



21/09/2012 Rassemblement des hirondelles

Données de Jacotte et Louis Vibrac – Limes

Voici quelques dictons sur le temps :

« Lorsque le coup de tonnerre éclate, il est trop tard pour se boucher les oreilles. » [Sun Tzu]

"les vaches sont couchées, il va pleuvoir"

"plus vite courent les fourmis, plus haut monte le mercure" Les fourmis sont des insectes qui réagissent comme des baromètres naturels. Elles se déplacent plus vite par temps chaud et pression élevée que par temps froid et basse pression.

"les chiens et les chats dorment sans mouvement: du beau temps"

"abeilles agressives et mouches qui piquent plus annoncent l'orage"

"des pigeons claquant fortement des ailes en volant indiquent qu'il y aura du vent"

"les oignons ont beaucoup de pelures, l'hiver sera dur"

DÉGRADATIONS

La Commune et la Communauté de Communes du Pays Gencéen font beaucoup d'efforts pour que nos communes soient attractives, et pour que les jeunes puissent y pratiquer saine-ment des activités. Nous améliorons la base de loisirs avec l'installation de jeux pour les très jeunes et la Communauté de Communes a installé des plateaux multisports dans chaque commune qui n'avait pas de gymnase. Pourtant ces efforts sont mis à mal par une minorité qui dégrade sans vergogne. Il ne faut pas que la majorité reste silencieuse, il faut expliquer à nos enfants que ces espaces sont les leurs ; venir avertir la mairie de tel ou tel acte n'est pas de la délation, c'est un acte de civisme, et c'est défendre ses biens. Pour chaque dégradation, nous portons plainte et des relevés d'empreintes sont effectués, ces empreintes sont conservées dans les fichiers de la police.

Soyez vigilants ! si vous constatez une anomalie, ou si vous voyez des personnes qui rôdent, prévenez la gendarmerie ou la mairie. C'est être responsable de prévenir, c'est être irresponsable de laisser faire.

En 2012 nous avons relevé les dégradations suivantes :

Ancien local des jeunes : bris des fenêtres et des portes

Mairie : Effraction, mais heureusement il y a des alarmes

Derrière l'école :

Pendant les vacances scolaires, de nombreuses dégradations sont à déplorer (ceci est inacceptable et le maire se réserve le droit d'interdire l'accès hors horaires scolaires) :

- Banc brûlé,
- Sous-sols de l'école visités,
- Carreaux cassés,
- Tuiles cassées de façon volontaire à l'évidence par un ballon, dont la facture de réparation s'élève à 430 €.

- Tags

Ce lieu est mis à la disposition de tous et mérite que les installations et l'environnement soient respectés. Ces dégradations inutiles ont un coût payé par la collectivité.

Nous souhaitons vous faire partager notre préoccupation, cette information permettra peut-être aux uns et aux autres d'engager un dialogue avec les potentiels utilisateurs.

Le plateau multisports est conçu pour la pratique de différentes disciplines et en particulier les sports avec ballon, mais à l'intérieur de l'enceinte.

A la base de loisirs : La nacelle d'une balançoire a été volée, le câble sectionné! le devis de remplacement est de 1459 € .

Nous avons pour projet de compléter les installations existantes en 2012 : projet abandonné.

N'était-il pas agréable de voir nos enfants évoluer dans cet espace de jeux qui leur était dédié ?



Avant



Après

Nous espérons que la rubrique « Dégradations » n'aura plus lieu d'être, dans le prochain bulletin municipal.

Texte de Gilles Bosseboeuf et Michel Russeil

TERRE SUR LA ROUTE : LA RESPONSABILITE DE CHACUN



L'article D.161-1 du code rural précise qu'il est défendu de déposer sur les chemins ruraux des objets ou des produits divers, susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation.

De son côté, le Maire est investi par la loi de pouvoirs de police qui portent sur la circulation, mais également sur la conservation des voies. Il a le pouvoir de constater et de sanctionner les atteintes qui sont portées à ces voies.

Même si la faute n'est pas volontaire, l'acteur peut voir sa responsabilité engagée pour faute par omission. La responsabilité peut être engagée en sa qualité de « gardien » de la boue ou de toutes substances répandues sur la chaussée. Il est indispensable que chacun nettoie si cela est nécessaire après son passage.



INFORMATIONS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

« Ne laissez pas divaguer vos chiens, ils peuvent se transformer en monstres »

Chaque propriétaire doit assumer son animal et le garder chez lui. Un chien ne doit ni divaguer sur la voie publique ni chez les voisins ! Le Conseil Municipal a voté une amende de 100 euros si les agents municipaux ont à intervenir.

Il existe le site internet de la Société Centrale Canine www.scc.asso.fr sur lequel les propriétaires de chiens pourront trouver toutes les informations nécessaires à la bonne éducation de leur animal de compagnie.



SITE INTERNET COMMUNAL

La commune s'est dotée d'un flash code
Qui vous dirige vers le site internet communal



« **Flashcode** est une marque désignant un format de données de codes-barres 2D. Ces pictogrammes composés de carrés peuvent notamment être décodés par des téléphones mobiles disposant du lecteur flashcode. Certains téléphones mobiles sont déjà équipés de ce lecteur, pour d'autres, il est nécessaire de l'installer. Se référer à la notice ou au site du constructeur de votre mobile.

La photographie d'un flashcode avec un portable peut déclencher différentes actions, telles que : se connecter à un site Web pour consulter un article ; envoyer un SMS, un MMS ou un courrier électronique ; faire un appel téléphonique ; enregistrer une carte de visite dans ses contacts. Le terme de Flashcode est parfois utilisé pour désigner tous les systèmes de codes-barres matriciels pour lecture *via mobile* »

Texte de Laurent Mayet

www.champagne-saint-hilaire.fr

La version mobile du site internet est en ligne :

[Http://champagne-saint-hilaire.fr/mobile](http://champagne-saint-hilaire.fr/mobile)

Comment télécharger gratuitement l'application flashcode sur son mobile ?



	Sur Iphone Téléchargez l'application flashcode depuis Appstore
	Sur Android Téléchargez l'application flashcode depuis Android Market
	Par SMS Envoyez le mot "flashcode" au 30130
	Depuis votre mobile Connectez-vous sur www.flashcode.fr

Une fois que votre téléphone est équipé de l'application, il vous suffit de lancer celle-ci et vous pourrez décoder les flashcodes, ainsi vous accédez au site internet.

Famille	Libellé	Tarif 2013
PHOTOCOPIES	photocopie A4 noir et blanc recto	0,30 €
	photocopie A4 noir et blanc recto verso	0,50 €
	photocopie A3 noir et blanc recto	0,40 €
	photocopie A3 noir et blanc recto verso	0,60 €
	photocopies des associations en noir et blanc A4 et A3	Gratuit
CANTINE	repas élève	2,60 €
GARDERIE	garderie enfants du matin	1,30 €
	garderie enfants du soir jusqu'à 18h30	2,00 €
	dépassement garderie du soir ¼ d'heure	10,00 €
	dépassement garderie du soir au-delà du ¼ d'heure (forfait)	30,00 €
DIVERS	bon nouveau-né	50,00 €
CIMETIÈRE	concession cinquantenaire	300,00 €
	concession trentenaire	200,00 €
ASSAINISSEMENT	raccordement à l'égout (remise aux normes)	sur devis SIVEER
	raccordement à l'égout (neuf)	sur devis SIVEER
	prime fixe	100,00 €
	taxe variable par m3	1,05 €
GÎTE D'ÉTAPE (tous les tarifs du gîte sont disponibles au secrétariat)	nuitée été (avril à septembre)	13,50 €
	nuitée hiver (octobre à mars)	14,20 €
	tarif week-end gîte complet (du vendredi 16 h au lundi 10 h) été	486,00 €
	tarif week-end gîte complet (du vendredi 16 h au lundi 10 h) hiver	511,20 €
CAMPING	tarif camping par personne et par jour	2,50 €
BULLETIN MUNICIPAL	Encart publicitaire couleur 1/4 de page	50,00 €
COPIES	fax envoi	0,80 €
	fax réception	0,30 €
	extrait cadastral A4	1,20 €
	extrait cadastral A3	1,80 €
	relevé de propriété A4	0,50 €
	duplication de dossier (en plus du coût des photocopies)	27,00 €/heure
CHIENS	recueil et transport de chiens errants à Brion	100,00 €
PÊCHE	carte week-end d'ouverture lâcher de truites (1 jour)	10,00 €
	carte journalière (hors lâcher de truites)	5,00 €
	carte annuelle adulte	40,00 €
	carte annuelle enfant (-10 ans)	5,00 €
	carte week-end carpiste	20,00 €
	carte annuelle carpiste (pêche de nuit)	70,00 €
LOCATION MATERIEL	tables pliantes 1800 x 750 pour les associations communales	Gratuit
	tables pliantes 1800 x 750 pour les habitants de la commune	3,00 € la table Caution de 100€
	tables pliantes 1800 x 750, jour supplémentaire, pour les habitants de la commune	1,00 € la table Caution de 100€
	tables pliantes 1800 x 750 pour les habitants hors commune	Pas de prêt
	friteuse aux associations de la commune	Gratuit
	Friteuse aux habitants	Pas de prêt
	chaises	0,30 € la chaise
TRAVAUX	buses 2ml sans embouts	180,00 €
	buses 2ml avec embouts	300,00 €
	pose de buses sans embouts de sécurité 6ml	410,00 €
	pose de buses avec embouts de sécurité 6ml	620,00 €
	heure tractopelle (machine)	32,00 €
	heure d'agent	27,00 €
	heure de nettoyage salle des fêtes	27,00 €
	heure de tracteur + remorque (machine)	22,00 €
	heure de tracteur + balayeuse (machine)	25,00 €
heure de tracteur + élagueuse (machine)	32,00 €	

• Grande salle des fêtes

Tarif	Habitants		Association		Pour tous	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1 ^{er} nov. au 31 mars)
REPAS	190 €	260 €	80 €	155 €	50 €	50 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	270 €	350 €	/	/	50 €	60 €
SPECTACLES (loto, concours de belote, théâtre...)	/	/	45 €	90 €	/	/

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.



• Petite salle des fêtes

Tarif	Commune	Hors commune	Association	Association hors commune
VIN D'HONNEUR	50 €	85 €	Gratuit	85 €
REPAS	90 €	135 €	Gratuit	135 €
REPAS DE JEUNES	50 €	Pas de location	Pas de location	Pas de location



Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur.
Pour toute location de salle, un chèque de caution de 300 euros est demandé.

Liste des Artisans et des Commerçants

... La Vie Pratique ...

Dénomination	Raison sociale—adresse	
Architecte paysagiste	Atelier Samuel LANDREAU	05.49.18.24.40
Balades à poney	Sylvie JOUANNO	06.72.38.94.52
Restaurant-Pizzeria	L'Hortense - 1 Place du Puits	06.09.62.72.82
Commerçants non sédentaires	Claude METOIS	05.49.37.20.14
	Bruno FAUSTIN-LEYBACH	06.86.84.58.32
Coopérative agricole	COREA Poitou-Charentes 86160 Champagné Saint-Hilaire	05.49.37.98.72
Ecurie Saint Hilaire Entraînement, visites Haras de Saint Hilaire	Sylvain CATY	05.49.37.33.72
	Le Haras	05.49.37.28.09
Education canine, pension, élevage canin et félin	ANIMO' SOLUTION BOUTIN Frédéric	06.66.18.99.93
Electricité - plomberie - chauffage - ramonage	Thierry MAYET	05.49.37.28.62
Epicerie - Journaux - Tabac - Pain	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Esthéticienne	Escale Bien-Etre Aurore SUEUR	06.12.88.27.59
Exploitant forestier - Négociant en bois	Frédéric DURIVALT	05.49.37.98.73
Fabrication sur mesure en fer forgé	Vincent GATINEAU	05.49.55.35.26
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Gîte d'étape communal « Gîte de France »	1 rue du Presbytère 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.30.91
Gîte d'étape Eric et Julia	Le Pontreau	05.49.42.04.49
Gîte Rural du Moulin de Chaume	Olivier PIN— Chaume	05.49.37.30.04
Infirmières	Mireille MATHIEU — Marylin FOURNIER	05.49.37.98.75
	Emmanuelle TASTET	05.49.88.25.70
Location de compositions de plantes en pots pour tout événement.	Vivat' Vivaces Lisa Castagna	06.81.75.46.87
Login-Entreprises : Conseil logistique, commerce de logiciels	Marc MICHEL	06.07.60.29.70
Maçon - Carreleur	Xavier GABARD	06.31.94.77.63
Magasin La ferme des Buissonnets	Vincent PECOT	05.49.47.41.59
Maison d'hôtes	« Le Relais du Haras » au Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
Masseurs - Kinésithérapeutes	Audrey CUCHEVAL, Assal LAURENT, Sylvie MANEUF (Ostéopathes)	05.49.37.30.73
Mécanique - Garage - Station service	Vincent RAVEAU	05.49.37.30.45
Négociants en bestiaux	BONNET Frères	05.49.37.31.99
Parages d'onglons chèvres et moutons	Claude ARTAUT	06.25.58.69.13
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLET	05.49.52.22.33
	Philippe ROGEON	05.49.37.32.08
Photographe	Claire MARQUIS	06.83.30.29.91
Plomberie - chauffage - couverture	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
Sage-femme	Emmanuelle RIOU-CROCE	05.49.39.46.38
Salon de coiffure LONLI-LONLA	Hélène HEBRAS-CHOLET	05.49.52.28.70
Salon de toilettage canin (toutes races)	Lise FOUCAULT	05.49.88.03.97
Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière	05.49.37.30.23
Travaux bâtiments, gros et second œuvre, neuf et rénovation	SARL JADAULT et Fils	06.49.44.81.42 05.49.37.32.77
	EARL de la Touche Mergat	05.49.37.21.16 06.80.89.62.24

École de Champagné Saint-Hilaire

18, rue Etienne Saby 86160 Champagné St-Hilaire
 ☎ 05-49-37-32-61 ☒ ce.0860166n@ac-poitiers.fr

Horaires : 8h45 - 12h15 / 13h30 - 16h00

Cette année, l'école accueille **104 élèves** répartis entre 4 classes:

- ↳ TPS-PS-MS avec Mme GUIGNARD: **27 élèves**. ATSEM: Mme SAULNIER
- ↳ GS-CP avec Mmes CHAIGNEAU et POUPART: **28 élèves**. Aide le matin: Mme BÉLIARD
- ↳ CE1-CE2 avec Mmes BARDET (Directrice) et POUPART: **29 élèves**.
- ↳ CM1-CM2 avec Madame CHAMBARD: **20 élèves**.

Les effectifs sont en hausse de 18% par rapport à la rentrée scolaire précédente



Les élèves sur le nouveau city stade, installé derrière l'école.

PROJETS de L'ANNEE 2012-2013

Comme chaque année, les quatre classes travaillent ensemble autour de plusieurs projets:

- « **Les enfants du monde** » Découvrir la vie, la culture des enfants des différents continents.
- « **Musique** » des intervenants de l'école de musique La Cendille, financés par la Communauté de Communes du Pays Gencéen, interviennent dans chaque classe pour travailler sur les musiques du monde.
- « **U.S.E.P (Union Sportive des Ecoles Sportives)**. » Les enfants sont licenciés et participent à des rencontres sportives avec des écoles du canton. Des parents ou autres adultes, adhérents, proposent des ateliers hors temps scolaires (bricolage, informatique, lecture d'albums, conversation anglaise, jardinage...). Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser à l'école.
- « **École et cinéma** » Pour offrir à tous les enfants une culture cinématographique, l'école continue de participer à ce projet et propose 3 films durant l'année au cinéma de Gençay.

Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2010), prendre contact avec l'école au mois d'avril.

La bibliothèque municipale est un service public très fréquenté puisque le **nombre de lecteurs** inscrits est **en constante augmentation**. (La commune a d'ailleurs acheté de nouvelles étagères). On peut y emprunter ou consulter des documents mais aussi y travailler, y lire, y demander des renseignements. On peut y voir des expositions, accéder à Internet ou consulter sa messagerie. Elle est gérée par une **équipe de 17 bénévoles** appartenant à l'association « **Murmures et Cultures à Champagné** ». En octobre 2012, nous avons **260 lecteurs actifs inscrits dont 102 enfants de moins de 14 ans**. Les plus de 65 ans sont au nombre de **33**. C'est donc une population relativement jeune qui fréquente la bibliothèque.

De janvier à octobre 2012, nous avons eu **1809 visiteurs**, nous avons prêté **775 documents adultes et 829 documents enfants et proposé de nombreuses animations ; 25 personnes ont utilisé l'ordinateur pour consulter Internet**. Il est régulièrement utilisé par les bénévoles qui consultent le Portail de la BDV pour savoir si un document est disponible ou pour chercher des références ou pour faire une réservation.

La bibliothèque municipale travaille en **partenariat étroit avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne** qui y dépose des documents et apporte son aide pour les animations. Elle assure auprès des bénévoles une **formation permanente**, financée par le Conseil Général. En 2012, la responsable a participé à 5 journées de formation, à 3 ateliers de présentation d'ouvrages nouveaux à la BDV et à 2 séances de présentation de nouveautés en librairie.

Horaires et tarifs

La bibliothèque municipale est ouverte 3 fois dans la semaine : **le mercredi et le samedi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 18h30**.

L'inscription gratuite pour tout le monde sur justification de son identité et de son domicile, est **renouvelée chaque année** et se fait **aux heures d'ouverture auprès des bénévoles**.

Une autorisation parentale est demandée pour les enfants de moins de 14 ans.

Modalités de prêt

Chaque personne inscrite peut emprunter **2 documents à la fois, pour une durée maximale d'un mois**. Une **prolongation** est **possible** si le document emprunté n'est pas réservé.

En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, la bibliothèque pourra prendre toutes dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels, amendes, suspension du droit de prêt).

En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur.

On peut aussi demander aux personnes qui assurent la permanence de réserver auprès de la bibliothèque départementale un ouvrage qui n'est pas dans les rayons ; il est alors apporté par la navette mensuelle.

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer peuvent faire appel à un **service à domicile**.

Le fonds

Il comprend **850 livres** achetés par la commune ou donnés par des habitants. (**Les ouvrages donnés sont sélectionnés** en fonction de leur état, de leur vétusté et du contenu. Les livres de poche ne sont pas acceptés sauf s'ils n'existent pas dans une autre collection).

De plus, la Bibliothèque Départementale met à la disposition de la commune **1340 ouvrages** dont **une partie est renouvelée 2 fois par an lors du passage du bibliobus**. Le Conseil Municipal a voté **un budget de 1500 €** pour l'achat de livres et de matériel d'équipement pour les livres. L'abonnement à « **J'aime lire** » a été renouvelé.



Texte de Annette Bosseboeuf, Responsable de la bibliothèque municipale

Les animations proposées par la Bibliothèque Municipale

L'année 2012 a été très riche en animations diverses.

Nous essayons d'en proposer une tous les mois ; si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter (tél.05 49 37 48 89 ou E-Mail : biblio-champagne-saint-hilaire@cq86.fr)

Animations proposées en 2012 :

- Janvier** : Animation lecture tout public « Blanc, des nouvelles du froid ».
- Février** : Animation lecture enfants.
- Mars** : Rencontre « coups de cœur ».
Accueil de 2 classes.
- Avril** : Exposition photos « 100 ans de mécanisation à Champagné ».
- Mai** : Accueil de 2 classes à la bibliothèque.
- Juin** : Rencontre de lecteurs avec présentation des coups de cœur.
Exposition photos « 100 ans de mécanisation à Champagné ».
- Juillet** : Heure du conte pour les enfants.
Séance dédicace avec M. Lucquiaud, auteur de livres de recettes régionales
- Août** : Exposition « Images de femmes dans l'Art Roman ».
- Septembre** : Journées du Patrimoine : Concours de dessins pour enfants et exposition peinture sur l'arbre et le bois.
- Octobre** : « Lire en Vienne » : Arbre, qui es-tu ? A quoi sers-tu ? par Jean-Marc Demené du Centre Régional de la propriété forestière.
Accueil des 4 classes de l'école de Champagné.
- Novembre** : Conférence sur la guerre 1914/1918 par Pierrick Hervé, docteur en histoire :
« Mémoire de la Grande Guerre du National au Local »
- Décembre** : Rencontre de lecteurs avec présentation des « coups de cœur ».
Accueil des Loupiots à la bibliothèque.

Les enfants de l'école maternelle et du CP sont venus à la bibliothèque une fois par trimestre avec leur maîtresse en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Depuis septembre, les Loupiots sont venus 2 fois dans le cadre des ateliers itinérants de la Mutuelle Petite Enfance.

Le compte rendu des rencontres « coups de cœur » est sur le site de la commune dans la rubrique animations bibliothèque.

Texte de Annette Bosseboeuf



Les Loupiots



Conférence du 9 novembre avec M. Pierrick HERVE



Conférence du 9 novembre 2012

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Général de la Vienne à cette adresse: <http://www.cg86.fr/> ou au ☎ 05 49 55 66 00

Conseil général de la Vienne
Place Aristide Briand
BP 319
86008 Poitiers



ASSISTANTES SOCIALES

Permanence de l'Assistante Sociale intervenant sur Champagné-Saint-Hilaire

L'Assistante Sociale, Mme MORANTIN, assure des permanences le **Mardi toute la journée à la Maison des Services Publics de Gençay.**

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au 05.49.87.01.35.

Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité

- Lundi : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)
- Mardi au Jeudi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00
- Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30



NUMÉROS D'URGENCE



POMPIERS	18	
GENDARMERIE	17	ou 05.49.59.31.16 (Gendarmerie de GENÇAY)
SAMU	15	
URGENCE Médecin de garde :		05.49.38.50.50
Ambulances Sud Vienne :		05.49.87.00.35
Centre Antipoison de Bordeaux :		05.56.96.40.80

Un défibrillateur est installé devant la mairie.

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.



HORAIRES DES CARS « LIGNES EN VIENNE »

LIGNE 106 POITIERS—GENÇAY—CIVRAY

Pour en savoir plus : Rapides du Poitou ☎ 05.49.46.27.45

Site Internet du Conseil Général : www.cg86.fr



Recensement



**Vous pouvez prendre contact
auprès de nos services**

Mail : bsn-poi.sga@defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.69 - Fax : 05.49.00.22. 81
courrier : Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet:

l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Dans le cadre de la modernisation de l'état, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site www.modernisation.gouv.fr - rubrique « le recensement citoyen en ligne ».

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du rectorat de Poitiers www.ac-poitiers.fr – rubrique « espaces jeunes – parcours **citoyen** ».



URBANISME, PERMIS DE CONSTRUIRE...

Pour les demandes de déclaration de travaux, de certificats d'urbanisme (CU), permis de construire, adressez-vous à la mairie ou si vous voulez des informations, à partir du site de Champagne, pagné,

www.champagne-saint-hilaire.fr

vous avez un lien externe services publics de l'Etat qui vous dirige vers le site internet :



Attention une demande en mairie doit être faite pour tous travaux.

Pour l'urbanisme, un document explicatif est affiché en mairie.

Travaux de terrassement en bordure de voirie :

les clôtures, plantations... doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'alignement en mairie. Cette démarche est gratuite.



SIVEER, SYNDICAT DES EAUX DE LA VIENNE

S.I.V.E.E.R Poitiers
55 rue Bonneuil Matours
86000 POITIERS

Téléphone: 05.49.61.16.90
Fax: 05.49.44.14.23



S.I.V.E.E.R Gençay
ZA de Verneuil
Route de Confolens
86160 GENÇAY

Téléphone: 05.49.59.38.83
Fax: 05.49.59.90.98

Site internet: www.siveer.fr
Urgences 24h/24h
05 49 61 16 90

PAPERS D'IDENTITÉ

♦ Carte nationale d'identité (CNI)

Dans tous les cas, il faut fournir un **justificatif de domicile** ou de résidence de moins de 3 mois et **2 photographies**. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- Première demande de CNI : il faut fournir un **extrait d'acte de naissance** ou un **passport en cours de validité**.

- Renouvellement d'une CNI : si la carte est *périmée depuis plus de 2 ans*, il faut fournir un **extrait d'acte de naissance**. Si elle est *périmée depuis moins de 2 ans*, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut **restituer l'ancienne**.

- Renouvellement d'une CNI suite à une perte ou à un vol : il faut **fournir la déclaration de perte ou de vol ainsi qu'un timbre fiscal de 25 euros**. Si la carte perdue ou volée était périmée depuis plus de 2 ans, il faudra fournir également les documents demandés lors d'une première demande. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 2 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 10 ans.

♦ Passeport

Ne se font que dans les mairies des cantons, prenez rendez-vous dans ces mairies.

Tout comme la carte nationale d'identité, le passeport est valable 10 ans.



SORÉGIES, FOURNISSEUR DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DE LA VIENNE



Sorégies Vivonne
19 rue Portes Rouges
86370 VIVONNE

Téléphone: 0.810.50.50.50
Site internet: www.soregies.fr



SYNDICAT D'EAU POTABLE (SIAEP DE LA RÉGION DE ROMAGNE)

Vos délégués : Gilles BOSSEBOEUF, Laurent MAYET, Olivier PIN

ATTENTION

Surveillez vos canalisations, vos compteurs, protégez-les contre le gel.

Le tarif fuite est progressivement supprimé.

Vos factures risquent d'être douloureuses.

N'oubliez pas de signaler les fuites que vous constateriez sur le réseau.

Appelez le SIVEER au numéro de téléphone que vous avez sur vos factures d'eau.



Les Aidants Familiaux à Gençay et Savigné



Les aidants familiaux de personnes dépendantes disposent d'espaces gratuits d'information, d'échange et de convivialité à Gençay et Savigné.

C'est pour qui ?

Pour les proches qui accompagnent au quotidien une personne âgée dépendante.

On y fait quoi ?

On échange autour d'un thème proposé par le groupe pour partager autour de son ressenti et de ses idées autour d'un café.

Comment cela se passe ?

Dans le respect de la parole, chacun est libre de dire ce qu'il pense : il n'y a pas de mauvaises questions ni de mauvaises réponses.

La confidentialité prime : ce qui est dit reste au Café des aidants.

C'est quand et où ?

A Gençay (Maison des services) le 1er mardi du mois et à Savigné (Agence MSA) le 3ème mardi.

Chaque rencontre se déroule de 14 h 30 à 16 h 30.

Je veux en savoir plus !

Contactez [Mme Delhomme](#) au 05 49 43 86 97. Elle pourra également intervenir en cas de souci de transport ou de garde de la personne aidée.

La communauté de brigades de La Villedieu du Clain communiqua sur la prévention des cambriolages.

L'observation des conseils suivants vous évitera les mauvaises surprises :

Vous êtes chez vous :



Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, et même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

En cas de courte absence:

Protection des accès :

Fermez les volets et verrouillez les portes

Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée.

Pour créer l'illusion d'une présence, laissez éventuellement un fond sonore (la radio par exemple).

Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs, boîte aux lettres). Déposez-les plutôt chez une personne de confiance.



En cas de longue absence :

Protection des accès :

Fermez les volets et verrouillez les portes.

Vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous.

Argent et valeurs :

Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent.

Répertoriez et photographiez bijoux, valeurs et objets d'art. Mettez-les en lieu sûr, ainsi que vos chèquiers et cartes bancaires (coffre-fort, banque, etc.).

Évitez également les cachettes plutôt classiques comme la salle-de-bains et la chambre. Trouvez plutôt une cachette originale connue de vous seul.

Courrier et téléphone :

Ne laissez pas votre courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres, demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à la Poste de le faire suivre (enveloppe de réexpédition).

Ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence, ou transférer vos appels si vous le pouvez.

LA GENDARMERIE RECRUTE !

Pour toute candidature, s'inscrire directement sur le site : www.lagendarmerierecrute.fr

Pour tous renseignements, contacter la Communauté de Brigades de gendarmerie de

LA VILLEDIEU DU CLAIN au 05.49.42.51.07

MISSION LOCALE RURALE



La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne accompagne les jeunes de moins de 26 ans dans leur recherche de formation et d'emploi

Outil d'accueil, d'information, d'orientation et de sensibilisation au monde du travail, la **Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne** s'affirme comme un interlocuteur incontournable auprès des jeunes de 16 à 25 ans en recherche de formation et d'emploi.

La structure est aujourd'hui dirigée par Mme Dominique PETIT, et l'accompagnement demeure. La clef de voûte reste la prise en charge des jeunes, englobant l'information à l'emploi, le projet, la santé, le logement, les aides financières à la mobilité, dont l'autonomisation du jeune demeure le but final.

L'implantation de la Mission Locale Rurale sur le territoire des Pays Chauvinois, Montmorillonnais, Civraisien et 6 Vallées, permet un accueil dans plusieurs communes, avec des permanences au plus près de la population. (liste ci-dessous).

Pour ces publics jeunes, la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne relaie les dispositifs nationaux, CIVIS et met en œuvre un accompagnement individuel délégué par le Pôle Emploi. Elle permet aux jeunes d'accéder aux formations qualifiantes du Programme Régional de Formation financé par le Conseil Régional. Dans certaines conditions, la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne peut apporter un soutien financier aux jeunes dans la mise en œuvre de leur projet d'insertion professionnelle. Des actions spécifiques en partenariat avec les entreprises permettent d'apporter aux jeunes une meilleure connaissance du secteur économique : parrainage, stages d'immersion en entreprises, visite d'entreprises, recherche de contrats d'apprentissage.

Pour toutes questions relatives à l'emploi, la formation ou la création d'entreprises, vous pouvez vous déplacer à la **Maison des Services Publics, 1bis, Cité de la Roche, 86160 GENCAY**. **Merci de prendre rendez-vous au préalable au 05 49 87 39 67. Vous serez accueilli(e) par Mesdames Sarah KHOUTH et Pascale BODIN, conseillères en insertion professionnelle.**



ZOOM SUR L'ADMR

Vous êtes confrontés à des changements au sein de votre famille :

- **Rupture familiale**
- **Maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie**
- **Grossesse, naissance, adoption, famille nombreuse**

Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions d'une aide financière de votre CAF, de la MSA ou du Conseil Général.

L'ADMR est agréée qualité. Du personnel qualifié peut garder vos enfants à domicile ou entretenir votre logement en toute tranquillité.

Bénévole à l'ADMR

Pourquoi pas vous ?

ADMR Maison des Services

1bis, cité de la Roche

86160 GENCAY

Tel : 05 49 53 48 28

50%
De réduction
ou crédit
d'impôts *

Comme si
c'était vous !



**CONFIEZ-LES NOUS
GARDE D'ENFANTS
À DOMICILE**

**La gamme
FAMILLE**



*Des plaquettes explicatives sont disponibles au local ADMR et dans votre mairie.



Fête ses 20 ans !



PORTAGE DE REPAS

Nouveau concepteur depuis septembre 2012 !

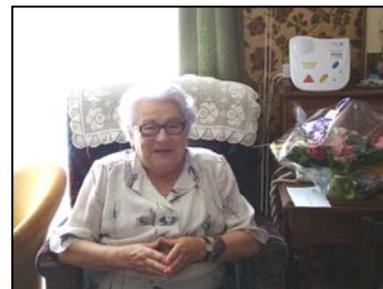
Livraison de repas à domicile dans tout le département :

- Repas préparés à Poitiers et prêts à être réchauffés
- Respect des régimes alimentaires,
- Repas élaborés par une diététicienne,
- Engagement flexible, contrat d'une semaine reconductible.

TELE ASSISTANCE

Vous êtes relié à une centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7.

- Pour votre sécurité,
- Rassurant pour la famille et pour l'abonné,
- Système rapide et efficace,
- Réseau de solidarité



L'association dispose de l'agrément simple « services à la personne ». Toutes les prestations ouvrent droit à **un avantage fiscal pouvant aller jusqu'à 50%** des sommes engagées.

Aides financières possibles pour les services de portage de repas et de téléassistance, contactez la MSA, le Conseil général ou votre caisse de retraite.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur nos services.

Tél : 05 49 44 59 99

www.presenceverteservices.com



SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Familles Rurales-APEF
Maison des Services Publics
1 bis Cité de la Roche—86160 GENCAY
Tél : 05 49 53 02 16
E-Mail : apec3@wanadoo.fr

Accueil de 9h à 12h et 14h à 17h30

Des services pour une qualité de vie

- Entretien du logement (ménage)
- Entretien du linge (repassage)
- Préparation des repas à domicile
- Courses

Les financements des plans d'aide

- Caisse primaire de l'assurance maladie
- Caisses de retraite
- Aide personnalisée pour l'Autonomie (APA)
- Mutuelles de santé
- Prestation de Compensation du Handicap
- Aide sociale
- Caisse d'Allocations Familiales

Des services pour la famille

- Aide aux personnes âgées
- Aide aux personnes handicapées
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien scolaire
- Assistance administrative
- Garde malade, Aide aux sorties d'hôpital...

PLURISERVICES et PLURISERVICES INTERIM

Association intermédiaire et Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

17, Place Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY

Antenne de Couhé : 89, Grand'rué – ☎ 05 49 11 20 33

☎ 05 49 87 41 45 ✉ pluricivray@wanadoo.fr - ✉ pluriservices-interim@wanadoo.fr ☎ 05 49 87 67 67

Site Internet : www.pluriservices-civray.fr

Vos structures de proximité interviennent pour le prêt de main-d'œuvre auprès des :

PARTICULIERS	ASSOCIATIONS	COLLECTIVITES LOCALES	AGRICULTEURS	ENTREPRISES ARTISANS COMMERCANTS
<p>Ménage, repassage, couture, cuisine, aide aux courses, etc...</p> <p>Jardinage et entretien d'espaces verts</p> <p>Travaux de bricolage (maçonnerie, peinture, placo, etc...)</p> <p>Garde d'enfants de + 3 ans, soutien scolaire</p> <p>Aide aux déménagements</p>	<p>Agent d'accueil</p> <p>Agent administratif</p> <p>Agent d'entretien</p> <p>Aide cuisinière</p> <p>Distribution de prospectus...</p>	<p>Aide cantonnier</p> <p>Agent d'entretien</p> <p>Aide cantinière</p> <p>Distribution des bulletins municipaux...</p>	<p>Aide au ramassage de volailles/lapins</p> <p>Aide à la traite</p> <p>Conduite de tracteur</p> <p>Autres travaux agricoles</p>	<p>Surcroît d'activité</p> <p>Remplacement pour congés ou maladie...</p> <p>Pluriservices-Intérim :</p> <p>Est l'employeur</p> <p>Recrute la personne compétente</p> <p>Effectue toutes les démarches administratives (déclarations, factures, cotisations...)</p>

*Vous recherchez
du personnel ?*

Pluriservices agréé "**services aux personnes**" :

- ☞ Permet de bénéficier **d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 %** sur la facture acquittée pour les emplois familiaux
- ☞ Accepte les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprises, les mutuelles...
- ☞ Propose des services dans **les groupes 3 et 4 de l'APA**

*Vous recherchez
un emploi ?*



L'École de Musique « LA CENDILLE »

L'école de musique du Pays Gencéen, « La Cendille » propose des cours, des ateliers et des classes pour un apprentissage plutôt collectif basé sur l'**oralité** et le **plaisir musical** avant tout. On peut y apprendre, y faire de la musique de 4 à 90 ans. On y joue quelquefois en public, en rencontre avec d'autres écoles de musique. La Cendille essaie de répondre à tout projet d'apprentissage ou de jeu. Aussi n'hésitez pas à appeler ou envoyer un message,

Coordonnées

LA CENDILLE

Ecole de Musique Intercommunale du Pays Gencéen

1, rue de la Paix 86160 GENCAY

Téléphone-répondeur : 05.49.50.27.51

Courriel: ec.musique.paysgenceen@wanadoo.fr

Venez découvrir le Lieu d'Accueil Enfants-Parents des Loupiots sur votre commune !



Une fois par mois à Champagné, ce Lieu d'Accueil Enfants-Parents vous ouvre ses portes dans la petite salle des fêtes de votre commune.

Espace de jeux et de rencontre entre enfants et parents, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents propose aux enfants, de la naissance à l'entrée à l'école maternelle, et à leurs parents, de passer un bon moment. Les futurs parents qui désirent rencontrer d'autres parents sont aussi les bienvenus !

L'accueillante, Céline Louail, aménage ce lieu propice aux échanges, qui favorise la relation parent-enfant et vous accueille entre 9h30 et 11h30 en libre fréquentation au niveau de la durée sur Champagné, mais également sur les autres communes du Pays Gencéen si vous le souhaitez, puisque 3 accueils par semaine en itinérance vous sont proposés sur le territoire.

Depuis cette année, un partenariat avec la Bibliothèque de Champagné a vu le jour et permet ponctuellement des accueils autour du livre dans la bibliothèque de votre commune.



Si vos enfants ont plus de 2 ans et moins de 6 ans, ils peuvent également participer avec vous aux « Ateliers du Mercredi », 2 fois par mois à Gençay. Toujours dans le cadre du Lieu d'Accueil Enfants-Parents, petits et grands se retrouvent autour d'une activité ludique ou manuelle et d'un goûter entre 16h et 17h30.

Les plannings du Lieu d'Accueil Enfants-Parents sont disponibles dans votre mairie mais vous pouvez vous adresser à l'accueillante pour tous renseignements 05.49.53.48.16 ou laepgencay@orange.fr

La Mutuelle Petite Enfance, structure mutualiste gérée par des parents et des assistantes maternelles bénévoles, a fêté ses 20 ans cette année et marqué

cet événement d'une quinzaine festive en Novembre tout en célébrant également leur arrivée depuis septembre dernier dans des locaux neufs à :

la Maison de la Petite Enfance -26 Ter Rue de l'Aumônerie- 86160 Gençay – 05.49.53.48.16)

Elle propose d'autres services :

- Le Relais Assistantes Maternelles : Lieu neutre d'échanges, d'information, d'accompagnement et de médiation pour les parents et les assistantes maternelles. Renseignements auprès de l'animatrice Cécile Bayoux (gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr)
- La Ludothèque : Jeux et jouets à emprunter ou à utiliser sur place. Renseignements auprès de la responsable Laurie Aubugeau (laludodesloupiots@gmail.com)



Centre de Loisirs **COLIN MAILLARD**
Salles des Sports **Rue Désirée Bienvenue**
86160 SAINT-MAURICE LA CLOUERE
☎ 05.49.53.38.58
loisirscolin.maillard@wanadoo.fr



Vacances d'été & Rentrée à Colin Maillard...

Cet été encore, le centre de loisirs a ouvert ses portes pendant les deux mois d'été pour accueillir les enfants à partir de 3 ans jusqu'aux ados sur le secteur jeune. Avec plus de 50 enfants sur l'accueil de loisirs et une quinzaine sur le secteur jeune, nous avons pu mettre en place de nombreuses activités tout au long de l'été...des grands jeux, des activités à thème : à l'âge de pierre, les chevaliers, tous au cirque, découverte nature. Des sorties en lien avec les thèmes de semaine...le musée de la préhistoire de Lussac, des sorties acrobranche, piscine...mais aussi des veillées au Centre.

Comme tous les étés, nous avons mis en place des mini-camps pour les enfants de 7 à 16 ans qui connaissent toujours le même succès, sports mécaniques à St Secondin, séjour cirque à Poitiers, séjour découverte du Pays Basque. Les mini-camps de l'été sont toujours réalisés en camping (sauf celui du Pays Basque) et en gestion libre ce qui, pour les enfants, les familles et les jeunes, reste synonyme de vacances et permet ainsi de réduire les coûts. Les séjours se sont bien déroulés, ils constituent, pour la plupart des enfants, la première expérience de vie collective. La proximité des lieux de séjours, le choix des activités retenues, leurs coûts abordables constituent certainement les facteurs de leur réussite. Avec la fin de l'été, l'accueil de loisirs a fait sa rentrée, le nombre d'enfants inscrits a augmenté de 50 à 70 enfants sur les mercredis avec l'arrivée de nouvelles familles.

Face à cette augmentation importante, nous avons du mal à recruter une équipe stable d'animateurs qualifiés pour encadrer les enfants...nous profitons donc de cet article pour faire passer l'information (une annonce est en cours à Pole Emploi) et rappeler aux familles que Colin Maillard est une association de parents et qu'ils peuvent participer activement à la vie associative de la structure...

Le Centre de loisirs est ouvert tous les mercredis à la journée ou à la demi-journée et sera ouvert sur la période des vacances de Noël du 24 au 28 décembre 2012.

Pour tous renseignements, du lundi au jeudi.



OFFICE de TOURISME de GENÇAY et son CANTON

Place du Marché 86160 GENÇAY

☎/📠 : 05.49.59.47.37

Internet : <http://www.ot-gencay.fr>

Mail : gencay@wanadoo.fr

Association loi 1901 - N° de Siret 78152456600010 - APE 7990 Z

Après une année 2011 exceptionnelle, la saison touristique 2012 est beaucoup plus contrastée, et le début de la saison estivale n'a pas été très encourageant. A qui la faute ? Une abondance de week-ends électoraux, une météo calamiteuse pendant une partie du printemps et en début d'été, une toile de fond économique très morose. Pour ce qui est de la clientèle étrangère, en particulier celle de Grande Bretagne, en cette année de crise et des JO, beaucoup d'entre eux ont préféré rester dans leur pays d'où une baisse de leur fréquentation importante. Dans ce contexte peu porteur, le **Département de la Vienne**, comparativement au littoral charentais et à certains sites bretons, s'est plutôt mieux sorti de cet été maussade, malgré un très mauvais temps en Juillet qui a eu un fort impact sur les parcs animaliers. Les températures caniculaires d'Août ont, elles aussi, pesé sur l'activité, faisant exploser la fréquentation des baignades dans les communes équipées.

Pour le Gencéen, compte tenu du contexte, si, comme la plupart des Offices de Tourisme du Département, nous avons enregistré une baisse sensible des fréquentations, le bilan est loin d'être catastrophique et il est même assez bon sur l'ensemble des manifestations locales et des hébergements.....

Néanmoins, nous avons constaté que le touriste est de plus en plus chasseur de promotion, que beaucoup de réservations se font à la dernière minute et qu'Internet devient l'outil de communication et de commercialisation par excellence....

Nous avons accueilli en Juillet et Août : 1.303 visiteurs (dont 133 étrangers, pour la plupart anglais) contre 2.462 pour la même période en 2011, **soit une baisse de 41%....**

Dans le cadre de ses missions, l'Office de Tourisme assure la promotion du Canton Gencéen et du Pays à l'extérieur ; c'est ainsi que nous avons été présents au Salon Proxi-Loisirs qui a accueilli 26.000 visiteurs les 30,31 Mars et 1^{er} Avril derniers, venus découvrir les richesses touristiques de la Vienne. Pour ce qui nous concerne, un stand commun des 4 offices (Charroux, Couhé, Civray et Gençay) a reçu 727 personnes intéressées en grande partie par les circuits de randonnées. L'Office de tourisme a également participé au Comice Agricole de Civray, au Forum des Associations de Gençay, et aux Journées du Patrimoine.....

L'Office de Tourisme ne se cantonne pas seulement à donner des renseignements, mais assure dans sa mission de relais local des services de billetterie, de réservations. Il est très intégré dans la vie locale, voire même organisateur de manifestations, et apporte son soutien aux communes et associations gencéennes. Tout ce travail ne peut se faire sans l'aide des bénévoles, aussi je tiens, à remercier d'une part, l'équipe qui m'entoure, faisant le maximum pour être disponible et apporter son aide et son soutien physique lors des représentations extérieures de l'Office ou lors des permanences, contribuant ainsi par son investissement et sa disponibilité à la bonne image de notre Office et de notre territoire et d'autre part, les maires, membres de la Communauté de Communes du Pays Gencéen, le Syndicat Mixte du Pays Civraisien et la commune d'Usson du Poitou pour leur soutien financier nous permettant de mener à bien les missions qu'ils nous ont confiées.

Extrait d'un texte de Marie Josée RICHARD

Présidente de l'Office de Tourisme de Gençay et son Canton

Date	Manifestations	Nombre visiteurs
25 Mai	Concert DOGORA (concert en Vienne) (gestion inscriptions)	500
17 Juin	Salon des Peintres (Magné) organisé par l'OT	300
24 Juin	Congrès départemental des Pompiers (Gençay) (stand OT)	200
7 Juillet	Vide-Grenier/Brocante (Gençay) (PM : 2011 : 500 ml)	300
29 Juillet	Festival de l'Accordéon (Gençay)	1200
09 Août	Nuit Romane à Champagné Saint Hilaire (stand OT)	1600
10 Août	Les Heures Vagabondes à Usson du Poitou (stand OT)	1100
11 et 12 Août	Vaches Festives (Pop Rock) (Saint Secondin)	1200
12 Août	Visite guidée du patrimoine religieux (Brion) Mr Bourdu	250
Du 11-15 Août	Festival l'Eau à la Bouche (Centre culturel Gençay)	550
17 Août	Nuit Romane à Saint Maurice la Clouère	500
22 Août	Marché des Producteurs (Gençay) (stand OT)	900
25-26 Août	Festival « Naturellement Vôtre » (Champagné St Hilaire)	500
9 Septembre	Forum des Associations (stand OT)	150
15 et 16 Septembre	Journées du Patrimoine (stand OT)	90
23 Septembre	Foire de la Saint Maurice à Château Garnier (stand OT)	300
22-23 Septembre	Foire Paysans à Breckerfeld (Allemagne) Comité Jumelage	700
19 Octobre	Journée Franco-Allemande du Comité de Jumelage à Gençay	200

Syndicat Mixte du Pays Civraisien

« Cordée Tpe »

Un dispositif nouveau d'aides financières pour les commerçants et artisans du Pays Civraisien

Le Pays Civraisien, regroupant les 40 communes des cantons de Charroux, Civray, Gençay et Couhé, vient de contractualiser avec la Région Poitou-Charentes et avec l'Europe, son engagement au dispositif d'aide financière aux investissements « Cordée Tpe ».

Comme son nom l'indique, ce dispositif permet aux commerçants et aux artisans de bénéficier d'une aide financière pour leurs projets d'investissements matériels et immatériels.

« Cordée Tpe » veut dire : Convention Régionale de Développement de l'Economie par l'Emploi des Très Petites Entreprises.

On entend par « très petites entreprises », des entreprises de moins de 10 salariés et qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 900 000 € ht. Elles sont nombreuses sur le Pays Civraisien. Leur rôle dans l'économie n'est plus à démontrer. Ces entrepreneurs tiennent à garder leur dynamisme, que ce soit pour satisfaire les besoins des clientèles, que ce soit pour valoriser leurs fonds de commerce, *-ce qui est légitime-*, ou que ce soit pour moderniser leur outil de travail, ou encore assurer les nouvelles mises aux normes qui voient le jour régulièrement, notamment celles de l'accessibilité tous handicaps. Enfin, plus généralement, ces entreprises participent pleinement au maintien des services à la population en milieu rural.

Le 15 juin dernier, la convention entre la Région et le Pays était validée par les deux institutions. S'ajoutera sur certains dossiers conséquents une participation supplémentaire de l'Europe (*crédits Feader*) et on l'espère de l'Etat, (*crédits Fisac*) et du Département de la Vienne. Pour ces deux derniers, une refonte est annoncée et on ne connaît pas les éléments attributifs.

Mais d'ores et déjà, les premiers dossiers peuvent donc être engagés.

Attention une règle doit impérativement être respectée : le projet ne doit en aucun cas être engagé, ou avoir connu un début d'exécution, avant que soit déposé un dossier complet au Pays Civraisien qui délivre un accusé de réception. A défaut la demande sera réputée inéligible.

« Cordée » Tpe est donc une aide aux investissements, matériels et immatériels, acquisitions de machines, de mobiliers, travaux, mises aux normes. Sur ce dernier point, la Loi d'accessibilité tous handicaps sera appliquée au 1^{er} janvier 2015. Elle concerne tous les lieux susceptibles d'accueillir du public et elle vise tous les types de handicaps (*moteur, visuel, auditif, ...*).

Afin d'aider sur ce sujet les commerçants et artisans, les organismes Consulaires (*Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne, Chambre de Métiers de la Vienne*), partenaires du dispositif sur le Pays Civraisien, proposent des diagnostics. Ce diagnostic sera exigé pour toute demande d'aide financière Cordée Tpe.

L'aide financière sera de trois niveaux, calculés sur le montant hors taxes, un taux de base de 20 % et majoré suivant cinq critères : effort formation, emplois créés, travaux d'accessibilité, développement durable (économie d'énergie) ou encore réalisation d'un site internet:

Le Taux de base 20 % de l'investissement éligible, est plafonné à 15 000 €

Taux majoré de 5 % si un des critères est prévu au projet

Taux majoré de 10 % pour deux critères retenus.

Enfin le dispositif est accessible aux entreprises en création ou lors de reprise d'entreprises existantes. Certaines activités sont exclues (*par exemple les professions libérales, les pharmacies, et les activités qui disposent d'aides par ailleurs, comme les agriculteurs*).

Bon à savoir : ce dispositif est cumulable avec d'autres financements (BRDE, Prêt d'Honneur,) de création ou de reprise d'une entreprise commerciale ou artisanale.

Un certain nombre de critères de sélection des projets est prévu par le règlement du dispositif. Il est impératif de prendre contact avec le service économique du Pays Civraisien, M. Michel Benoit, afin de répondre dans un premier temps à l'éligibilité ou non du projet.

Si c'est le cas, un dossier sera à remplir avant audition du porteur de projet par le comité de sélection et de pilotage des projets.

Pour de plus amples renseignements :

Syndicat Mixte du Pays Civraisien
Service économie
Michel Benoit
8, avenue de la Gare 86400 Civray
Tél 05 49 87 67 60
@ : benoit-michel@wanadoo.fr
www.payscivraisien.fr

Communauté de Communes du Pays Gencéen

Zone de Développement Eolien

En début d'année 2011, le Syndicat Mixte du Pays Civraisien a déposé, auprès des services de l'Etat, et au nom des quatre Communautés de Communes (Charroux, Civray, Couhé, Gençay), le dossier de Zone de Développement Eolien.

Deux zones concernent notre Communauté de Communes :

- 1 zone sur Champagné St-Hilaire,
- 1 zone sur les communes de Brion, Magné, La Ferrière-Airoux, St-Secondin et Château-Garnier.

Après consultation des services de l'Etat, des communes et EPCI riverains, après avis de la CODENA (**CO**mmission **DE**partementale de la **NA**ture) et du CODERST (**CO**nseil **DE** l'**EN**vironnement et des **Risques Sanitaires et Technologiques**), les deux périmètres de ZDE proposés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Gencéen n'ont pas été retenus.

Conscients des opportunités du territoire de la Communauté de Communes, les élus ont souhaité déposer un nouveau dossier de ZDE après avoir intégré les remarques formulées au cours de l'instruction par les services de l'Etat.

Ce dossier est en cours de finalisation, après une réunion publique, qui s'est déroulée le 10 septembre 2012 à Brion. Ce nouveau dossier comprendra trois poches :

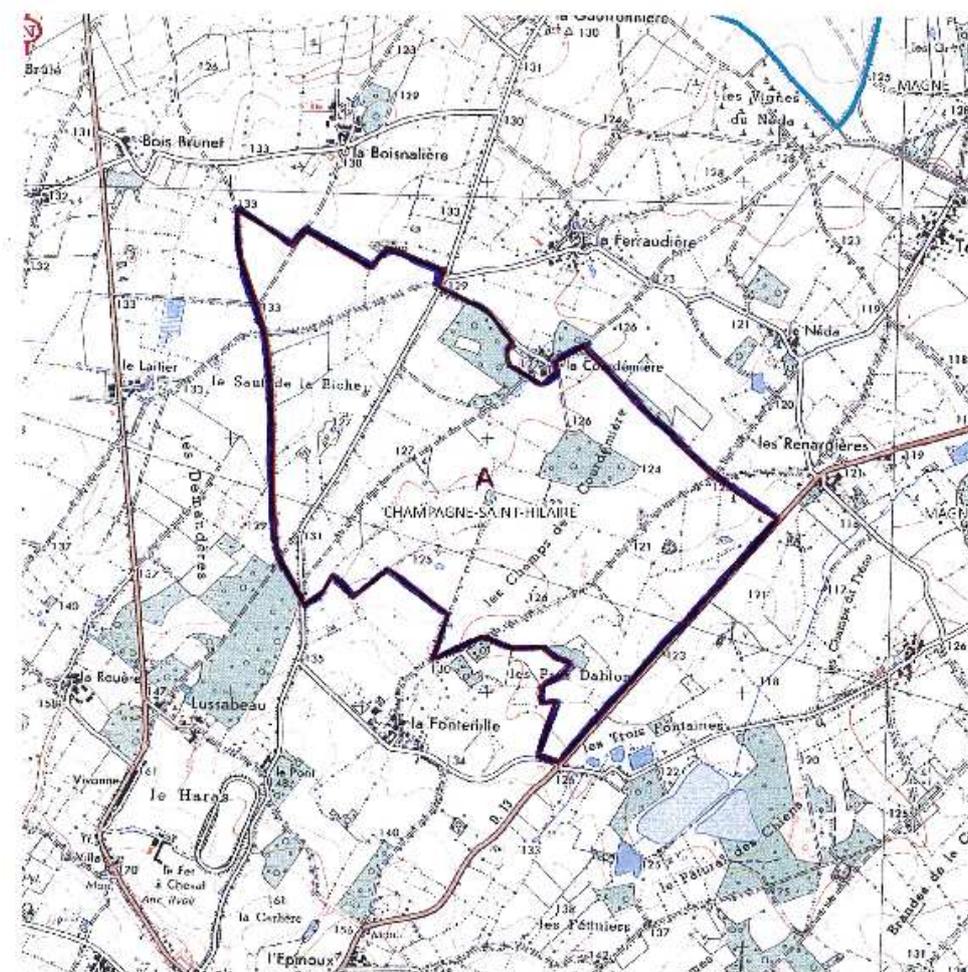
- Poche A : Champagné-St-Hilaire (puissance maximale 15 MW),
- Poche B1 : Brion, La Ferrière-Airoux, Magné (puissance maximale 15 MW),
- Poche B2 : La Ferrière-Airoux, St-Secondin (puissance maximale 36 MW),

NB : Pour Champagné-Saint-Hilaire, un mât de mesure est installé par la société SORGENIA et permettra de déterminer s'il y a le vent nécessaire pour faire tourner les éoliennes.

Une étude faunistique et floristique est en cours.



Mât de mesure à Champagné



**ZDE du Pays Gencéen
(Vienne - 86)**

 **Périmètre ZDE Zone A
de
Champagné-Saint-Hilaire**

Boulangeries de Saint-Maurice la Clouère et Sommières du Clain

St-Maurice la Clouère

Une réflexion est en cours pour l'installation d'une boulangerie dans un local neuf à la place des anciens ateliers municipaux. Après plusieurs réunions avec l'architecte, le dossier est actuellement à l'arrêt, le futur candidat ayant décidé d'abandonner. La Commune, en collaboration avec la Chambre des métiers recherche une personne qui pourrait être intéressée par le projet.

Sommières du Clain

La Communauté de Communes du Pays Gencéen va acquérir le bâtiment pour y réaliser des travaux de remise aux normes d'accessibilité et électriques.

Acquisition de matériel pour l'entretien des espaces publics

En complément du fonds de concours, versé chaque année aux communes pour l'entretien de la voirie communale, les élus de la Communauté de Communes ont décidé l'acquisition de matériel de voirie.

Ce matériel géré par la Communauté de Communes, sera mis à disposition des communes (moyennant le remboursement des heures personnel et heures matériel). Cependant celles-ci garderont leur autonomie sur la nature et le calendrier des différents travaux à exécuter sur leur territoire. En début d'année 2012, l'ensemble du matériel a été livré. Il comprenait un porteur équipé d'un répandeur gravillonneur synchronisé, un système de mise en œuvre d'enrobé avec une remorque agraire, un cylindre compacteur avec sa remorque, une balayeuse et une traceuse pour un montant d'environ 300 000 € HT.

Selon leurs choix et leurs besoins, l'ensemble des communes a pu utiliser le matériel mis à disposition. Les différents travaux de réparation ou de gravillonnage ont été réalisés en collaboration avec les employés des services techniques de chaque commune.

Pour l'année 2012, 460 tonnes d'enrobé à froid ont été mises en œuvre pour les réparations des routes communales. Pour le gravillonnage, 85 tonnes d'émulsion et 800 tonnes de gravillons ont été utilisées.

Plateaux Multisports

Après la mise en place des équipements sur les communes de Brion, La Ferrière-Airoux, St-Secondin en 2011, les travaux se sont poursuivis en 2012 sur les communes de Sommières du Clain, Magné, Champagné-St-Hilaire et Château-Garnier.

Bilan de l'opération :

- Travaux + avenants (mise en place de clôtures pare-balls sur certains sites) : 339 000 € HT
- Subventions (Europe, Etat et Région) : 252 000 €
- Autofinancement de la Communauté de Communes : 87 000 €



Photo de Gilles Bosseboeuf

Pose d'un parcours sportif au plan d'eau de Verneuil

Un parcours sportif a été installé autour du plan d'eau de Gençay St-Maurice pour un montant total de 10 800 € HT. Une aide, auprès du Conseil Général, a été sollicitée pour un montant de 2 500 €.

Mise en place de bâtiments photovoltaïques en partenariat avec SERGIES

En fin d'année 2011, la Communauté de Communes du Pays Gencéen a été contactée par SERGIES pour installer huit bâtiments photovoltaïques sur le territoire. SERGIES réalise les ossatures, l'étanchéité et les toitures photovoltaïques. La Communauté de Communes réalise les plateformes et les dés béton puis aménage chaque bâtiment en fonction de leur utilisation. SERGIES gère pour son compte les toitures photovoltaïques et met à disposition de la collectivité les bâtiments.

Le 29 décembre 2011, les huit permis de construire étaient autorisés pour :

- 1 bâtiment de 650 m² à la Ferrière Airoux,
- 1 bâtiment de 430 m² sur la ZA Verneuil à Gençay,
- 3 bâtiments (1 de 650 m² et 2 de 430 m²) à la déchetterie du Poirier Vert de Gençay,
- 2 bâtiments (1 de 650 m² et 1 de 430 m²) sur la ZA Arboretum à St-Maurice la Clouère,
- 1 bâtiment de 650 m² sur la ZA la Vignerie à St-Secondin.



Panneaux photovoltaïques

Une première phase de travaux a été engagée pour les trois bâtiments à la déchetterie. Un bâtiment (430 m²) sera destiné à stocker le matériel de voirie et aménager un espace de valorisation du Tout-Venant. Les deux autres bâtiments sont prévus pour installer une unité de valorisation des déchets verts en granulés combustibles (cf paragraphe suivant).

Les travaux de terrassement ont débuté fin octobre.

Le coût estimatif d'aménagement de ces trois bâtiments est de l'ordre de 550 000 € HT. A ce jour, 187 000 € de subventions sont accordées (Etat, Région et Département) et 188 000 € sont en cours d'instruction (Région et Département).

Mise en place d'une unité de valorisation des déchets verts en granulés combustibles

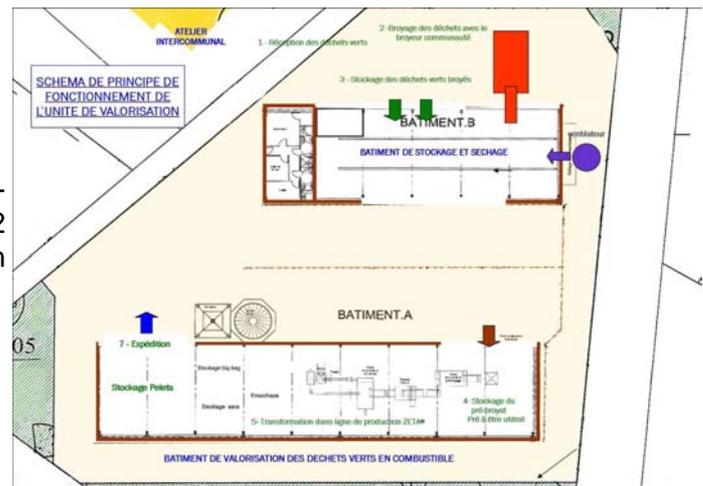
Dans la continuité des actions déjà mises en place sur le territoire (filière bois, développement des énergies renouvelables, valorisation des déchets) les élus de la Communauté de Communes du Pays Gencéen mènent une réflexion, depuis quelque temps, sur la valorisation des déchets verts et branchages collectés en déchetterie.

Les objectifs sont :

- de valoriser des déchets actuellement perdus (environ 1 000 tonnes par an),
- de produire localement une énergie respectueuse de l'environnement,
- de diminuer les dépenses énergétiques des collectivités,
- de participer à la diminution de la précarité énergétique y compris, dans le cadre de l'opération "Habiter mieux".

Plusieurs rencontres et réunions de travail ont eu lieu, au cours de l'année avec la société ZETA PELLETS, inventeur du procédé de valorisation des déchets verts. Après de nombreuses réflexions et discussions, au sein du Conseil Communautaire, il a été décidé, la mise en place d'une unité de valorisation des déchets verts à côté de la déchetterie du Poirier Vert à Gençay, dans deux bâtiments SERGIES.

Un bâtiment de 430 m² sera destiné au séchage des déchets verts et un bâtiment de 650 m² pour l'installation de la chaîne de transformation et des espaces de stockage.



Local Banque Alimentaire

- Depuis le mois d'août, les travaux sont en cours pour l'aménagement des anciens garages du SIVEER en épicerie sociale au profil de la Banque Alimentaire. Ce local sera également utilisé par « Les Resto du Cœur ».

- Le coût de l'opération, acquisition, travaux et honoraires, est de 68 500 € HT.



Epicerie sociale

Acquisition d'un podium mobile

Conscient des difficultés financières et techniques des associations locales (moyens humains, disponibilité des bénévoles, risques liés à la météo, ...), la Communauté de Communes du Pays Gencéen a décidé l'acquisition d'un podium mobile.

Ce podium mobile de 60 m², transporté par les véhicules de la Communauté, équipé d'une toiture hydraulique relevable, permettra à l'ensemble des associations d'organiser et d'accueillir plus facilement, des spectacles de qualité, sur l'ensemble du territoire. Il sera mis gratuitement à la disposition des associations du territoire.

Coût d'acquisition : 42 000 € HT

Subventions (Europe et Région) : 33 800 €



Texte et photos de Christophe Desbancs

Calendrier des fêtes 2013

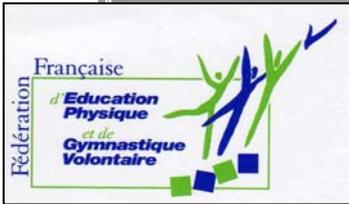
JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p><u>Vendredi 4</u> Concours de belote des AÎNÉS RURAUX</p> <p><u>Samedi 5</u> Vœux du maire à 11h</p> <p><u>Dimanche 13</u> Chasse à courre au renard</p> <p><u>Samedi 19</u> AG du AMAC</p> <p><u>Vendredi 25</u> Soirée soupe « MURMURES ET CULTURES »</p> <p><u>Samedi 26</u> Repas Foot</p>	<p><u>Vendredi 1</u> Galette des rois AFN</p> <p><u>Samedi 2</u> Veillée des ateliers de LA CENDILLE et de LA MARCHOISE</p> <p><u>Jeudi 7</u> Repas des AÎNÉS à 11h</p> <p>Don du sang</p> <p><u>Samedi 9</u> Loto des DSB</p> <p><u>Samedi 16</u> Soirée cartes du AMAC</p>	<p><u>Samedi 2</u> Banquet des chasseurs</p> <p><u>Mardi 19</u> Commémoration et Banquet des AFN</p> <p><u>Samedi 23</u> Bal APE soirée à thème</p> <p><u>Samedi 23 et 24</u> Exposition photos « portraits de famille » par « MURMURES ET CULTURES »</p> <p><u>Samedi 30</u> Théâtre des DSB</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p><u>Samedi 6</u> Ouverture de la pêche Concert GYM VOLONTAIRE</p> <p><u>Mercredi 10</u> Repas des AÎNÉS</p> <p><u>Samedi 20</u> Spectacle COMITÉ DES FÊTES « ARSENE »</p>	<p><u>Vendredi 3</u> : Soirée cabaret « MURMURES ET CULTURES »</p> <p><u>Mercredi 8</u> Commémoration armistice 1945</p> <p><u>Vendredi 17</u> Don du sang 15h à 19h</p> <p><u>Samedi 25</u> Voyage des DSB</p>	<p><u>Samedi 1</u>: Repas du Foot</p> <p><u>Dimanche 2</u>: AG de l'ACCA</p> <p><u>Vendredi 14</u>: AG foot</p> <p><u>Samedi 15</u> Saint Gervais avec le COMITÉ DES FÊTES Fête de la musique de la St Gervais, randonnée pédestre</p> <p><u>Dimanche 16</u> Saint Gervais</p> <p><u>Vendredi 21</u> Fête de la musique</p> <p><u>Samedi 29 et Dimanche 30</u> Jumelage Saint Romphaire</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p><u>Nuit Romane et marché de producteurs et d'artisans d'art : date à définir</u></p> <p><u>Jeudi 4</u> Repas pique-nique des AÎNÉS RURAUX</p> <p><u>Vendredi 5</u> AG de la GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</p> <p><u>Dimanche 7</u> 30ème anniversaire de la Randonnée pédestre, VTT, et spectacles l'après-midi à la base de loisirs</p> <p><u>Dimanche 21</u> Méchoui des DSB</p>	<p><u>Mardi 13</u> Commémoration de la bataille de Champagné du 13 août 1944</p>	<p><u>Dimanche 1</u> Barbecue AFN</p> <p><u>Vendredi 13 et Samedi 14</u> Journées européennes du patrimoine, expo peinture sur le thème de l'eau</p> <p><u>Dimanche 29 septembre</u> Fermeture de la pêche</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p><u>Samedi 5</u> Soirée Cartes AMAC</p> <p><u>Samedi 19 à 10h</u> AG de « MURMURES ET CULTURES » Randonnée soir GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</p> <p><u>Mercredi 23</u> Don du sang 15h à 19h</p>	<p><u>Lundi 11</u> Commémoration armistice 1918</p> <p><u>Vendredi 15</u> AG des AFN</p> <p><u>Samedi 16</u> AG et repas des DSB</p> <p><u>Dimanche 24</u> Portes ouvertes MERVEILLEUX NOËL</p> <p><u>Samedi 30</u> Soirée ping-pong du AMAC</p>	<p><u>Samedi 7</u> Soirée cabaret du COMITÉ DES FÊTES</p> <p><u>Mardi 17</u> Spectacle Noël de l'Ecole</p>

3 – LA VIE ASSOCIATIVE

Les Associations de Champagné-Saint-Hilaire

Bibliothèque Municipale	BOSSEBOEUF Annette — 05.49.37.30.91 (mairie) 05.49.37.48.89 (biblio) — 05.49.37.32.03 (perso) Biblio-champagne-saint-hilaire@cg86.fr	1 place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPEN	TAMAGNAUD Yves — 06.43.77.30.30 yves.tamagnaud@wanadoo.fr	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
AMAC	PIN Olivier — 05.49.37.30.04 pinolivier@orange.fr	Le Moulin de Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Anciens d'Afrique du Nord	ROUHAULT Gilbert — 05.49.37.31.12 cecilerouhault@hotmail.com claud Guillaud@orange.fr	La Petite Grange 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	ROSSIGNOL Pierre — 05.49.47.13.96 cprossignol@free.fr	2 Bois Vert 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association Communale de Chasse	VUZE Jean-François — 05.49.37.31.21 BIGEAU Jean-Paul jean-paul.bigeau@orange.fr	Limes 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association des Parents d'Elèves	FABA Sylvie — 05.49.55.17.34 jose.faba@orange.fr	2 Allée des Moulins - Limes 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Boule de neige	VIBRAC Jacqueline — 05.49.37.30.30 louis.vibrac@wanadoo.fr	Place de l'Eglise 86160 Sommières-du-Clain
Club des Aînés Ruraux	GAGNAIRE Josette — 05.49.37.21.07 josettegagnaire@orange.fr	3 rue des Ormeaux 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Club Sportif « Les Montagnards »	Laurent BRECHELIERE — 06.22.01.40.02 laurentbrecheliere@wanadoo.fr	La Ferraudière 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Comité des Fêtes	MINGOT Michel — 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales	BLAUDEAU Henriette — 05.49.37.30.05 CHAUVEAU Mireille — 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Chaume Montlarge 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Donneurs de Sang	DUGUE Yves — 06.13.45.79.68 redinmarion.dsb@hotmail.fr	3 Impasse des Halles 86370 Vivonne
Escal' Lab	MASSONNET Fabienne — 06.98.65.89.70 escallab@hotmail.fr http://dok-r.com/index.html	1 Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Gymnastique Volontaire	LEGOUEZIGOU Laurence — 05 49 37 96 70 legouezigou@orange.fr	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	MINGOT Michel — 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Merveilleux Noël	CHAMBON Anne-Marie — 05.49.37.34.01 Jpam.chambon@wanadoo.fr	Les Moisières 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Bidouilles de Cagouille	CANON Candice — 05.49.55.36.04 candice.canon@orange.fr	9 place du 13 août 1944 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Trois Fontaines	GONCALVES Stéphane — 05.49.46.96.55 stephane_g@voila.fr	La Courdemièrre 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Marche Athlétique	TEXIER Clémence — 06.75.47.01.41 filante171@hotmail.fr	Le Petit Bois Brault 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné	PASQUAY Françoise — 06.76.26.48.26 françoise.pasquay@laposte.net	1 place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire
Ensemble Vocal	CHAUVEAU Mireille — 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Montlarge 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Sport et Santé	MORILLE Jacques — 05.49.55.16.79	6 Route de Limes 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Trot 86	ecurie-st-hilaire@wanadoo.fr	Ecurie Saint Hilaire 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	CHAMBARD Sandrine — 05.49.37.32.61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	Pigerolle 86150 QUEAUX

Gymnastique Volontaire



Les cours de gym se déroulent tous les mercredis de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes de Champagné-Saint-Hilaire, de septembre 2012 à juin 2013. Sylvie Plumereau nous propose à chaque séance, pour cette saison :

- **échauffement, cardio**
- **coordination en musique, aérobic**
- **renforcement musculaire**
- **abdos, fessiers**

avec ou sans matériel (steps, élastiques, bracelets lestés, bâtons, ballons...)

Vous pouvez nous rejoindre pour deux séances d'essais gratuites et vous inscrire durant toute la saison sportive.

Nous organisons une randonnée pédestre le samedi 20 octobre 2012 et le samedi 19 octobre 2013, à partir de 17h00.

Les adhérentes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau

<i>Présidente</i>	<i>Laurence Le Gouëzigou</i>	<i>05 49 37 96 70</i>
<i>Vice-présidente</i>	<i>Francette Guinault</i>	
<i>Trésorière</i>	<i>Marie Saulnier</i>	<i>05 49 88 32 41</i>
<i>Vice-trésorière</i>	<i>Murielle Fer</i>	
<i>Secrétaire</i>	<i>Jeanine Le Gouëzigou</i>	<i>05 49 52 29 43</i>
<i>Vice-secrétaire</i>	<i>Marylin Fournier</i>	<i>05 49 97 01 16</i>

Sport et Santé

L'association SPORT et SANTE dispense tous les lundis soir - d'octobre à fin juin - une séance de gymnastique de 19 à 20 heures dans la salle des fêtes.

Périodiquement le président anime une conférence débat sur la santé naturelle.

La cotisation annuelle est fixée à 20 €.

Le bureau est composé de :
 Jacques MORILLE, président,
 Yvette PONSONNET, trésorière,
 Sylvie BIRAUD, secrétaire.

Club des Aînés Ruraux



Le club des Aînés ruraux créé en mars 1976 par Messieurs Chapelotte et Gagnaire rassemble aujourd'hui trente-cinq adhérents.

L'ambiance qui y règne lors de nos rencontres est très appréciée des participants.

La journée d'amitié des clubs du canton de Gençay aura lieu le 16 Mai 2013 à Champagné-Saint-Hilaire.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année.

Le bureau

Escal'Lab

ESCAL'LAB est une association dans le but de développer le contexte artistique en milieu rural et citadin.

Dans un premier temps, cette association met en contact divers artistes et professionnels liés au milieu artistique afin que chacun d'entre eux puisse porter à bien leur projet personnel.

Chaque adhérent apporte son projet professionnel. Selon ses besoins, ESCAL'LAB propose les compétences des divers membres (photographe, vidéaste, technicien, arrangeurs, musiciens....) et les contacts professionnels divers qui pourront mener à bien ce dit projet.

Parallèlement, notre association met à disposition du matériel d'enregistrement pour des maquettes de présentation ainsi que du matériel de sonorisation ; elle se propose également d'aider à la composition, écriture....

ESCAL'LAB envisage donc d'étendre son réseau de connaissances à travers ce mode d'adhésion pour redynamiser le milieu culturel et artistique quel qu'il soit.

escallab@hotmail.fr

Mandataire : Melle Fabienne MASSONNET 06-98-65-89-70

Association pour la Défense de l'Environnement et la Protection des Espaces Naturels

La toute nouvelle association ADEPEN s'engage pour l'environnement, la biodiversité, les milieux naturels de la vallée du Clain.

Vous pouvez ajouter vos idées, et projets qui pourraient être profitables à l'animation de l'association.

ADEPEN se fera un plaisir d'intégrer le mouvement associatif existant à Champagné-Saint-Hilaire.

Président : Yves TAMAGNAUD. Trésorier : Patrice RIOU. Secrétaire : Jérémy LAL.

L'Association Communale de Chasse

Notre association totalise une centaine de chasseurs.

Durant la saison 2011-2012, un cerf, une biche, 38 chevreuils et 21 sangliers ont été prélevés en battues ainsi que 42 renards, (approche, piégeage et battues).

16 renards ont également été prélevés en tir d'approche durant l'été 2012.

L'Assemblée Générale de l'ACCA s'est tenue le dimanche 3 Juin 2012 en présence d'une quarantaine de chasseurs. Une augmentation du prix des cartes de 10 € a été adoptée.

Notre banquet se tiendra désormais à **midi le 1^{er} samedi de Mars.**

Les modalités concernant le plan de chasse du lièvre, imposé par notre Fédération, ont été décidées en réunion extraordinaire le 24 Juin.

1000 perdreaux et 600 faisans seront lâchés avant et pendant la saison de chasse. 3 cervidés et 40 chevreuils nous ont été attribués.

La composition du bureau reste inchangée ainsi que les attributions de chacun de ses membres.

Prévisions 2013 :

Dimanche 13 Janvier 2013 : chasse à courre au renard (Rallye du Bois des Chevreux) et souper.

Samedi 2 Mars 2013 à **midi** : Banquet de l'ACCA

Dimanche 2 Juin 2013 : Assemblée Générale de l'ACCA.



*Sanglier mâle de 95 kg plaine de la Roche
le 29 Septembre 2012*

Le « Merveilleux Noël » de Champagné-Saint-Hilaire

C'est la 14^{ème} année que les adhérents du « Merveilleux Noël » se retrouvent le mardi au cours des ateliers de travaux manuels (ateliers créatifs divers).

Mais cette année, le but ne sera pas le Marché de Noël, car, comme nous l'avons annoncé depuis un an, l'équipe de l'Association ne souhaitait pas mettre en oeuvre toute l'organisation qu'une telle manifestation impose. Cependant, nous tenons à garder les ateliers du mardi qui sont un moment important pour tous : preuve en est la fréquentation assidue d'un bon nombre depuis la mi-septembre. La créativité, le talent et la rigueur de chacun permettent de réaliser dans la joie et la bonne humeur des objets très variés. Les matières travaillées sont diverses : tissu, bois, carton, peinture, osier, rotin... Plusieurs d'entre nous partagent le repas de midi (souvent une quinzaine) et un goûter termine la journée.

Fin novembre 2011, 25 d'entre nous sont allés au Puy du Fou pour le spectacle « Le mystère de Noël » qui a enchanté le public. Au mois de juin, nous avons organisé une sortie en Charente avec visite du musée Alfred de Vigny et de la distillerie à Champagne Vigny, déjeuner à St Romain et visite d'Aubeterre sur Dronne et de sa magnifique église souterraine du 12^{ème}.

Cette année, afin de faire connaître nos ateliers autrement, nous organiserons une **journée porte ouverte** le dimanche 25 novembre dans la petite salle des fêtes. Nous espérons que cette journée sera une réussite pour le « Merveilleux Noël ». Nous participerons avec plaisir en juin 2013 à la traditionnelle fête de la St Gervais organisée par le Comité des fêtes en espérant que la météo sera plus clémente qu'en 2012. Tous les membres de l'Association du « Merveilleux Noël » vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013 et vous invitent à les rejoindre les mardis ; vous y serez bien accueillis.

Texte d'Anne Marie Chambon et Mireille Chauveau



Comité de Jumelage Champagné-Saint-Hilaire & Saint Romphaire

Le comité de jumelage, fidèle à ses traditions a reçu ses correspondants de Saint Romphaire le week-end du 24 et 25 juin ; Ces longues journées estivales ont été propices à de nombreux échanges, d'autant plus que les températures permettaient de profiter pleinement des attraits du Poitou.

Chaque famille accueille ses homologues à son rythme, parfois pour la semaine ou simplement pour ces deux jours, travail et école obligent. Le samedi est généralement dédié à la découverte de notre contrée ; un petit groupe d'une trentaine de personnes s'est rendu à Angles sur l'Anglin découvrir le Roc aux Sorciers, passage obligé pour comprendre le long chemin parcouru de la préhistoire à nos jours. La fin de soirée s'est déroulée à la salle des fêtes où un repas fut servi pendant que chacun racontait ses anecdotes. Champagné, fidèle à sa chorale, entreprit de pousser la chansonnette sur l'air de « j'aime la galette », paroles retravaillées par Louis Vibrac.

Le dimanche, pique-nique à la base de loisirs et farniente pour la plupart, sont venus clore cet échange. Notre groupe s'enrichit petit à petit de nouveaux participants, Si vous voulez découvrir la Manche et ses habitants, n'hésitez pas à nous rejoindre. Le prochain déplacement prévu en Normandie sera le dernier week-end de juin 2013, comme d'habitude.



Les 2 présidents du jumelage

Communauté locale de Champagné-Saint-Hilaire

Le renouvellement des communautés locales du secteur a eu lieu en novembre 2011. Pour Champagné-St-Hilaire, ce sont les mêmes personnes qui sont reparties pour 3 ans. Il serait bien que dans 3 ans, des gens plus jeunes prennent le relais !

Nous nous réunissons à 6 ou 7 pour préparer les messes dominicales et une équipe plus restreinte accompagne les familles afin de préparer avec elles la cérémonie de sépulture de leur défunt(e) ; il y en a eu plusieurs à Champagné depuis novembre 2011 (§ la page de l'état civil sur ce bulletin).

Le père Claude Moussolo a célébré plusieurs baptêmes et mariages dans le secteur du Val des sources dont nous faisons partie, dont quelques-uns dans notre église.

Notre nouvel archevêque Pascal Wintzer va réorganiser les paroisses ; le journal « Au cœur de la vie » vous tiendra au courant de ces changements ; ce journal est distribué par des bénévoles en début de trimestre dans chaque foyer de notre commune (environ 400 exemplaires).

Nous avons la chance d'avoir notre église ouverte tous les jours et bien fleurie grâce à Albertine ; qu'elle en soit remerciée ainsi que les personnes qui l'aident.

Germaine Soulas étant partie assez rapidement l'an passé, nous avons tenu à lui rendre un petit hommage afin de la remercier de son aide dans la communauté pendant de nombreuses années. Nous l'avons donc invitée à la messe mensuelle du 5 octobre puis au partage d'un repas avec le père Claude et les membres de la Communauté ; quelques personnes qui assistaient à la messe ont, elles aussi, été conviées. Ce fut un très bon moment !

Tous nos vœux pour 2013.



Texte de Mireille Chauveau et Henriette Blaudeau

Trot & Co

L'Ecurie Saint Hilaire toujours dans la course

L'année 2012 a été une nouvelle fois une année palpitante et riche en résultats pour l'Ecurie Saint Hilaire.

C'est Roquepine Blanche qui a fait briller la casaque jaune et bleue de l'écurie sur les champs de course de l'hexagone

Mais au fait, le savez-vous ?

74500 personnes travaillent dans la filière hippique en France et 50 % des emplois de ce secteur sont générés par les courses. Chaque année, ce sont environ 11 000 courses de trot qui se déroulent sur environ 240 hippodromes avec un total de 15 000 chevaux. La Discipline Trot compte environ 1500 entraîneurs.

La filière équine est une filière génératrice d'emplois à ne pas négliger !

L'Ecurie Saint Hilaire est un centre d'entraînement de trotteurs parmi les 880 en France en 2011.

Depuis plusieurs années maintenant, Dominik CORDEAU fait partager sa passion des trotteurs avec le grand public. Les portes de l'Ecurie Saint Hilaire sont ouvertes tout au long de l'année pour les groupes de 10 personnes minimum seulement, pour découvrir le centre d'entraînement et comprendre le fonctionnement d'une écurie. Une immersion totale dans le milieu des courses hippiques.

Venez passer un agréable moment au sein de cette écurie (durée de la visite 3 h – Tarif 6 € adulte et 4 € enfants -Tel 05 49 37 33 72).

A bientôt.



Texte et photos de Sylvain Caty

Murmures et Cultures à Champagné

L'association « Murmures et Cultures à Champagné », depuis 4 ans maintenant, poursuit son objectif de valoriser Champagné-Saint-Hilaire et de transmettre la mémoire de la commune.

Pour cela, l'association participe à des manifestations locales et organise différentes animations. Pour l'année passée, cela s'est concrétisé par **la participation au Marché de Noël** avec la vente de gâteaux et de soupe, bien accueillie car il faisait mauvais temps, de même que **la participation à la Saint-Gervais** avec la vente des différents fascicules édités par l'association et l'exposition photos.

En janvier, la soirée soupe a réuni les participants autour de soupes diverses et savamment préparées par les bénévoles. C'était une soirée sympathique au cours de laquelle les dîneurs ont testé les meilleures marmites et aussi les gâteaux, fabrication maison, tout en savourant les histoires, contes ou charades sur les animaux.

Les 24 et 25 mars, l'exposition photos "100 ans de mécanisation à Champagné-Saint-Hilaire" a rassemblé de nombreux clichés. Pour cela, les photos ont été scannées, agrandies et montées sur papier et les originaux remis à leur propriétaire. Cette rétrospective faisait la part belle au matériel agricole et artisanal qui a marqué fortement une commune rurale comme Champagné-Saint-Hilaire.

Le 4 mai, la soirée cabaret a été animée par le groupe vocal de Champagné-Saint-Hilaire et 3 autres formations musicales qui ont présenté des chants et des musiques variés.

La participation aux Journées du Patrimoine, le troisième week-end de septembre, est un temps fort des animations de l'association. Cette année, ces journées ont commencé par un exposé sur la forêt le vendredi 14 et se sont poursuivies le lendemain par l'exposition de peinture sur le thème de l'arbre. Les peintres du secteur ont présenté des oeuvres de qualité tant par la teneur que les matériaux, des arbres de toutes les couleurs.

Merci à la mairie de mettre le hall et la salle du conseil à notre disposition pour cette présentation qui est visible tout le mois qui suit. Sans ces salles, l'exposition serait éphémère.

Le grand événement de cet automne est la **parution à la mi-novembre du livre "Ce fut ça la guerre à Champagné-Saint-Hilaire"**. Une **action promotionnelle est prévue le samedi 1^{er} décembre 2012** avec la remise des livres à ceux qui en ont fait la réservation, et la présentation à tous les habitants. Une communication aura lieu à l'occasion du lancement de ce livre, qui est complémentaire du DVD. Ce sont principalement des témoignages qui n'ont pas pu paraître dans le DVD. *

Le projet du livre sur le horst est toujours à l'ordre du jour mais il a été mis en veille, faute de financements suffisants.

L'association assure aussi le **fonctionnement de la bibliothèque** avec dix-sept bénévoles et gère **le groupe vocal dirigé, cette année, par Chantal, le mardi soir de 20h15 à 21h30**. L'ambiance y est sympathique et détendue et il n'est pas trop tard pour venir renforcer le groupe.

Les projets pour 2013 :

Le 25 janvier, soirée soupe

Les 23 et 24 mars 2013, expo photos "100 ans de portraits de famille".

Le 3 mai, soirée cabaret

Les 15 et 16 juin, participation à la Saint Gervais.

Le 21 juin, participation à la fête de la musique.

Les 13 et 14 septembre, participation aux Journées du Patrimoine avec expo peinture sur le thème de l'eau.

Le samedi 19 octobre 2013 à 10h, l'assemblée générale.

Beaucoup d'activités donc, auxquelles vous êtes toutes et tous cordialement invités à nous rejoindre.



*Texte de Françoise Pasquay
Photo de Gilles Bosseboeuf*

* Le livre est en vente à la mairie et auprès de chaque membre du bureau de l'association au prix de 20 €

Boule de Neige

Comme la boule de neige fond entre deux mains chaudes, comme elle grossit quand on la roule dans les amas de flocons, comme elle sert de projectile dans un jeu pacifique d'hiver, l'association Boule de Neige voudrait faire fondre les froides solitudes, agglomérer les personnes dispersées par les mauvais temps de la vie, réjouir par des activités plaisantes, enfants et parents attristés. Depuis 15 ans, elle en a offert des nippes de coquettes à des dames qui voulaient le devenir ! Elle en a déplacé des meubles qui lassaient ici pour les mettre là où ils ont fait merveille ! Elle en a décoré des sapins de Noël, invité des clowns, conteurs ou comédiens, dispensé des peluches, pour aider les Pères Noël à combler des enfants ! Elle en a trimballé des voyageurs d'une journée, dans les sites fabuleux qui font rêver tant de gens éveillés : Futuroscope, Zoo de la Palmyre, Puy du Fou, Terra Botanica, etc ... Elle en a poussé des élèves empêtrés dans des problèmes d'arithmétique ou de grammaire, vers le progrès ou le succès ! Et aidé des couples pourchassés à entrer dans le refuge du français ! Elle en a mijoté des plats riches de goût et pas chers de coût, dans la pratique cuisine de son local de Sommières-du-Clain ! Elle en a accueilli des mamans riches de leurs enfants, des hommes aux vêtements qui avaient trop servi, des enfants intelligents qui n'avaient pas les moyens de le montrer ! Elle en a mobilisé des bonnes volontés heureuses d'offrir les vêtements, la vaisselle, les meubles, les bibelots qu'elles avaient en trop. Elle en a vu des têtes nouvelles, des personnalités diverses, mais ce ne sont que des visages de passage. Les bénévoles de Boule de Neige souhaiteraient tant accueillir, pour longtemps, d'autres bénévoles pleines d'idées et d'envies ! Aider est une tâche sans fin et Boule de Neige a entamé sa seizième saison avec des projets qui seront élaborés chaque premier vendredi du mois.

L'atelier de cuisine est aux fourneaux **chaque jeudi** à partir de 10 h 30.

Le vestiaire est ouvert à partir de 14 h 30 les **2e et 4e jeudis** du mois

Le bureau est désespérément le même !

Présidente	Jacqueline Vibrac
Vice-Président	Mireille Bozier
Secrétaire	Mireille Chauveau
Trésorière	Micheline Texereau
Au vestiaire	Hélène Aumont, Françoise Blaya

Membres Soeur Hélène- Alfréda Ruotte –
Micheline Pranzo- Joséphine Wilson



Spectacle de Noël du 7 décembre 2011 à Sommières

Les Donneurs de Sang Bénévoles

Voici 35 ans que notre association existe et que nous nous dévouons pour avoir le plus possible de dons de sang afin de soigner les malades. Après 2 années de dons en hausse, cette année a été plutôt médiocre : 89 poches de sang ont été collectées en 2012 contre 105 en 2011. Pourtant les besoins sont en hausse constante. Nous lançons un appel aux personnes de plus de 18 ans et moins de 69 ans pour venir nous rejoindre pour nos prochaines collectes. Merci à tous ceux qui sont déjà venus.



Dates de collectes :

Jeudi 7 février 2013 de 15h à 19h,
Vendredi 17 mai 2013 de 15h à 19h,
Mercredi 23 octobre 2013 de 15h à 19h.

Autres manifestations :

9 février 2013 à 20h : Loto,
30 mars 2013 à 20h : Théâtre,
25 mai 2013 : Voyage dans le golf du Morbihan.,
20 juillet 2013 : Méchoui à 12h30,
16 novembre 2013 : Assemblée générale

Composition du bureau :

Président : Yves Dugué	Vice président : Jean-Michel Poupard	Tésorier : Stéphane Squinabol
Vice trésorier : Vincent Bonnin	Secrétaire : Marion Redin	Vice secrétaire : Cathy Vuzé
Membres : Pascal Arcourt, Mauricette Brunet, Emmanuel Camus, Virginie Montoux, Nadine Rogeon, Damien Squanibol, Raymonde Thimonier.		

Association André Léo

André Léo superstar 2012

Personne ne peut plus guère ignorer à présent, qui était André Léo pour Champagné-Saint-Hilaire !* 112 ans après sa mort, dans les six derniers mois, elle vient d'être honorée dans trois lieux, de trois façons différentes, en quatre journées.

Mme Nicole Pellegrin, animatrice de l'Université Inter-âge de Poitiers, a piloté les 6 avril et 11 mai, deux groupes de plus de 20 personnes, qui venaient se tremper dans les ambiances de **Champagné** et de Lusignan, où Léo-dile Béra s'était formée, avant de se faire appeler André Léo : paysages, maisons, cimetière... C'est après avoir prononcé une conférence sur notre femme célèbre que l'enthousiaste professeure reçut la demande de connaître les lieux où Léo-dile Béra a passé sa jeunesse.

Le 17 octobre, le nom de André Léo était officiellement attaché à une salle de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines et Arts, rue René Descartes à **Poitiers**. Après la conférence donnée par Cécilia Beach, professeure agrégée de français et directrice d'études des femmes, à l'Université Alfred aux Etats-Unis, c'est M. Frédéric Chauvaud, **Directeur de l'UFR SHA** qui a présenté les fonctions multidisciplinaires de la salle baptisée André Léo, et Alice Primi, **Docteur de l'Université Paris VIII**, qui a fait l'éloge de l'écrivaine. Des générations d'étudiants en histoire, en sociologie, en art, vont dorénavant travailler à des recherches sous l'égide de notre mélusine champagnaise.



Le lendemain, à l'Espace 5 de **Lusignan**, grâce au soin de l'équipe dirigée par Francine Maringue, adjointe au maire, la troisième journée du colloque a pu porter de « *Nouveaux regards sur André Léo* ». Après les mots de bienvenue de René Gibault, maire de la ville, et la présentation du programme par Pierre Rossignol, président de l'association, un public de plus de cent personnes dont Gilles et Annette Bosseboeuf et 27 étudiants en master, a pu se régaler des interventions de huit universitaires venus de Paris, de Montbrison, des Etats-Unis. Fruit de longues et méticuleuses recherches, chacun de ces exposés a éclairé un aspect du caractère, de la vie ou de l'oeuvre de André Léo. L'un des plus surprenants a été celui de Claire Cabaret, qui a analysé quinze romans pour y découvrir la musique des mots employés, et la place dans l'intrigue des sons et des voix qu'ils évoquent. Trois moments de lecture d'extraits de Marianne, par J.P. Hattermann et trois autres comédiens amateurs, ont été des moments de récréation, et des occasions de comparer le style de André Léo, dans sa pièce de théâtre et dans son roman, sur le même sujet. La maîtrise du temps par M. Frédéric Chauvaud puis par M. François Dubasque, **Maître de Conférence**, ont permis d'entendre une conclusion dans laquelle était notamment rappelé le rôle d'initiatrice de Fernanda Gastaldello, **Professeure de français en Italie**, dans cette volonté de redonner vie aux combats et à l'oeuvre de Léo-dile Béra.

Car le courant est lancé. En novembre 2012, Mme Guth Joly, auteure de livres d'enfants et documentariste, doit parcourir **Champagné**, caméra au poing, pour capter des images actuelles pour illustrer son projet de film retraçant le parcours de Léo-dile Béra, devenue Mme Champseix puis André Léo. Et en 2013, le livre recueillant tous les textes présentés au cours des trois journées qui lui ont été consacrées, sera présenté et vendu au cours d'une quatrième journée à Champagné-Saint-Hilaire.

* *Si par hasard, une personne l'ignorait encore, rappelons que André Léo, écrivaine, journaliste, féministe, est née Léo-dile Béra le 18 août 1824 à Lusignan et a puisé durant 21 ans à Champagné-Saint-Hilaire, ses motivations à lutter de toutes ses forces, pour améliorer une société machiste, injuste et indigne de sa devise. Jusqu'à sa mort le 20 mai 1900.*

Succès encore

Le livre « *Aline-Ali* » réédité en 2011 se vend bien. Il est disponible chez P. Rossignol, 1 Boisvert à Champagné. D'autres rééditions sont possibles : André Léo a écrit au moins 30 romans et essais.

Notre site internet andreleo.com, une nouvelle fois cette année, a été copieusement visité : plus de 1000 visites par mois, venant de par le monde.

ANDRÉ LÉO
(BÉRA Léo-dile, 1824 - 1900)

Texte de Louis Vibrac

ALINE-ALI

présenté et annoté par
Cécilia BÉACH, Caroline GRANIER et Alice PRIMI

EDITION
CAHIERS DU PAYS CHAMPAGNOIS
N° 41

L'Association des Parents d'Elèves

L'APE participe à la vie de l'école de Champagné-St-Hilaire. Par la présence des bénévoles et le soutien financier, elle est aux côtés des enseignantes et des élèves pour les accompagner dans leurs projets.

Pour Noël, l'APE a encore une fois offert aux enfants un spectacle vivant. Les élèves de l'école ont pu assister au tour de chants d'Animô-meries dans la grande salle des fêtes.

Le Père Noël est venu et a offert un livre à chaque enfant, commandé par l'APE....
L'après-midi s'est terminée par un goûter offert et servi par quelques membres de l'APE.



Comme chaque année, l'APE a financé des abonnements et l'achat de livres pour chaque classe.

Pour le Carnaval, le « Monsieur Mardi Gras écolo », réalisé par les membres de l'APE a, comme le veut la tradition, été trouvé, jugé et brûlé pour toutes les bêtises faites dans le village et à l'école. Les enfants, déguisés et maquillés, ont aussi dégusté crêpes, gâteaux et friandises.

L'année scolaire s'est terminée par 2 soirées : le spectacle musical des CE1-CE2-CM1-CM2 à la salle des fêtes, puis celui des PS-MS-GS-CP avec un chant des enfants des 4 classes à l'école.

Pour leur plus grand plaisir, les enfants ont pu profiter de stands de kermesse (pêche à la ligne, maquillage, tours en calèche, chamboule-tout etc...)



Nouveauté cette année, un barbecue géant ! La formule merguez-saucisses-chips fut une belle réussite, et la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale et enjouée !

Le 14 avril a eu lieu la soirée dansante sur le thème Western avec un nouveau DJ, Disco Lights.

Dans le salon de l'APE, on a vu cow-boys, cow-girls, indiens et indiennes, danseuses de saloon, croque-morts, bandits, shérifs, et autres vaches....

Et même si la soirée a moins rapporté que les années précédentes, l'ambiance était là et les enfants ont fait la fête jusque tard dans la nuit... Beaucoup de travail mais une belle récompense !



En partenariat avec l'USEP, l'APE a aussi financé des cours d'initiation au judo pour les élèves à partir du CE1.

Composition du bureau pour l'année 2012-2013:

- Présidente : Sylvie Faba
- Vice-présidente : Emilie Douteau
- Trésorière : Angélique Fouchet
- Trésorier adjoint : Alexandre Motard
- Secrétaire : Anne-Lise Hébrard
- Secrétaire adjointe : Véronique Fallourd

Pour l'année 2012-2013, nous remercions les parents qui viennent de nous rejoindre et espérons continuer nos actions et notre engagement en faveur de l'école.

Les Trois Fontaines

Cette année, le 2^{ème} Troc Plants a eu lieu sur la place du village, devant le café. Ce choix avait été motivé pour une plus grande visibilité de l'action. Cette année, nous avons échangé encore un peu plus de plants, et rencontré plus de monde. Nous espérons que cette matinée prenne de l'essor car c'est l'occasion pour les plus anciens de transmettre des savoir-faire aux nouvelles générations.



Le 1^{er} week-end de juillet, a eu lieu l'ouverture de la Flibuste à la base de loisirs. Cette ouverture a lieu en même temps que la rando. Pour cette journée, la municipalité offre un spectacle afin de réunir les habitants et passer un bon moment. La fanfare présente lors de cette journée a contribué à favoriser la bonne humeur qui a été présente sur l'ensemble de la journée.

Pour les autres dimanches de l'été, diverses activités ont été proposées, loto, palets, jeux de société, enduits paille/terre, mini-golf...malheureusement la flibuste n'arrive pas à rassembler autour de ces thèmes et de cet espace qu'est la base de loisirs.

Et comme tous les ans, nous avons clôturé la saison par la quatrième édition du festival Naturellement Vôtre. L'équipe associative était très contente de l'installation du site et de la programmation tant sur le plan musical que sur les conférences. Le public qui est passé sur le week-end nous a également fait des retours positifs, mais il manquait un peu de festivaliers pour rendre le week-end plus festif.

Nous réfléchissons aux perspectives 2013, vos envies et vos idées sont les bienvenues.

L'association remercie tous les adhérents et les bénévoles qui lui permettent de mettre en place le projet associatif.



L'équipe associative

Les Bidouilles de Cagouille

Que du Bonheur une fois de plus, pour cette année, la 4^{ème} pleine de rien et de merveilleuses créations !!!! Notre association vous fait découvrir le monde de la couture loisir, avec le Patchwork et ses différentes techniques, la broderie traditionnelle, le cartonnage dans tous ses états !!!!

une mine d'idées. Notre petit groupe aux petits doigts agiles s'agrandit. Nous sommes au nombre de 35 adhérentes de 8 ans à 76 ans et depuis cette rentrée 2012, nous avons 4 groupes

Le lundi après-midi dans la petite salle des fêtes de 13h30 à 16h30, le jeudi soir dans la petite salle des fêtes de 19h30 à 22h30, le vendredi soir à mon domicile de 19h30 22h30, le samedi matin groupe d'enfants, cours dans les maisons des parents de 10h30 à 12h00

Venez nous rejoindre, pour vous dégourdir les doigts, rire, et passer un agréable moment en notre compagnie !!!!



Les Bidouilles de cagouille

Les Bidouilles de Cagouille

Les Bidouilles de cagouille

L'Association Multi-Activités de Champagné-Saint-Hilaire

En 2012, le AMAC, c'est toujours des animations diverses et variées :

Soirée « Ping-pong », tournoi amical de tennis de table.

La formule « casse-croûte » - « ping-pong » a séduit une trentaine d'adultes et enfants. Matches en double par tirage au sort. La finale a été remportée par le duo Karine Gaultier – Sylvain Marteau contre Clément Landreau – Evan Poupard.

« **Sortie adhérents** », les adhérents ont été conviés au bowling de Buxerolles où plusieurs pistes nous étaient réservées pour un après-midi sympathique.

Soirée « cartes », tournoi amical de tarot et belote.

25 joueurs aux tables de tarot, dont les 2 premières places ont été raflées par la famille Godet (Jérôme et Leïla), suivis de Sylvie Landreau qui reste dans le top 3 depuis plusieurs années.

16 joueurs aux tables de belote, tournoi remporté par Pascal Arcourt, suivi de Philippe Gagnaire.

Atelier Mardi-Gras : Fabrication de masque « tête de chat » en bois.

Peintures, pinceaux, perles et pistolets à colle ont ainsi permis à 17 enfants de décorer leur masque.

Soirée « jeux innovants », jeux de société en équipe.

Jeux expliqués et animés par Hugo Roussel et ses fils. Une dizaine de personnes ont fait l'initiation aux nouveaux jeux (Chevaliers de la Table ronde, Porto-Rico, ...) tandis que d'autres plus traditionnels ont joué, entre autres, au Triomino.

Après-midi « Beach volley », tournoi amical de beach volley.

Faute de participants, le tournoi a dû être annulé.

Une soirée « jeux de société », où chacun s'installe et joue à ce qu'il veut.

Cette année encore les cartes ont été privilégiées. 25 adultes et enfants ont ainsi joué à la belote, tarots et quelques autres jeux de société.

Pour 2013, venez rejoindre le AMAC à la recherche de nouvelles idées.

Assemblée générale le 19 janvier - 10h00.

Avec nos meilleurs vœux.

Le bureau



S C Champagné-Saint-Hilaire « Les Montagnards »

A l'assemblée générale du 25 Mai 2012, 3 membres du bureau sortant ne se représentent pas (Arcourt Pascal, Boisnard Albert , Paumard Cyril) et 8 nouveaux membres sont élus (Brechelière Laurent, Gernoux Christophe, Gervais Antoine, Montoux Virginie, Poupard Evan, Poupard Laurence, Redin Marion, Vuze Jean Simon). Un nouveau bureau est élu . Président : L Brechelière. Vice Président : A Gervais. Trésorière : V Montoux. Trésorière adjointe : C Pin. Secrétaire : J DION. Secrétaire adjoint :C Orion.

Bilan sportif saison 2011/2012. Comme la saison précédente, l'équipe Séniors a terminé 3° de sa poule en 6° division et a raté la montée en 5° division de très peu (Les équipes classées 1° et 2° ont accédé à la division supérieure). Espérons pour cette prochaine saison. L'équipe U13 (11 et 12 ans) s'est classée en milieu de tableau dans les deux phases de championnat auxquelles elle a participé. L' équipe U11 (9,10 ans) a participé aux 16 plateaux officiels organisés par le district de foot ball . Les U9 (5, 6, 7, 8 ans) ont été présents à plusieurs plateaux organisés directement par les clubs.(Il n'existe pas de compétition officielle pour cette catégorie). Les U15 (13 et 14 ans) et les U17 (15 et 16 ans) ont participé aux compétitions départementales dans les différentes équipes formées par l'Entente entre le Groupement Jeunes Val de Clouère (Gençay, St Maurice, Magné, Brion, St Secondin) et Champagné-Saint-Hilaire .

.../...

L'équipe foot loisirs a participé à l'ensemble de ses matchs programmés. (Cette compétition se déroule le vendredi soir). L'effectif 2011/2012 a été de 57 licenciés et la fréquentation de l'école de foot de 33 enfants (17 du club de Champagné et 16 du club de Sommières avec lequel nous formons une entente pour les catégories U6 à U13).

Début de saison 2012/2013. Le club attaque une nouvelle saison avec un effectif de 43 licenciés, effectif en nette diminution : 22 adultes et 21 jeunes. Face à cette perte d'effectif, tous les jeunes des catégories U10 à U17 jouent en entente avec le Groupement Val de Clouère. Seuls les jeunes U6 à U9 (8 licenciés) restent à Champagné. Nous avons 2 équipes engagées sous le nom de notre commune : 1 équipe séniors, 1 équipe foot loisir . Le club lance un appel à toutes les personnes désireuses de pratiquer le football, il n'est pas trop tard pour prendre une licence. (Contact : J. DION, secrétaire du club, 05 49 37 33 39).

Le responsable de l'école de foot remercie tous les jeunes qui continuent à être licenciés à Champagné mais qui s'entraînent et jouent sous les couleurs du Groupement de Val de Clouère. Un grand bravo à Maxime ROUGÉ (Sélectionné dans l'équipe de la Vienne garçons U14/U15, saison 2011/2012) et à Clémentine CANON (Sélectionnée dans l'équipe de la Vienne filles U13/U14/U15, saison 2012/2013).

Animations extra sportives. Pour 2013, nous prévoyons : le 26 Janvier, soirée Pot-au-Feu et jeux de cartes, le 1er juin, la rencontre sportive du club suivie d'un buffet, le 14 Juin, l'assemblée générale et les 6 et 7 juillet l'enduro carliste.

Le président remercie toutes les personnes : membres du bureau, bénévoles et parents de joueurs qui s'investissent pour que « LES MONTAGNARDS » continuent d'être présents les samedi et dimanche sur les stades de football



Nos sélectionnés en équipe de la Vienne catégorie U15 Maxime ROUGÉ (saison 2011/2012) et Clémentine CANON (saison 2012/2013)

Comité F.N.A.C.A (Fédération Nationale des Anciens d'Algérie, Maroc et Tunisie)

Le Comité est composé de 49 adhérents,

Activités de l'année 2012

Vendredi 3 Février — Nous avons le plaisir de nous retrouver pour notre traditionnelle galette des rois, beaucoup de convivialité au cours de cet après-midi agréable,

Lundi 19 Mars- nous avons commémoré le 50ème anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, Une délégation du Comité accompagnée de notre Drapeau a rejoint nos camarades du département au mémorial de la Roseraie à Poitiers,

A Champagné, nous nous sommes rassemblés à 11h30 devant le monument aux Morts, accompagnés de nombreux habitants, et des Drapeaux de diverses associations,

Après le dépôt de gerbe, la minute de silence, la lecture du manifeste national a rappelé le triste résultat des combats de cette guerre qui a duré 8 années de 1954 à 1962, avec son lot de milliers de morts et de blessés. Nous nous sommes recueillis sur la tombe de notre camarade René Bibault « Mort pour la France » en Algérie le 11 Février 1957,

A l'issue de cette cérémonie, nous nous sommes retrouvés autour de notre repas amical dans la salle des fêtes. Le Bal du Samedi 13 Octobre a connu une bonne participation et une joyeuse ambiance aux sons de l'orchestre Trio-Musette.

L'Assemblée générale a eu lieu le Vendredi 16 Novembre, pour la reprise des cartes d'adhérents 2013, l'élection du tiers sortant, le compte-rendu de l'année écoulée et diverses questions.

Au cours de cette année, nous avons eu la tristesse de voir partir nos amis, Denise Cailleau et Henri Morineau ; toute notre amitié accompagne leur famille,

Composition du bureau :

Président	Gilbert Rouhault
Vice-président	Joël Audebrand
Trésorier	Albert Boissard
Secrétaire	Claude Guillaud



Marche en direction du cimetière

Délégués auprès du Comité Départemental : Jean-Pierre Guinault et Jean Bibault,
Nous vous souhaitons à tous, une bonne année 2013.

Comité des Fêtes

Comme l'an passé, le père Cougnasse (les vacances de Cougnasse) a su nous offrir un spectacle agricole humoristique et ceci sur deux jours, quoique plutôt plus vieux.

A croire que le thème de l'eau a accompagné le comité des fêtes, cette année, c'est également sous l'eau qu'hélas, s'est déroulée la fête de la Saint Gervais, arrosant copieusement les rares brocanteurs, forains et bien entendu visiteurs. Ce sont les aléas des animations en extérieur.

Ce qui n'exclut pas un vif remerciement aux bénévoles, merci à tous.

Pour l'année à venir, deux nouveaux membres Rémy et Antoine qui sont respectivement secrétaire et trésorier ont rejoint notre équipe. Bienvenue à eux.

Pour cette année, nous prévoyons une soirée cabaret le 20 avril 2013 avec la troupe ARSENE de Château Larcher, troupe d'une quinzaine de personnes qui navigue au gré des spectacles depuis maintenant 25 ans, donc deux heures de spectacle avec entracte, sketches, chansons françaises, ambiance cabaret avec table où des douceurs vous seront proposées.

Pour les tarifs, de 5 à 12 ans (5 euros), adulte (9 euros).

Pour la Saint Gervais, nous avons retenu le thème, Champagné-Saint-Hilaire pendant les années soixante, aussi particulier ou association, si vous avez des idées, des véhicules ou autres datant de cette période, n'hésitez pas à nous contacter.

Donc concernant le samedi 15 juin, fête de la musique dans le centre bourg avec la fête foraine ; nous pensons organiser parallèlement une randonnée semi-nocturne avec restauration.

Pour le dimanche 16 juin, la traditionnelle brocante, avec la fête foraine; un salon des collectionneurs autour du thème des années soixante, la traditionnelle cavalcade à laquelle participent la plupart des associations, fanfare, danse acrobatique, anciens véhicules, métiers artisanaux, restauration. N'hésitez pas ce jour-là à ressortir des vieilles tenues, vieux cyclos



4 – EXPRESSION LIBRE



Roméo et Juliette

C'est une histoire, qui se passa dans une ferme de Champagné. Celle d'un coq nommé Roméo qui tombe amoureux d'une magnifique cane blanche, Juliette. Ils ne se quittaient plus. La journée, ils se promenaient côte à côte, très proche l'un de l'autre. Il lui offrait des vers de terre.

Le soir, ils dormaient dehors, le long d'un mur sous les gouttières. Pour elle, l'eau lui coulait sur les plumes, mais lui, il était mouillé jusqu'à la peau. Heureusement, il se séchait au soleil. Il avait abandonné ses 20 poules, et pourtant elles ne l'oubliaient pas. Elles tournaient autour d'eux.

Cependant, les amoureux se promenaient dans le pré en amoureux, très proche l'un de l'autre.

Une nuit, maître renard passa et embarqua, sans explications, la Juliette pour un long voyage.

Pauvre Roméo, le voilà bien triste. Il continuait de dormir seul le long de son mur, mais Juliette n'est jamais revenue.

Pourtant il était très entouré par ses poules, qui lui cherchaient à manger. Elles avaient tout pardonné. Pour lui, le chagrin était trop lourd à porter.

Plusieurs jours ont passé puis, un soir, il est rentré au poulailler coucher avec ses poules. La vie a repris comme avant, puis on a réentendu son merveilleux chant de coq.

Morale : La chose la plus belle sur la terre, c'est l'amour

Une mémé

Roméo et Juliette de basse-cour,

C'est une histoire vraie – quoiqu'un peu romancée- qui se passa dans une ferme de Champagné. Celle d'un coq qui tomba amoureux d'une magnifique cane blanche. On fut obligé de le croire car on voyait qu'ils ne se quittaient plus, et on les appela Roméo et Juliette.

La journée, les deux volatiles se promenaient côte à côte, aile contre aile, très proches l'un de l'autre. Quand il pouvait, il lui offrait un ver ... de terre. Elle cancanait pour le remercier. Le soir, ils dormaient dehors, plumes contre plumes, à l'écart de la volaille perchée, le long d'un mur sous les gouttières.

Quand il pleuvait, l'ondée ne la gênait pas, elle, la cane : l'eau lui coulait sur les plumes. Mais lui, le coq, était mouillé jusqu'à la peau, et perdait de sa superbe. Heureusement, il se séchait au soleil.

Pour ne pas quitter sa jolie cane, il avait délaissé les vingt poules de son poulailler, mais elles, elles ne l'oubliaient pas. Elles étaient même jalouses. Elles le faisaient bien voir en tournant autour des tourtereaux. Cependant, cane et coq poursuivaient leur idylle : ils se promenaient dans le pré, elle, se dandinant, lui contre elle, comme font les amoureux.

Un matin, quelle surprise ! Roméo était tout seul. Sa Juliette avait disparu dans la nuit. On pensa tout de suite que maître renard affamé était passé par là. Et qu'il avait embarqué Juliette, mais certainement pas pour un long voyage.

Pauvre Roméo ! le voilà bien triste. Il garde sans doute le souvenir de la terrible nuit et des crocs meurtriers : sa crête pend mollement, et il ne chante plus. Cependant, les jours suivants, quand la nuit commençait à assombrir le poulailler, il allait dormir le long de son mur, comme avant. Seulement, jamais plus, il ne sentit contre son duvet, la plume soyeuse de Juliette.

Car la cane, bien sûr, n'est jamais revenue. Les poules, elles, firent comme si de rien n'était : elles grattaient la terre, entourant leur coq, et lui cherchaient quelque chose à picorer. Les poules ont une petite cervelle : elles avaient oublié son infidélité, ou bien elles lui avaient pardonné.

Mais Roméo devait garder sa nostalgie durant plusieurs jours : il errait dans la basse-cour, semblait avoir oublié son devoir conjugal et mangeait peu. Et puis, un beau soir, il est rentré au poulailler et a pris sa place sur le perchoir, avec ses poules. Alors, la vie dans la volière a repris comme avant, et on a réentendu son merveilleux cocorico.

Morale : Ah ! La belle invention que l'amour ! Il gomme les différences ! Dommage que la faim puisse y mettre fin !

Texte romancé par Louis Vibrac

Silhouette 3

« Natitude »

Non ! Ce n'est pas une danseuse
A la retraite, de Cloclo,
Qui continuerait en solo
D'exploiter son art d'enjôleuse.

Elle est plutôt la Champagnoise
Du genre pétulant et « nat »,
Qui n'est jamais échec et mat,
A qui faut pas chercher de noise.

Elle connaît bien la châtaigne,
Surtout la sucrée nouzillard
Lisse comme boule de billard
Dont elle peut faire des beignes.

Peu soucieuse de ses artères,
Elle est volontaire à la gym.
Courses, sauts, et tout le toutim,
Rien ne la dépasse, sauf l'horaire...

Elle descend faire trempette
Notre sirène, dans le Clain,
-Telle la Lorelei du Rhin-
Par tous les temps, à la Gerbette.

Aptitude

Elle habite auprès du gai Clain,
Mais on ne l'appelle pas Tiphaine.
Contre les Anglais point de haine !
Elle en fait plutôt ses voisins.

De son royal château de Blois
Elle a quitté le voisinage,
Pour vivre dans le paysage
Et la bulle des Champagnois.

Elle donne vie à son bois
Sous forme de personnages,
Et dirige l'apprentissage
De l'adroit usage des doigts.

« Mains de fées, féerie demain »
Telle est sa fière devise,
Comme présidente qui vise
L'idéal de marché malin.

Sans pourtant faire de manières,
Elle a un petit mot gentil
Pour chacun de ses bons amis,
Venu dans son nid des Moisnières.

Plénitude

Votre vas(e) Ming est explosé ?
Vite ! Allez route de Couhé !
Trier, coller...la bonne affaire
Parce que ça, il aime à l'faire.

Vous voulez un panier bien fait ?
Demandez route de Couhé
Sans plus tarder, de vous le faire !
Tresser l'osier, il aime à l'faire.

L'horloge est mal dans son boitier ?
La solution ...rue de Couhé !
Repeindre, réparer le verre,
Redonner vie, il aime à l'faire.

Pour des histoires olé olé
Ce n'est pas mal rue de Couhé
Un brin coquin, mais sans déplaire,
Créer du rire, il aime à l'faire.

Ces vers sont non publicitaires !
« Il n'est plus en activité »
Déclare-t-on rue de Couhé
Et cependant, il sait tout faire !

Latitudes

Elle est d'ici, il est d'ailleurs,
Ils sont unis pour le meilleur,
Il est souvent dans son garage,
Du jardin, elle aime l'ouvrage.

Des panneaux photo-voltaïques
Dont il exploite la technique,
Aux ressources de l'éolien,
Il maîtrise tout ça très bien !

Elle est férue de botanique,
Et de culture biologique.
Grâce aux vertus de son jardin
Elle vit sain et mange sain.

Il est toqué pour le hockey,
Elle est au top du poulailler,
L'accordéon, c'est sa détente !
L'auto Panhard toujours le tente.

« Sport et Santé » est leur devise !
Tous les lundis, leurs bons amis
Déroutent leurs apophyses
Béatement sur les tapis.

Silhouette 4

Avec bonne humeur

Michèle Morgan et Mercier
Mireille Mathieu, Marilyn Monroe...
Il partage les initiales
De toutes ces femmes fatales !

C'est aussi l'ami de Cougnasse,
Qui peut s'affubler de tignasses,
Pour faire seul le rigolo
Et déclencher les rires en trémolo.

Quand vient en juin la Saint-Gervais
Il met en joie tout Champagné
Avec les chars, et les gambettes
De ses petites majorettes.

Pour multiplier nos amis,
Depuis six ans il réussit
A faire rimer Saint-Hilaire,
Avec le normand Saint-Romphaire.

Il court le pays à vélo,
Avec son appareil photo,
Rendant à jamais immortelles,
Les vues de la commune les plus belles.



Avec ardeur

Ce sont deux dames qui sourient,
Qui vous accueillent à la mairie.
Et ce duo devient postier
Quand il prend en charge votre courrier.

Le bureau, couvert de papiers,
Est la preuve que leur métier,
Loin de passer pour fatrasie,
Exige cent formes de courtoisie.

Le téléphone sur l'oreille,
Devenues sourdes au bruit d'abeille
Que l'imprimante souvent fait,
Les yeux rivés sur l'écran allumé,

Elles prennent le pèse-lettres,
Pour le client venu soumettre
L'enveloppe à destination
De je ne sais quelle obscure nation.

Comment font donc ces secrétaires
Pour sortir un dossier au maire,
Tout en donnant un renseignement,
Sans cesser de remplir un document ?

Avec grandeur

C'était un bien petit bonhomme,
Mais qui avait une grande âme.
Sa mère l'avait fait petit,
Mais doté de beaucoup d'esprit,

Et d'une forte intelligence.
Il avait gardé de l'enfance,
Outre la taille, tous les traits,
Et le premier, il en riait :

Un jour qu'il parlait à des drôles,
On lui demanda si à l'école
Il était un élève appliqué.
Il répondit : « Moi, je suis retraité ! »

Si quelqu'un voulait le conduire
Vers l'urinoir, il aimait dire :
« Je ne peux guère là-dedans,
Pardon, que me brosser les dents »

Il avait de l'autorité ;
Et du plus haut du marchepied,
Il réglait le départ en voyage
Des aînés ruraux, trop peu sages.



Grâce à sa formation de clerc,
Il avait un langage clair !
De son travail à la mairie
Il tenait sa langue fleurie.

Peu de chose dans son assiette !
Et si vous ajoutiez une miette,
Pour soulager son estomac,
Il remballait son chocolat.

Quand Quarante apporte la guerre,
De mairie il est secrétaire.
Face aux interdits des Nazis,
Il oubliait d'être petit.

Et s'il se mettait en colère,
Juché sur quelques dictionnaires,
L'occupant oubliant son Führer,
Reculait, rouge de stupeur

Il était physiquement,
Menu et frêle, un petit homme.
Mais, intellectuellement,
Pour nous Champagnais, ce fut un grand
homme !

Les sarcophages de Champagné ont une histoire



Sarcophage en place



Sarcophage exposé

On connaît bien les sarcophages égyptiens et notamment ceux qui protégeaient la momie du pharaon Toutankhamon. Par la suite, un sarcophage c'est toujours un tombeau en forme de cuve en pierre, décorée ou non. Mais le mot vient d'un mot grec signifiant cette fois « *mangeur de chair* ». Plus près de nous, on connaît la nécropole de Civaux et ses milliers de sarcophages mérovingiens. A Angers, à Doué la Fontaine, à Anché, des travaux ont fait surgir de terre des sarcophages. Il y en a partout, on dirait ! et bien sûr il y en a à Champagné-St-Hilaire.

Si, si ! Et même beaucoup ! Et découverts par trois fois entre 1898 et 1925 selon Emile Ginot, historien poitevin et membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Pour 1898, il n'y a qu'un témoignage oral : « *M. Robin, avait [...] pour y construire des magasins, détruit "le château fort" de Champagné et rasé la butte artificielle, haute de plusieurs mètres sur lequel il avait été édifié. Celle-ci était formée d'un grand nombre de sarcophages, empilés sur plusieurs rangs, et dont quelques-uns renfermaient 3,4, parfois même 5 squelettes, calés entre eux avec de la terre noire.* »

En 1912, l'historien-archéologue se rend sur place "Au mois d'août 1912, écrit-il, à moins de 30 m de l'angle nord-ouest de l'église de Champagné Saint-Hilaire, M. Vidal fit creuser une citerne. De nombreux sarcophages y furent trouvés, entassés sur 3 rangs superposés. Les uns, retirés de la fouille s'accumulaient sur les bords, les moins brisés servant à retenir les déblais ; d'autres, régulièrement placés et diversement orientés, étaient mis à nu, de flanc ou debout, entiers ou coupés par la pioche et le fil à plomb des maçons. »

Une observation attentive donne des résultats intéressants, notamment le nom inscrit des deux premiers Champagnois connus. E.Ginot dit en effet : « *Deux couvercles presque intacts que je pus obtenir pour notre musée, portaient l'un le nom de ERAVEFA*, l'autre celui de DAGOBERIO, le premier séparé en deux par un nœud plus dur de la pierre. [...]La décoration très simple, était celle des tombes de Savigné**, usitée dans toute la région aux 5e et 6e siècles.* »

« *En 1925, poursuit l'historien, dans un terrain contigu, M. Debenest mit au jour, dans une fouille peu profonde plusieurs sarcophages mérovingiens. Dans l'un d'eux il trouva un collier de perles de verre...* »

Dans les années 1980, des travaux réalisés dans l'ancienne maison Vidal de la rue de Sommières, en ont révélé d'autres, de même que lors des travaux réalisés par la commune en 2003 pour enfouir les réseaux du gîte Marguerite. C'est donc avec précaution que les employés de la commune ont cette année 2012, creusé des tranchées pour amener un réseau d'électricité au futur café-restaurant. Et quand ils ont senti une grosse dalle de calcaire, ils ont veillé à dégager ce qui est vite apparu comme le couvercle du sarcophage dégagé par la suite.

Confirmation est donnée, s'il le fallait, que l'espace situé au nord de l'église était occupé par une nécropole, espace sans doute étendu jusqu'à l'entrée de la route de Limes. Sa disposition au nord de l'église n'est sans doute pas fortuite : dans la pensée chrétienne, le soleil avec sa lumière est le symbole de la vie donnée par Dieu, le nord est le royaume des morts. Quant à cet entassement désordonné des sarcophages décrit par E. Ginot, réalisé pour construire le château sur une butte, il montre que dès la fin du XIV^e siècle le cimetière près de l'église est remplacé par un autre. La présence de plusieurs squelettes dans le même sarcophage pourrait être due à la peste noire qui est signalée dans le Poitou en octobre 1348 et qui tue parfois jusqu'à 40% de la population.

Le squelette dégagé en 2012 est peut-être celui d'une femme. Appelons-la Radegonde en songeant qu'elle pouvait être contemporaine de la sainte de Poitiers, et imaginons qu'elle se rendait chaque dimanche dans l'église mérovingienne de Campagnac, pas encore *beati Hilarius*. (Saint-Hilaire).

* un enfant portait un nom composé d'une partie de celui du père et de celui de la mère

** seul le couvercle est sculpté : il porte une croix à trois traverses